

# UNIVERSITE ASSANE SECK ZIGUINCHOR



## UFR DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

### Département de Lettres Modernes

#### MEMOIRE DE MASTER

#### Parcours : SCIENCES DU LANGAGE

#### Spécialité : SYNTAXE

**Sujet : Etude syntaxique et stylistique du verbe avec l'exemple  
*Les Soleils des Indépendances* (1970) d'Ahmadou KOUROUMA.**

Présenté par :  
Amath CISSE

Sous la direction de :  
Dr Ibrahima Mamour NDIAYE

#### Membres du jury

Président : Pr Cheikh Mouhamadou Soumoune DIOP

Professeur assimilé

Examineur : Dr Moussa COULIBALY

Maitre de Conférences titulaire

Directeur : Dr Ibrahima Mamour NDIAYE

Maitre de Conférences titulaire

Année universitaire : 2021- 2022

**Sujet : Etude syntaxique et stylistique du verbe dans *Les Soleils des Indépendances* (1970) d'Ahmadou KOUROUMA.**

## *DEDICACE*

Je dédie ce travail à ma défunte mère Fatou Kiné SEYDI, en témoignage d'affection,

A mes parents,

A ma famille.

## ***REMERCIEMENTS***

Je tiens d'abord à remercier Dieu le Miséricordieux,

Mes remerciements s'adressent particulièrement à mon directeur de mémoire, en l'occurrence Monsieur Ibrahima Mamour NDIAYE, pour sa disponibilité et sa clairvoyance,

Tous mes remerciements aux membres du jury qui ont pris le temps de lire et de faire des observations sur ce modeste travail de recherche,

Mes remerciements vont également à l'endroit de tous les enseignants du département de Lettres Modernes de l'Université Assane SECK de Ziguinchor pour avoir contribué à ma formation,

J'adresse mes remerciements aussi à mes camarades de promotion,

Mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont soutenu ; ma Mère, mon Père, mes frères et sœur : Bakary, Dieynaba, Mamadou et Seyni, mes oncles et tantes, à Mme Ndiémé SOW,

Merci à Youssouph MANE et sa famille, à Ousmane KORTA et sa famille qui m'ont ouverte leur porte à Ziguinchor,

Merci à Abdallah SONKO, Ibrahima CISSE, Seydou NDIAYE, Pape Saliou NDIAYE et à El hadji Mor MBAYE.

## Sommaire

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Première partie : Etude des propriétés syntaxiques du verbe dans <i>Les Soleils des Indépendances</i></b> .....	6
Chapitre 1 : Essai de définition du verbe.....	8
Chapitre 2 : Classification des verbes employés dans le corpus.....	12
Chapitre 3 : Typologie des verbes dans le corpus.....	25
<b>Deuxième partie : Analyse stylistique des propriétés lexicales et sémantique du verbe dans <i>Les Soleils des Indépendances</i></b> .....	42
Chapitre 1 : Les propriétés discursives et argumentatives de la flexion verbale.....	44
Chapitre 2 : Les procédés énonciatives de la flexion verbale.....	51
Chapitre 3 : Les propriétés pragmatiques.....	64
<b>Conclusion</b> .....	71
<b>Bibliographie</b> .....	75
<b>Webographie</b> .....	76

# **INTRODUCTION**

Si la syntaxe est la branche de la linguistique qui étudie la façon dont les morphèmes libres (les mots) se combinent pour former des syntagmes (nominaux ou verbaux) pouvant mener à des propositions (indépendantes ou principales /subordonnées, relatives, conjonctives), lesquelles peuvent se combiner à leur tour pour former des énoncés, il faut retenir que le verbe peut être considéré comme le pivot central, le noyau de la phrase verbale. Il est l'une des unités du discours les plus complexes tant pour sa définition que pour sa délimitation. Cette complexité relève des différents désaccords, des définitions proposées du verbe, car chacune d'elle présente des insuffisances. Toutes les acceptions du verbe reposent sur des critères librement choisis par les spécialistes. Néanmoins, il est possible de proposer une définition qui pourrait faire l'unanimité si nous privilégions le point de vue morphologique :

« Le verbe est un mot ou une suite de mots qui se conjugue à différents temps (présent, passé composé, etc.), portant les marques du mode (indicatif, subjonctif, etc.) et de la voix (active/ passive). Il varie aussi en nombre (singulier / pluriel), en personne (je, tu, il, etc.) et parfois en genre quand il est au participe (masculin / féminin). Certains verbes sont parfois associés à des mots avec lesquels ils forment des ensembles inséparables que l'on appelle « locutions verbales ». Les nombreuses formes que possèdent les verbes, sont reprises dans les séries figurantes dans les tableaux de conjugaison que l'on appelle temps verbaux. »<sup>1</sup>

Chacun de ces temps simples : présent, passé composé, imparfait, etc. expriment une nuance de sens particulière. La plupart des verbes en possèdent chacun une vingtaine. Le verbe exprime des actions, des états, des événements et des procès en les situant dans le temps. Il indique l'époque, le passé, le présent ou l'avenir à laquelle ils ont, ils auront ou devraient avoir lieu du point de vue de celui qui parle. Le locuteur peut se tromper ou encore chercher à éviter la précision. Conjugués à leurs différentes formes, les verbes permettent aussi de situer les événements les uns par rapport aux autres en indiquant lesquels se produisent avant (antérieurement), en même temps que (simultanément), ou après (ultérieurement) les autres. Les formes verbales fournissent ainsi les indices grâce auxquelles on peut ranger les événements dans l'ordre dans lequel ils se sont déroulés. Elles permettent également de situer l'action, l'événement, et l'état par rapport au moment où l'on parle.

Par ailleurs, toute étude d'un texte consiste à interroger son contenu en s'appuyant sur le message véhiculé, mais aussi sur le style. Si le texte met en œuvre une culture commune, la manière d'écrire est propre à son auteur. Cette manière d'écrire constitue son style par le biais du vocabulaire, la grammaire et les figures de rhétorique qu'il utilise. Dans *Les Soleils des Indépendances*, Kourouma a fait un usage particulier de la syntaxe et de la sémantique française. Retenons d'emblée que la stylistique, c'est dans la langue écrite, le caractère de la diction, et ce caractère est modifié par le génie de la langue, par les qualités de l'esprit et de l'âme de l'écrivain, par le genre dans lequel il

---

<sup>1</sup> KALINOWSKA. Irène. M, *Le verbe : mode et temps*, <https://www.furet.com>, consulté le 06/04/2022

s'exerce, par le sujet qu'il traite, par les mœurs ou la situation du personnage qu'il fait parler ou de celui qu'il revêt lui-même, en fin par la nature des choses qu'il exprime. Pour cette analyse, l'objet porte sur le choix du système verbal chez Kourouma avec l'exemple de *Les Soleils des Indépendances*.

Pour rappel, notre sujet s'interroge sur l'étude syntaxique et stylistique du verbe en s'appuyant sur un corpus littéraire. Il s'agit de *Les Soleils des Indépendances* (1970) d'Ahmadou Kourouma. L'histoire que raconte l'auteur est celle d'un prince Fama qui a perdu son rang social à cause de l'abus de pouvoir des nouveaux dirigeants de la Côte d'Ivoire après les indépendances. Par ailleurs, les écrivains africains de cette période de désenchantement ont consacré leurs écritures à la défense d'une cause noble. Ils ont dénoncé grâce au pouvoir du verbe les aberrations, les injustices, la corruption, etc. Voilà quelques thèmes majeurs évoqués dans le roman négro-africain après les indépendances. Mongo Béti note : « La réalité actuelle de l'Afrique noire, sa seule réalité profonde, c'est avant tout la colonisation et ses méfaits... il s'en suit qu'écrire sur l'Afrique noire, c'est prendre parti pour ou contre la colonisation. Impossible de sortir de là ».<sup>2</sup>

La quasi-totalité des œuvres de cette ère font apparaître la vie de la société africaine durant et après la colonisation. Parmi ces auteurs, nous retenons Ahmadou Kourouma dont l'œuvre *Les Soleils des indépendances* a marqué un tournant décisif dans la littérature négro-africaine mais aussi dans la grammaire du français. Il se démarque de ses prédécesseurs et prône une voie nouvelle dans l'écriture d'un roman moderne. Il travaille dans cette œuvre à la cohabitation des langues : le français langue d'écriture et le malinké langue de pensée et de création. Cette nouvelle technique d'écriture marque une rupture dans la création romanesque africaine et affecte la valeur syntaxique et sémantique du verbe. D'emblée, Ahmadou Kourouma présente son œuvre sous les traits de l'oralité africaine en affirmant : « Il y avait une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahima, de race malinké, ou disons-le en malinké : il n'avait pas soutenu un petit rhume... »<sup>3</sup>

A propos de l'oralité de la littérature négro-africaine, Kesteloot précise qu'il convient de faire la différence entre : « les œuvres écrites en langues européennes et la littérature orale qui s'exprime en langues africaines. »<sup>4</sup>

C'est dans cette alternance entre l'écriture et l'oralité que nous tenterons de déterminer la valeur syntaxique et stylistique du verbe malgré sa complexité. La particularité de cette écriture réside dans ce que Madeleine Borgomano décrit :

---

<sup>2</sup> BETI. M, cité dans J. Chevrier, *littérature nègre*, Paris, A. Colin, 1974, P. 136, <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php-article293>, consulté le 09/04/2022

<sup>3</sup> KOUROUMA. A, (1970), *les Soleils des indépendances*, Paris, Editions du seuil, janvier, P. 9

<sup>4</sup> KESTELOOT. L, *les écrivains noirs de langue française : naissance d'une littérature*, thèse, 1963

« Ahmadou Kourouma nous paraît l'un des meilleurs initiateurs. Mais, il n'a rien d'un guide touristique, il n'écrit pas pour nous donner, à nous lecteurs étrangers, un aperçu exotique de son pays. Il n'écrit même pas vraiment pour nous, ou pas d'abord pour nous. Il écrit c'est tout. Comme tout grand écrivain. Mais il nous convie à l'aventure d'une découverte profonde, installant au cœur de l'autre : cette expérience exige une totale disponibilité et une grande ouverture. »<sup>5</sup>

Nous comprenons avec Borgomano que l'écrivain ivoirien est en mesure d'écrire en tordant les normes académiques de la langue française. Cela constitue, pour lui, un désir de se libérer des « menottes » européennes car toute la pensée africaine ne saurait être traduite fidèlement dans une langue étrangère. Senghor semble lui donner raison en renchérissant :

« Une littérature noire de langue française me paraît possible, il est vrai (...). (Mais) une telle littérature ne saurait exprimer toute une âme. Il y a une certaine saveur, une certaine odeur, un certain accent, un certain timbre noir inexprimable à des instruments européens. Le bilinguisme précisément permettrait une expression intégrale du nègre nouveau. »<sup>6</sup>

Autrement dit, l'écrivain a le droit de créer son style. Kourouma, lui, tord le cou à la syntaxe française en intégrant des expressions puisées dans sa langue maternelle le malinké. Néanmoins, le verbe constitue dans sa réflexion le pivot central dans le discours. Au moment où certains écrivains consacraient l'écriture à la défense des causes sociales, Kourouma est parvenu à passer sous les radars des normes de la grammaire. L'esthétique du romancier est mise en exergue dans cette œuvre par l'emploi massif des verbes tels que nous le retrouvons dans ces phrases extraites du corpus :

« *Le soir descendait, le soir tomba* »,<sup>7</sup>  
« *Le soleil mourant s'empêtrait dans un marais de pourpre* »,  
« *Balla consulta marabout, fétiche et sorcier* »,  
« *Rapidement le soleil montait au-dessus des têtes* »,  
« *Le soleil arrivait au point de la deuxième prière* »,  
« *Le grand marabout coupa la prière et passa le palabre aux griots* ».

Dans ces différentes phrases, nous relevons huit verbes conjugués. Ils répondent tous aux deux critères du sémantisme et de la construction. L'analyse du verbe à partir de ce corpus constitue un réel prétexte pour mieux analyser son usage en français contemporain. Le verbe occupe une place de choix dans ce discours même si, il existe, il faut le préciser, des phrases averbales. Il faut noter que l'interprétation d'une phrase ou d'un texte ne passe pas sans pour autant se référer au verbe. Dans cette analyse, la tournure de certains verbes est un aspect qui mérite d'être observée car faisant l'objet

---

<sup>5</sup> BORGOMANO ; M, Kourouma. A, *Le « guerrier » griot*, Paris, l'Harmattan, 1998, p. 6

<sup>6</sup> SENHOR. L. S, *Liberté 1. Négritude et humanisme*, Paris, Seuil, P. 19

<sup>7</sup> Op. cit. 186

Op.cit. 125

Ibib. 126

Ibib. 141

de traduction littérale. Ainsi, il s'agit de rendre explicite certaines spécificités syntaxiques du verbe caractérisant ce corpus. Enfin, nous chercherons à mieux comprendre l'essence de certaines questions épineuses qui empêchent le fonctionnement parfait de la structure verbale.

Dès lors, quelle est la place du verbe dans cette œuvre d'Ahmadou Kourouma ? N'affecte-t-il pas la structure du verbe dans la langue française ? Pouvons-nous envisager de redéfinir le verbe dans ce roman ? Quelle serait la classification idéale des verbes dans ce corpus ?

Pour mener à bien la réflexion, nous tenterons d'abord de cerner les propriétés sémantiques et syntaxiques du verbe ; ensuite nous analyserons les multiples procédés stylistiques du verbe dans *Les Soleils des Indépendances*.

**Première partie : Etude des propriétés sémantiques et syntaxiques du verbe avec  
l'exemple *Les Soleils des Indépendances*.**

Analyser les propriétés sémantiques et syntaxiques du verbe dans *Les Soleils des Indépendances* nécessite une démarche rigoureuse vu la complexité de la notion. Cependant, il convient de noter que l'étude du verbe a fait l'objet de débats au sein des spécialistes. Trouver une définition qui fera l'unanimité est jusque-là difficile. Par ailleurs, malgré le fait qu'il soit l'une des espèces indispensables dans une phrase verbale, son étude demeure complexe. Ainsi, nous allons essayer d'apporter notre contribution à l'étude des différents concepts proposés par les grammairiens. Dans le but d'explicitier son emploi dans le corpus, il urge de proposer une élucidation conceptuelle du verbe en tenant compte des critères syntaxique, sémantique et morphologique. Dans cette première partie, nous proposons trois chapitres. Le premier chapitre est axé sur l'étude conceptuelle du verbe du point de vue sémantique, syntaxique et morphologique. Toutes ces différentes définitions proposées par les spécialistes, nous essayerons de privilégier une définition qui tiendra en compte chacune de ces approches. Dans le second chapitre, nous allons mettre l'accent sur l'analyse de la classification de quelques verbes extraits du corpus en guise d'illustrations. Nous mettrons fin à cette première partie par l'étude de la typologie des verbes.

## Chapitre 1 : Essai de définition du verbe

Les rares acceptions proposées jusque-là concernant le verbe en français s'avèrent insuffisantes. Néanmoins, il occupe une place importante dans le discours malgré l'existence des phrases averbales. Lucien Tesnière le considère comme étant l'élément indispensable, central dans la construction de la phrase. Denis Creissels et André Martinet, quant à eux, le définissent par sa fonction prédicative. C'est à partir de la réduction des unités phrastiques de base qu'on peut proposer une démarche visant à établir le verbe comme une notion extensible à toutes les langues. La plupart des verbes expriment l'action ou son corrélatif la passion, mais une définition ne saurait se contenter de cette généralité. Il n'y a pas d'ailleurs de proposition sans verbe, et il est déjà loin d'être aussi vrai que la plupart des propositions découlent d'un sujet. Pour s'en tenir aux seules propositions ayant trait au réel, on ne voit que les prédicats qui permettent de traduire sous une forme universelle ce que peuvent exprimer les diverses propositions. Mais le verbe signifiant l'action, il devient impensable que l'on devrait en user quand il s'agit de dire d'un sujet notamment sa substance, ses dimensions, ses qualités. On n'accorderait jamais que les mots humanité, taille, santé, signifient des actions ; on nous demande pourtant de dire que dans « *assois tes fesses et ferme la bouche ! Nos oreilles sont fatiguées d'entendre tes paroles* » (Ahmadou Kourouma *Les Soleils des Indépendances* (p.15) parce qu'ils sont des verbes, expriment l'action. La vertu du verbe réduirait ainsi tout prédicat à l'action ; l'être même, dès lors qu'il serait exprimé en des propositions, coïnciderait rigoureusement avec l'action.

### 1-1- Du point de vue sémantique

La Grammaire Scolaire Traditionnelle (GST) définit le verbe comme un mot qui exprime une action faite ou subie par le sujet. Nous pouvons objecter tout de même que certains verbes n'expriment pas d'action mais un rapport, une relation avec les réalités du monde. C'est le cas des verbes tels qu'*avoir, posséder, ressembler*, etc. Les deux séquences extraites du corpus prouvent à suffisance un tel emploi : « *Fama avait fini* <sup>8</sup> », « *Konaté avait la nostalgie de son pays* <sup>9</sup> »

Maurice Grevisse dans *Le Bon usage* (1980, séquence 1337) renchérit en définissant le verbe comme étant un « *mot qui exprime soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'attribut au sujet* ». Une nouvelle objection est possible en plus de la première dans la mesure où un nom peut exprimer une action, un état comme l'atteste l'exemple suivant : « *la colonisation, les maladies, la famine, même les Indépendances, ne tombent...* » <sup>10</sup>

Le point de vue sémantique se fonde sur la représentation que l'on se fait de la réalité. Selon la tradition grammaticale (*Grammaire générale et raisonnée* de 1660), les substances statiques,

---

<sup>8</sup> Ibid, p. 196

<sup>9</sup> Op. cit., p. 85

<sup>10</sup> Op. cit, P : 113

l'existence perçue comme immobile, sans mouvement ni durée, sont dénotées par l'espèce nominale, alors les phénomènes dynamiques sous forme de procès sont incarnés par l'espèce verbale. On constate que les définitions qui ressortent de ce point de vue connaissent toutes des insuffisances. Cependant, le verbe sert à exprimer une action et à attribuer une caractéristique à un sujet : *Fama creusait les rats.* (Action) ; *L'Afrique connaîtra la paix quand chaque nègre resterait chez lui.* (Caractéristique)<sup>11</sup>

Ce type de définitions pose problème car des études ont montré que si l'on demande à un élève de lire la définition et les exemples, puis de repérer les verbes dans d'autres phrases, il y arrive mieux si les phrases ressemblent aux exemples. C'est donc dire que, pour comprendre, il utilise davantage les exemples que la définition. Convenons-en, il serait difficile d'expliquer, en se fondant sur une définition uniquement sémantique, c'est pourquoi (devoir et décédé) sont des noms et non des verbes dans ces extraits : *il rappelait le devoir de saluer le défunt à sa demeure. Le coran dit qu'un décédé est un appelé par Allah.*<sup>12</sup>

## 1-2-Du point de vue syntaxique

La syntaxe est, à l'origine, la branche de la linguistique qui étudie la façon dont les mots se combinent pour former des phrases ou des énoncés dans une langue. Nous distinguons la syntaxe, qui concerne les expressions (les mots), de la sémantique, qui concerne ce qui est visé par les expressions (le sens, la signification/les choses). Ainsi, la syntaxe est le respect, ou le non-respect, de la grammaire formelle d'une langue, c'est-à-dire des règles d'agencements des lexèmes. D'un point de vue purement linguistique, la syntaxe étudie l'ordre des mots par exemple en français, celui-ci peut changer le sens de la phrase : *Bakary s'en alla consulter* par rapport à *consulter Bakary s'en alla.*<sup>13</sup>

Pendant plusieurs siècles, le travail en syntaxe était dominé par un cadre connu comme la grammaire générale, ce qui a été exposé d'abord en 1660 par Antoine Arnauld dans un livre du même nom. En syntaxe, le verbe est défini comme étant le noyau de la phrase, il joue un rôle important dans l'agencement, la combinaison des mots dans un texte afin d'aboutir à la cohérence régie par des règles de construction. Même s'il existe des phrases averbales, son emploi est primordial. Le verbe se construit avec un ou plusieurs compléments, y compris le sujet, qui prennent des formes variées : groupe nominal ou prépositionnel, pronom, proposition complétive, infinitive, adverbe, etc. Ces différentes réalisations se laissent décrire comme les manifestations d'une structure unique constituée

---

<sup>11</sup> Op. cit, P : 94

<sup>12</sup> Ibid, p 114  
Ibid. 105

<sup>13</sup> Ibid. p. 99

d'un noyau verbal, de ses dépendants et des propriétés liées aux rapports entre eux. La description syntaxique cherche à identifier ces propriétés. Une grammaire syntagmatique caractérise la nature des compléments verbaux à partir de leur forme morphosyntaxique : on précise la catégorie grammaticale des éléments (symboles terminaux) ou des syntagmes (symboles non terminaux) apparaissant comme compléments.

Ce passage servira d'illustration dans le cadre de l'étude de la syntaxe verbale : *au retour de la mosquée, chaque matin Diamourou et Fama s'arrêtaient et saluaient à la porte des veuves.*<sup>14</sup> on comprend ici le rôle primordial du verbe dans une phrase car si l'on supprime les deux verbes mis en évidence on aura « *au retour de la mosquée, Diamourou et Fama à la porte des veuves.* On admet qu'après avoir ôté les verbes la valeur sémantique de la phrase devient ambiguë.

### 1-3-Du point de vue morphologique

Le verbe est défini comme « un mot qui se conjugue ; autrement dit un mot qui peut porter des désinences indiquant la personne, le nombre, le temps, le mode, la voix (parfois au participe, il varie en genre) » (Grevisse, 2008). En outre, la manière dont le verbe est affecté par les catégories morphologiques est différente de la manière dont les autres classes de mots sont affectées, surtout quand il s'agit du nombre. En effet, contrairement aux autres classes, la morphologie d'un verbe au pluriel n'est pas la même selon qu'on passe d'une personne de conjugaison à une autre. Analysons ces extraits du corpus en guise d'illustrations :

« Leurs visages vidés *devinrent* froids, même durs, leurs yeux plus profonds, leurs narines battirent plus rapides, les lèvres commencèrent à baver. Dans la suite Salimata vint et revint, ils se familiarisèrent et même elle lui *devint* indispensable<sup>15</sup>. »

L'analyse du verbe *devenir* mis en italique dans cet extrait permet de ressortir sa pluralité morphologique dans sa différente conjugaison. Partant de sa définition, du point de vue morphologique ces verbes sont conjugués à la troisième personne du singulier et du pluriel au passé simple de l'indicatif. Toutefois, l'usage de ces personnes différentes n'entraînent pas un changement de la racine verbale mais nous constatons une modification au niveau de la désinence verbale en passant d'une personne de conjugaison à une autre, l'indicatif et la voix active de ces verbes sont de même des critères qui participent à l'accomplissement de la définition du verbe selon la forme.

---

<sup>14</sup> ibid, P. 129

<sup>15</sup> Op. cit, PP. 62, 66

Le critère morphologique permet aussi de dégager certains traits spécifiques, notamment les désinences verbales, qui varient en temps, mode, en personne et nombre. Cependant, les études sur la morphologie verbale en français langue seconde s'intéressent à l'emploi et au développement des formes verbales dans le discours de l'apprenant. Les premières recherches sur la morphologie verbale ont dressé un inventaire des morphèmes verbaux selon l'ordre dans lequel ils sont acquis. Ces études ont permis de rendre compte de l'émergence progressive des formes verbales. Elles reflètent un paradigme de recherche en l'étude des marques grammaticales dominant par rapport à celle des marques lexicales, et par rapport à l'étude de leurs fonctions. Par formes verbales, nous entendons ici les formes du radical verbal, supports du sens lexical du verbe, et les désinences verbales, porteuses des informations concernant la personne, le nombre, le temps et l'aspect.

## Chapitre 2 : Classification des verbes employés dans le corpus

Dans ce présent chapitre, il s'agira de classer les verbes selon les différentes approches des linguistes et grammairiens. Nous pouvons identifier le verbe dans une phrase en cherchant l'élément auquel il se rapporte, qui peut être soit un nom soit un groupe nominal dans la phrase. En portant des marques de temps et de mode, il permet à celui qui parle ou écrit de situer son action dans le temps, par rapport au moment où il s'exprime, les événements qu'il évoque. Le *Dictionnaire Larousse* définit la classification comme : « une distribution par classe, par catégorie, selon un certain ordre et une certaine méthode ». <sup>16</sup>

Plusieurs classifications ont été proposées par les linguistes, mais chacune d'elle présente des limites. Il n'y a pas d'unanimité sur les critères de classification du verbe chez les linguistes et grammairiens. Certains comme Jean Dubois (1967) a regroupé les verbes suivants le nombre de radicaux qu'ils peuvent avoir lors de leurs différentes conjugaisons. A l'instar de Dubois, Maurice Grevisse (2008), propose un classement en mettant l'accent sur la terminologie des verbes, c'est-à-dire le verbe conjugué au présent de l'indicatif mais portant uniquement sur les personnes au singulier (je, tu, il/ elle). Martin Riegel et alii ont classé les verbes à partir de leurs suffixes en phonologie, c'est-à-dire le son que l'on entend et de la désinence à l'écrit. Leur étude porte sur un certain nombre de temps (le futur simple de l'indicatif et le conditionnel présent ; le passé et l'imparfait du subjonctif, etc.). La Grammaire Scolaire Traditionnelle considère que les verbes ne peuvent être classés qu'en trois groupes en tenant compte de la désinence à l'infinitif et au participe présent. L'espace français considère que les verbes peuvent être classés selon trois points : le fonctionnement de la conjugaison, la façon dont les verbes se construisent et la tournure. Aucune classification n'a réussi le pari d'être complète. Nous essayerons par le biais des différents points de vue défendus par les auteurs de proposer une classification satisfaisante. Il convient de noter que le verbe s'affiche comme une catégorie complexe, difficile à cerner. Ne sera-t-il pas préférable de le classer en tenant compte des différentes approches dans l'objectif de privilégier un point de vue afin d'arriver à une classification critériée. Nous privilégions le point de vue morphologique en nous basant sur les quatre différents critères permettant de reconnaître le verbe, il est beaucoup plus simple et plus commode dans son identification :

- Le critère de sens : il s'intéresse à l'action exprimée par le verbe,
- Le critère de fonction : le verbe est l'élément central de la phrase c'est à lui que rattachent les compléments,
- Le critère formel : il présente différentes formes par rapport à sa conjugaison,

---

<sup>16</sup> Dictionnaire, *le Petit Larousse grand format*, 2001, Paris, p. 224

- Le critère de combinaison : il ne peut être précédé par un déterminant mais d'un pronom personnel.

A la lumière de ce que nous avons élaboré précédemment sur les différentes approches de la classification du verbe, nous examinerons chaque point de vue pour faire une synthèse en vue de prendre en compte chacune des études classificatoires du verbe.

### 2-1- Dans la *Grammaire méthodique du français*

Martin Riegel et alii ont porté leur étude sur les critères de classification du verbe en mettant l'accent sur leur désinence à l'oral mais aussi en tenant compte des différents changements morphologiques (radical). Par ailleurs, dans leur classification ils ont analysé la particularité de certains verbes du point de vue de la modification vocalique c'est-à-dire la substitution orthographique au niveau de la forme verbale. Dans cette étude ils ont regroupé les verbes qui ont les mêmes dérivés, selon la conjugaison de certains temps : le futur et le conditionnel, l'imparfait et le passé simple, le passé et l'imparfait du subjonctif. En ce sens, nous essayerons de classer les verbes employés dans *Les Soleils des Indépendances* d'Ahmadou Kourouma. Il s'agit de choisir quelques verbes et de les conjuguer aux différents temps proposés par Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul.

Nous nous appuyerons sur le verbe « renforcer » dans la phrase suivante : « Qu'Allah continue de bénir et de renforcer la communauté malinké de la capitale chaque malinké se surpassa en générosité. »<sup>17</sup>

<b>Futur</b>	<b>Conditionnel</b>	<b>Imparfait</b>	<b>Passé simple</b>	<b>Passé</b>	<b>Imparfait du subjonctif</b>
Je renforcerai	Je renforcerais	Je renforçais	Je renforçai	Que j'aie renforcé	Que je renforçasse
Tu renforceras	Tu renforcerais	Tu renforçais	Tu renforças	Que tu aies renforcé	Que tu renforçasses
Il renforcera	Il renforcerait	Il renforçait	Il renforça	Qu'il ait renforcé	Qu'il renforçât
Nous renforcerons	Nous renforcerions	Nous renforçions	Nous renforçâmes	Que nous ayons renforcé	Que nous renforçassions
Vous renforcerez	Vous renforceriez	Vous renforchiez	Vous renforçâtes	Que vous ayez renforcé	Que vous renforçassiez
Ils renforceront	Ils renforceraient	Ils renforçaient	Ils renforçèrent	Qu'ils aient renforcé	Qu'ils renforçassent

**Tableau 1 : Récapitulatif de quelques emplois des temps verbaux**

Pour rappel, la conjugaison est un ensemble d'agencement logique de la morphologie verbale qui entretient une relation avec la base d'un verbe, c'est-à-dire les variations de forme selon le nombre, la personne, le mode, le temps. Dans les rectifications des années 1990 Martin Riegel et alii ont montré que certains verbes comme ceux du premier groupe possèdent des particularités, c'est

<sup>17</sup>Op. cit, P. 81

l'exemple des verbes qui se terminent à l'infinif par «cer », le « c » porte une cédille devant « a et o » dans la conjugaison de certaines personnes comme nous l'avons cité précédemment le verbe *renforcer*. A cela s'ajoute des verbes qui permettent de faire un changement vocalique à la rencontre d'un « e » caduc en « è » ouvert quand la syllabe qui suit contient un « e » caduc. A ces aspects s'ajoutent les verbes du troisième groupe qui regroupent la totalité des verbes irréguliers autrement dit des verbes qui présentent des variations morphologiques à la base verbale. *La Grammaire méthodique du français* est un ouvrage qui a traité les différents aspects que peuvent avoir le verbe à tous les infinitifs selon leur critère de classification et les différentes formes orthographiques que porte le verbe c'est-à-dire les changements morphologiques au niveau de la base verbale, en regroupant les verbes qui présentent les mêmes variations (dérivé) que ce soit au code oral et au code écrit lors de leur conjugaison.

Cependant, dans la classification proposée par Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, il nous conviendra de confronter différents temps pour classer les verbes selon leur désinence à l'oral. Pour être plus explicite, nous nous proposons la transcription phonétique des désinences verbales. La comparaison des différents temps à savoir le futur et le conditionnel, l'imparfait et le passé simple et enfin le passé et l'imparfait du subjonctif constitue notre postulat de départ.

- **Le futur et le conditionnel**

La conjugaison du verbe *renforcer*, premier groupe (infinitif en *-er*, participe présent en *-ant*) au futur et conditionnel nous a permis de comprendre que ces verbes ont une seule base dans leur différente personne à l'oral comme à l'écrit et un seul trait phonétique. Avec la première personne du singulier, nous avons :

Pour le futur : je [ *ʁɑ̃fɔʁsəʁε* ] → conditionnel : je, tu et ils : [ *ʁɑ̃fɔʁsəʁε* ]. Ces deux temps ont la même base verbale [ *ʁɑ̃fɔʁs* ] et à l'affixe le son [ *ε* ], à cela s'ajoute → le [ *ʁ* ] qui permet d'avoir la similitude phonétique [ *ʁε* ] en dehors des désinences aux différentes personnes citées précédemment. Par ailleurs, la conjugaison du verbe *renforcer* à la première personne du pluriel (nous) montre des dissemblances par rapport à la classification proposée par ces auteurs par exemple nous avons : au futur nous [ *ʁɑ̃fɔʁsəʁɔ̃* ], conditionnel nous [ *ʁɑ̃fɔʁsəʁjɔ̃* ] la distinction phonétique est marqué par le son [j] etc.

Ils ont des désinences communes à l'oral au futur à la 1<sup>ère</sup> personne du singulier et aux personnes 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> au singulier et à la 3<sup>ème</sup> personne du pluriel au conditionnel. A l'écrit, ils conservent le même radical mais s'affiche avec une différente désinence. Par exemple, la conjugaison nous propose ceci : (Nous renforcerons) et (nous renforcerions), (ils renforceront et ils renforceraient).

- **L'imparfait et le passé simple :**

Ces deux temps ont une même flexion verbale en phonétique au niveau de la 1<sup>ère</sup> personne au passé simple et 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> personne de l'imparfait

Passé simple : je [kãfɔksɛ] → imparfait : je [kãfɔksɛ] tu [kãfɔksɛ] ils [kãfɔksɛ].

Ils se distinguent à l'écrit par la lettre « t ». Cependant, la première personne du pluriel et la deuxième se distinguent à l'oral par la désinence et à l'écrit : (renforçons, renforciez) (renforçâmes, renforçâtes).

▪ **Passé et l'imparfait du subjonctif :**

Le radical du verbe est invariable malgré la conjugaison au passé avec l'auxiliaire « avoir » mais ne présentent pas les mêmes désinences au code oral à toutes les personnes de la conjugaison à ce niveau le verbe *renforcer* joue le rôle de participe passé.

Passé : « que j'aie [kãfɔksɛ] que nous ayons [kãfɔksɛ] ont la même flexion verbale à toute les personnes au passé, → à l'imparfait du subjonctif nous avons : que je [kãfɔksas] que nous [kãfɔksasjɔ̃]. Ici, nous constatons une dissemblance entre ces deux temps, à l'imparfait du subjonctif le verbe conserve son radical et s'affiche avec des terminologies distinctes tel que le phénomène de la voyelle [a] et le doublement de la consonne [s] sauf à la troisième personne du singulier à l'imparfait du subjonctif. Il en est de même au code écrit, ils présentent des particularités parallèles.

• **Classification des verbes du deuxième groupe en (ir) :**

Bien qu'il ait la forme adjectivale, le verbe « bâtir » (infinitif -ir, participe présent -issant) employée dans cette séquence permet de le conjuguer à l'imparfait et au passé simple : « Une nuit on appela Fama et on le fit monter avec quelques autres détenus dans un camion ; au petit matin ils s'arrêtent devant une caserne bâtie à l'entrée d'une ville. »<sup>18</sup>

Imparfait	Passé simple	Futur	Conditionnel	Passé	Imparfait du subjonctif
Je bâtissais	Je bâtis	Je bâtirai	Je bâtirais	Que j'aie bâti	Que je bâtisse
Tu bâtissais	Tu bâtis	Tu bâtiras	Tu bâtirais	Que tu aies bâti	Que tu bâtisses
Il bâtissait	Il bâtit	Il bâtira	Il bâtirait	Qu'il ait bâti	Qu'il bâtisse
Nous bâtissions	Nous bâtîmes	Nous bâtirons	Nous bâtirions	Que nous ayons bâti	Que nous bâtissions
Vous bâtissiez	Vous bâtîtes	Vous bâtirez	Vous bâtiriez	Que vous ayez bâti	Que vous bâtissiez
Ils bâtissaient	Ils bâtirent	Ils bâtiront	Ils bâtiraient	Qu'ils aient bâti	Qu'ils bâtissent

**Tableau 2 : Récapitulatif de quelques emplois des temps verbaux**

Nous observons que quel que soit le modèle de conjugaison de l'imparfait et du passé à toutes les personnes, il y a une différence régulière au niveau de la formation des désinences à l'oral comme à l'écrit :

<sup>18</sup>Op. cit, p. 160

Je [batisɛ] nous [batisjɔ̃] → je [bati] nous [batim]

Je bâtissais, nous bâtissions → je bâtis, nous bâtîmes

### ✚ Le futur et le conditionnel :

Ces deux temps Présentent leur forme d'une façon régulière à la 1<sup>ère</sup> personne du futur et 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> au singulier et 3<sup>ème</sup> personne au pluriel à l'oral nous avons :

Je [batiʔɛ] → je, tu, il, ils [batiʔɛ] conditionnel

A l'écrit je bâtirai → je et tu bâtirais, il bâtirait, ils bâtiraient

Ces deux temps conservent le radical du verbe [bat] à toutes les personnes et une similitude à l'oral au niveau de certaines personnes ; à l'écrit, ils créent un parallélisme de désinence.

### ✚ Le passé et l'imparfait du subjonctif

Présentent une différence de forme et de terminologie dans leur conjugaison et maintient la base du verbe, sauf au niveau du participe à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier au passé.

A l'oral : qu'il ait [bati] → qu'il [bati]

A l'écrit : qu'il ait bâti → qu'il bâtît, ils se distinguent de la lettre « t »

Le passé s'affiche avec l'auxiliaire « avoir » suivi du participe passé du verbe « bâtir ». Cependant, nous observerons que, quel que soit le modèle de conjugaison les désinences du passé et de l'imparfait du subjonctif ont une grande différence du point de vue phonologique. Toutes les personnes présentent une caractéristique différente excepté le participe et la 3<sup>ème</sup> personne du singulier de l'imparfait du subjonctif à l'oral comme à l'écrit.

### ✚ Le passé et l'imparfait du subjonctif du verbe « devoir » (infinitif en -oir, participe présent en -ant) :

« Les clients payeurs n'arrivaient pas encore, la sortie n'avait pas sonné, elle ne devait plus tarder <sup>19</sup>»

Passé	Imparfait du subjonctif	Futur	Conditionnel	Imparfait	Passé simple
Que j'aie du	Que je dusse	Je devrai	Je devrais	Je devais	Je dus
Que tu aies du	Que tu dusses	Tu devras	Tu devrais	Tu devais	Tu dus
Qu'il ait du	Qu'il dut	Il devra	Il devrait	Il devait	Il dut
Que nous ayons du	Que nous dussions	Nous devrons	Nous devrions	Nous devrions	Nous dûmes
Que vous ayez du	Que vous dussiez	Vous devrez	Vous devriez	Vous devriez	Vous dûtes
Qu'ils aient du	Qu'ils dussent	Ils devront	Ils devraient	Ils devraient	Ils durent

<sup>19</sup> Ibid, p. 58

**Tableau 3 : Récapitulatif de quelques emplois des temps verbaux**

La classification de Martin Riegel et alii regroupe aussi les verbes en (oir). En effet, nous avons choisi le verbe *devoir* afin de procéder à son analyse. Après avoir conjugué le verbe au passé et à l'imparfait du subjonctif, nous déduisons que ces deux temps ont une seule similitude qu'au participe passé du verbe *devoir* et à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier à l'imparfait du subjonctif au code oral mais se distinguent à l'écrit que par « t »1

Qu'il ait [dy] → qu'il [dy] que nous [dysjɔ̃] qu'il [dys]

Qu'il ait dû → qu'il dut, que nous dussions, qu'ils dussent

Il conviendra de dire que le passé se conjugue avec l'auxiliaire « avoir » d'une manière composée jouant le rôle de participe, à l'imparfait du subjonctif ce même verbe est conjugué sans auxiliaire présentant des formes différentes à l'écrit comme à l'oral dans leur conjugaison. Au passé (que tu aies dû) et à l'imparfait du subjonctif (que tu dusses).

✚ **Le futur et le conditionnel** ont les mêmes désinences à la première (1<sup>ère</sup>) personne du singulier au futur et à la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> personne du pluriel

Je [dʌvʁɛ] futur → je [dʌvʁɛ] tu [dʌvʁɛ] il [dʌvʁɛ] ils [dʌvʁɛ] conditionnel

Je devrai tu devras nous devrons → je devrais tu devrais nous devrions

Au conditionnel imparfait et au futur à l'oral, nous n'avons pas la même désinence (son) [ɛ] ce verbe dans sa construction aux autres personnes à l'écrit crée un fossé à ces temps.

✚ **L'imparfait et le passé simple**

Je [dʌvɛ] nous [dʌvɛ̃] ils [dʌvʁɛ] → Je [dy] nous [dym] ils [dyʁ]

Je devais nous devrons ils devraient → je dus nous dûmes ils durent

L'imparfait et le passé ont une particularité dans leur construction à l'oral comme à l'écrit à toutes les personnes, à cela s'ajoute la variation du radical *dev-oir* [dʌv] *dev-oir* (dus, dûmes dûtes durent). Les verbes dont la désinence à l'infinitif est en (re) comme « attendre » dans le passage : « *Attendre un soir, sans aucune raison, elle arriva silencieuse, comme traversée et cassée par des soucis de foudre.* » (P. 93).

Futur	Conditionnel	Imparfait	Passé simple	Passé	Imparfait du subjonctif
J'attendrai	J'attendrais	J'attendrais	J'attendis	Que j'aie attendu	Que j'attendisse
Tu attendras	Tu attendrais	Tu attendrais	Tu attendis	Que tu aies attendu	Que tu attendisses
Il attendra	Il attendrait	Il attendrait	Il attendit	Qu'il ait attendu	Qu'il attendit

Nous attendrons	Nous attendrions	Nous attendrions	Nous attendîmes	Que nous ayons attendu	Que nous attendissions
Vous attendrez	Vous attendriez	Vous attendiez	Vous attendîtes	Que vous ayez attendu	Que vous attendissiez
Ils attendront	Ils attendraient	Ils attendaient	Ils attendirent	Qu'ils aient attendu	Qu'ils attendissent

**Tableau 4 : Récapitulatif de quelques emplois des temps verbaux**

- Code oral : futur j' [atãdʁɛ]  $\longrightarrow$  conditionnel j' [atãdʁɛ] tu [atãdʁɛ] il [atãdʁɛ] ils [atãdʁɛ]
- Code écrit : futur *j'attendrai*  $\longrightarrow$  conditionnel : *j'attendrais, tu attendrais, il attendrait, ils attendraient*

La classification par désinence à l'oral et à l'écrit du verbe « attendre » au futur et au conditionnel révèle une similitude au plan phonologique au niveau des désinences et à l'écrit à la 1<sup>ère</sup> personne du singulier au futur et aux personnes 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> singulier et la 3<sup>ème</sup> personne du pluriel. Le radical du verbe dans la conjugaison à toutes les personnes de ces deux temps ne change pas [atãdʁ] (*attendr*) seuls les terminologies varient en personnes tu [atãdʁa] nous [atãdʁɔ̃] vous [atãdʁɛ] futur, nous [atãdʁjɔ̃] vous [atãdʁjɛ] conditionnel.

- Code oral : imparfait j' [atãdʁɛ] il [atãdʁɛ] nous [atãdʁjɔ̃] vous [atãdʁjɛ]



Passé simple J' [atãdi] il [atãdi] nous [atãdim] vous [atãdit]

- Code écrit : imparfait *j'attendrais il attendrait nous attendrions vous attendriez*



Passé simple : *j'attendis, tu attendis, il attendit, nous attendîmes, vous attendîtes, ils attendirent*

Le passé simple et l'imparfait du subjonctif sont deux temps qui présentent une particularité à la désinence à toutes les personnes à l'oral comme à l'écrit. Toutefois, ils gardent la même flexion (la base) du verbe.

- Code oral : passé que j'aie [atãdy] qu'il ait [atãdy] que nous ayons [atãdy] qu'ils aient [atãdy]



- Imparfait du subjonctif que j'[atãdis] qu'il [atãdi] que nous [atãdjɔ̃] qu'ils [atãdis]



- Code écrit passé *que j'aie attendu qu'il ait attendu que nous ayons attendu qu'ils aient attendu*

- Imparfait du subjonctif *que j'attendisse, qu'il attendît, que nous attendissions, qu'ils attendissent*

Le passé et l'imparfait du subjonctif s'affichent avec deux modèles différents l'un se conjugue avec les auxiliaires et l'autre s'emploie sans auxiliaire et tous présentent une caractéristique particulière à l'oral comme à l'écrit. Malgré l'emploi du passé avec l'auxiliaire *avoir* le verbe *attendre* ne perd pas sa valeur à toutes les personnes.

## **2-2- Dans *Le Bon usage***

Dans cette partie, nous nous intéresserons à la classification du verbe selon l'approche proposée par Maurice Grevisse. Il conviendra, ici, de classer les verbes suivants les désinences au présent de l'indicatif. En fonction du nombre de personnes de conjugaison, nous regrouperons les verbes en :

- « e » muet à la première personne du singulier « je » (« - er » à l'exception du verbe *aller* « - ir » *cueillir, offrir*)
- « x » dans les verbes en « oir » sauf « boire » deuxième personne du singulier des verbes qui s'affiche avec « s » à la désinence.
- Troisième personne du singulier « il » « e » muet et les autres désinences soumises à la concaténation en t, d et a même si Grevisse l'exclut de sa classification.

Pour mieux cerner cela, nous conjuguerons certains verbes au présent de l'indicatif et les classer. Dans l'exemple suivant : « *Les Nagos ne travaillent pas* » (p. 88) « autant qu'on *pouvait* la voir, rappelait... ».

« Travailler » au présent de l'indicatif : Je travaill(e), ils travaill(ent)

« Pouvoir » au présent de l'indicatif : Tu peu (x), ils peuv(ent)

Cette classification est complexe et ne permet pas d'analyser le verbe dans sa catégorie, c'est-à-dire dans son appartenance. A cela s'ajoute que certaines désinences identiques qu'on rencontre à des personnes différentes (« e » 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> personne du singulier) montrent les limites de cette classification. Dans une étude appropriée, nous adopterons le point de vue de *la Grammaire structurale du français*.

## **2-3- Dans *la Grammaire structurale du français : le verbe***

Pour rappel, la classification du verbe n'a pas fait l'objet d'unanimité en français. Les différentes approches préconisées jusque-là traduisent son caractère complexe. En effet, certains comme Jean Dubois ont classé les verbes selon le nombre de radicaux qu'ils peuvent avoir lors de leurs différentes

conjugaisons. Notre étude portera sur le choix de certains verbes extraits du corpus *Les Soleils des Indépendances*.

- **Premier groupe** sept radicaux :

Le verbe « être » tel qu'employé dans la phrase suivante : « *À trop se mettre en peine pour d'autre, le malheur qui n'était pas notre nous frappe* ». <sup>20</sup>. Pour ressortir les différents radicaux obtenus nous allons procéder à chaque fois à la conjugaison des verbes choisis dans le corpus aux temps convenus.

Présent de l'indicatif	Imparfait de l'indicatif	Futur simple	Imparfait du subjonctif
Je (s)uis, tu (e)s, nous (som)mes, vous (êt)es	J'étais, ét	Je (ser)ai	Que je (fuss)e

**Tableau de conjugaison des temps convenus**

Groupe	Critères	Verbes
Première groupe	- 7 radicaux : s, e, som, êt, ét, ser, fuss	Être

**Tableau récapitulatif des différents radicaux obtenus**

- **Deuxième groupe** six (6) radicaux : (aller et avoir)

« Le père de Diakité rentra chez lui, revint et le somma d'*aller* détacher le supplicié... » ; « Le secrétaire général et le président *eurent* la plus grande peine... » <sup>21</sup>

Présent de l'indicatif	Imparfait de l'indicatif	Futur simple	Subjonctif présent	Imparfait du subjonctif
Je (v)ais	J'(all)ais	J'(ir)ai	J'(aill)e	Que j'(alla)sse, que nous (allass)ions
Présent de l'indicatif	Imparfait de l'indicatif	Futur simple	Subjonctif présent	Passé simple
Il a	J'(av)ais	J'(au)rai	Que j'(ai)e, que nous (ay)ons	J'(eu)s

**Tableau de conjugaison des temps convenus**

Groupe	Critères de classification	Verbes
Deuxième groupe	6 radicaux : vais, va(s), vont ir, aill, allass 6 radicaux : a, av, au(r), ai, ay, eu(ss)	Aller Avoir

**Tableau récapitulatif des différents radicaux obtenus**

<sup>20</sup>ibid, p. 158

<sup>21</sup>Op. cit, p. 84

Op.cit., p. 175

Nous nous apercevons que seul l’auxiliaire « être » répond à cette classification regroupant les verbes présentant sept (7) radicaux lors de leurs différentes conjugaisons (suis, es, sommes, êtes, étais, serai, fusse). Après l’avoir conjugué, nous avons observé que sa morphologie varie d’un temps à l’autre. L’auxiliaire « avoir » comporte six radicaux comme l’indique le tableau : (j’ai, j’avais, j’eus, j’aurai, j’aie et j’eusse) de même le verbe « aller » comporte six radicaux identifiables (vais, vas, vont j’irai, aille et allasse).

Du point de vue de son étymologie le verbe *aller* apparaît comme un verbe supplétif. Il est issu de trois verbes distincts en latin *ambulare, ire, vadere*. En effet, le verbe « aller » à une conjugaison irrégulière. Ce verbe a subi beaucoup d’évolutions dans le temps. Il apparaît au VII<sup>e</sup> siècle sous la forme « alare » puis « aler » et en fin « aller ». Cette forme vient du latin « ambulare » qui signifie « se promener ». C’est pourquoi, on retrouve la diversité morphologique des temps du verbe « aller » qui tire son origine en latin avant d’être instauré dans les dictionnaires français : *ire* = aller, *vadere* = s’avancer et *ambulare* = se promener. Voilà pourquoi, on retrouve les traces de chacun des trois verbes dans les divers temps de conjugaison du verbe « aller » en français.

- **Troisième groupe** verbes présentant cinq radicaux : faire, pouvoir, vouloir, etc.  
« Seul lui le président ne *pouvait* pas construire le pays... »<sup>22</sup>

Présent de l’indicatif	Futur simple	Subjonctif présent	Subjonctif imparfait
Je (p)eux, nous (pouv)ons	Je (pourr)ai	Que je (puiss)e	Que je (puss)e

**Tableau de conjugaison des temps convenus**

Groupe	Critères de classification	Verbes
Troisième groupe	5 radicaux : peu, pouv, peuv, pourr, pu (ss)	Pouvoir

**Tableau récapitulatif des différents radicaux obtenus**

- **Quatrième groupe**

Les verbes présentant quatre radicaux : savoir, venir, tenir etc.

**Venir** : « le jour est fixé, se sera l’harman à venir. »<sup>23</sup>

Présent de l’indicatif	Futur simple
Je (vien)s, nous (ven)ons, ils vienn(ent)	Je (viendr)ai

**Tableau de conjugaison des temps convenus**

<sup>22</sup> Op.cit, p. 174

<sup>23</sup>Op.cit., p. 34-35

Groupe	Critères de classification	Verbes
Quatrième groupe	4 radicaux : vien, ven, vienn, viendr	Venir

### Tableau récapitulatif des différents radicaux obtenus

Le troisième groupe regroupe les verbes présentant cinq radicaux (faire, pouvoir, vouloir) et le quatrième groupe ceux qui s'affichent avec quatre différentes formes (savoir, venir, tenir, prendre etc.). Ces verbes lors de leurs conjugaisons présentent des formes particulières d'un temps à l'autre mais ont une similitude de radical dans leur conjugaison aux autres temps, ce qui les exclut de la classification de Dubois.

Par exemple : **venir** au futur et au conditionnel présent nous avons : *je viendrai, nous viendrons je viendrais* → *nous viendrions*.

- **Le cinquième groupe** regroupe les verbes qui ont trois radicaux : (devoir, recevoir, boire, plaindre etc.). Devoir : « pourtant Balla et Diamourou **devaient** se dire, se supporter <sup>24</sup>».

Présent de l'indicatif	Futur simple	Subjonctif présent
Nous (dev)ons	Je (devr)ai	Que je (doiv)e

### Tableau de conjugaison des temps convenus

Groupe	Critères	Verbes
Cinquième groupe	3 radicaux : dev, doiv, devr	Devoir

### Tableau récapitulatif des différents radicaux obtenus

- **Le sixième groupe** regroupe les verbes qui présentent deux radicaux dans leur différente conjugaison : (finir, nettoyer, partir, dormir etc.)

Présent de l'indicatif	Subjonctif présent
Je (fin)is	Que je (finiss)e

### Tableau de conjugaison des temps convenus

Groupe	Critères de classification	Verbes
Sixième groupe	2 radicaux : fin, finir	Finir

### Tableau récapitulatif des différents radicaux obtenus

La classification de ces deux groupes nous a permis de mieux cerner le cinquième groupe avec trois radicaux et le sixième groupe présentant deux radicaux au cours de leurs différentes

<sup>24</sup> Ibid., p. 111

conjugaisons. Au-delà de ces temps verbaux choisis, il ressort qu'ils ont les mêmes bases dans leurs emplois. Par exemple, pour ce qui est du verbe « *finir* », nous allons comparer ces bases du subjonctif présent et à l'imparfait du subjonctif.

Que je finisse que nous finissions  que je finisse que nous finissions.

- **Septième groupe** regroupant les verbes présentant un radical dans leurs différentes conjugaisons : (arracher, chanter, offrir, cueillir)

« **Arracher** » : « tout cela dans un vacarme à *arracher* les oreilles... »

Présent de l'indicatif	de	Imparfait	Passé simple	Futur simple	Subjonctif présent
J'(arrach)e, (arrach)ons	nous	J'(arrach)ais, (arrach)ions	J'(arrach)ai, (arrach)âmes	J'(arrach)erai, (arrach)erons	Que j'(arrach)e, que nous (arrach)ions

**Tableau de conjugaison d temps convenu**

Groupe	Critères de classification	Verbes
Septième groupe	1 radical : arrach	Arracher

**Tableau récapitulatif de radical obtenu**

De nombreux verbes en (er) présentent une seule base lors de leurs différentes conjugaisons seules les désinences changent d'une personne à l'autre mais le radical, la racine du verbe reste immobile à tous les temps. Voilà pourquoi, ils sont connus sous le vocable « verbes réguliers ». Toutefois, il conviendra de noter que la classification du verbe proposé par Jean Dubois en sept groupes présente des limites parce qu'elle ne s'applique pas au passé simple de même qu'au participe présent et passé. Ainsi, il sera préférable de les classer en trois groupes selon la grammaire scolaire traditionnelle en se basant sur la terminologie du verbe à l'infinitif.

#### **2-4- Selon la Grammaire scolaire traditionnelle**

La grammaire scolaire traditionnelle (GST) classe les verbes selon la même flexion, c'est-à-dire les désinences à l'infinitif et au participe présent depuis les instructions officielles de 1910. Ainsi, il regroupe les verbes en trois groupes à l'écrit.

➤ **Premier groupe** : tous les verbes se terminant par (er) et qui font leur participe présent en (-ant). Par exemple, dans la phrase suivante : « Fama, Balla, Diamourou avaient décidé de préparer pour le cousin décédé... »<sup>25</sup>

<sup>25</sup>ibib, p. 138

L'infinitif en « *er* » et le participe présent en « *ant* » constituent un point de départ pour la pertinence de l'analyse. Ces verbes occupent un champ important, à l'exception de *aller* « *er* » « *ant* » qui pose des contradictions dans sa classification car se terminant par (er) mais il est considéré par d'autre comme irrégulier et le classe parmi les verbes du troisième groupe.

➤ **Deuxième groupe** : ce sont les verbes en « *ir* » au participe « *issant* ». C'est ce que nous retrouvons dans la phrase suivante par exemple : « Il y avait une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahima... »<sup>26</sup>

Ce groupe ne présente que des verbes réguliers.

➤ **Troisième groupe** : il regroupe tous les verbes présentant leur infinitif en « *oir* », « *re* » et leur participe présent en « *ant* » et certains verbes qui forment leurs désinences en « *ir* ». Exemple : « Il ne pouvait rien entendre, même pas le ciel soupirant la douleur de la chose qui accouche du feu. »<sup>27</sup>

La classification proposée par la grammaire scolaire traditionnelle est beaucoup plus simple et beaucoup plus commode car elle permet d'identifier rapidement la classe du verbe, c'est pourquoi elle est en vogue dans le milieu scolaire et universitaire. Les trois premières classifications proposées par Jean Dubois, Maurice Grevisse, Martin Riegel et alii reposent sur un critère approximatif, fastidieux, descriptif. En effet, elles ne permettent pas de classer les verbes selon un modèle donné.

---

<sup>26</sup> Op.cit. p. 9

<sup>27</sup> Ibid. p. 69

### Chapitre 3 : Typologie des verbes employés dans le corpus

Dans ce présent chapitre, nous proposons une étude sur la typologie des verbes. Pour ce faire, nous allons d'abord essayer de définir cette notion afin de pouvoir délimiter notre analyse. Ainsi, nous retenons avec Denis Creissels que : « La notion généralement retenue par les typologues comme base d'une typologie de l'expression des relations entre le verbe les termes nominaux de sa construction est la notion de construction transitive de base (ou plus simplement construction intransitive). »<sup>28</sup>

Ainsi, dans le cadre de ce travail, nous rapprocherons ici l'analyse de la typologie à l'étude du sémantisme, de la construction et des tournures des verbes. Sur ce, il s'agira dans un premier temps de mettre l'accent sur la construction du verbe et d'observer le sémantisme du noyau de la phrase. Ces deux aspects sont au cœur du récit de Kourouma car il ressort dans ce texte de nouvelles sonorités dans l'emploi du verbe. Ils marquent un démantèlement du point de vue syntaxique et sémantique de l'usage des verbes pour transmettre son message en construisant des verbes transitifs de façon intransitive vice-versa. Par ailleurs, si nous partons du contexte historique *des Soleils des indépendances*, nous constatons que certaines constructions et tournures sont le fruit de refus de respecter les normes de la grammaire prescrites par les spécialistes. L'auteur cherche à faire cohabiter la tradition malinké et la langue française. Dès lors, nous nous sommes intéressés à la typologie des verbes en délimitant l'étude à la valeur sémantique et syntaxique.

#### 3-1- Le sémantisme

Le sémantisme du verbe permet de relever s'il appartient à ceux dits d'action ou d'état. Son étude ne sort pas d'*ex-nihilo* mais toujours liée à un énoncé. Si le verbe sert à exprimer un état, on conclut qu'on a un verbe d'état. Par contre, s'il exprime une action, un procès, un rapport, une relation avec les réalités du monde, on parle de verbe d'action. La notion d'action est prise au sens large à tel point que certains verbes sont inclus dans ce groupe même s'ils n'expriment pas d'action.

Pour rappel, Maurice Grevisse (1980 § 1337) définit le verbe comme étant un mot qui exprime, soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'attribut au sujet. Nous rencontrons des verbes exprimant l'action dans le corpus et qui méritent d'être analysés du point de vue sémantique. Nous nous servons de cet extrait illustrant le voyage de Fama vers Togobala coïncidant avec la fermeture des frontières :

« Un Doumbouya, un vrai, père Doumbouya, mère Doumbouya, avait-il besoin de l'autorisation de tous les bâtards de fis de chien et d'esclaves pour aller à Togobala ? Evidemment non. Fama, le plus tranquillement du

---

<sup>28</sup>- GREISSELS. D, *La typologie générale des constructions impersonnelles et les constructions impersonnelles du français*, Université lumière (Lyon 2), <https://www.researchgate.net>, consulté le 03/03/2022.

monde, comme s'il entrait dans son jardin, *tira* la porte et se trouva sur le pont. Il *redressa* sa coiffure, *replia* les manches de son boubou et fièrement, comme un vrai totem panthère, *marcha* vers l'autre bout du pont. »<sup>29</sup>

Les verbes d'action *tira*, *redressa*, *replia* et *marcha* sont illustrés dans cet extrait comme une sorte de gradation. Dans ce passage, Kourouma peint son personnage principal Fama grâce aux verbes transitifs cités ci-dessous « *tira*, *redressa* et *replia* » et de leur complément d'objet direct comme un Doumbouya déçu des indépendances.

Par ailleurs, on retrouve dans cette rubrique certains verbes dits de perception. Comme dans cette séquence : « Fama n'avait plus long à marcher, l'on *apercevait* la fin du port là-bas. »<sup>30</sup>

Le recours à ce verbe de perception est un moyen pour l'écrivain d'exprimer les différents processus dont aura besoin son personnage principal dans le but de prendre connaissance des réalités extralinguistiques. Examinons ce passage où le narrateur relate la libération de Fama et de son ami Bakary :

« Mais pourquoi ne dis-tu rien ? demanda Bakary. Fama ne répondit pas. Bakary enchaîna encore. *Il savait que Fama était malade*, très atteint, mais c'était à Allah qu'appartenait la vie ». <sup>31</sup>

En effet, par le biais du verbe d'état « *était* » et de l'adjectif qualificatif « *malade* », le narrateur a pu exposer l'état de son personnage principal Fama. Dans ce même sillage, il montre la solidarité et l'attachement qui lient Bakary et Fama. L'emploi du verbe d'état et de l'adjectif qualificatif sont ici davantage un moyen de montrer l'état de Fama, il constitue une manière de mettre en évidence les sentiments de Bakary désespéré du comportement de son ami. Par-là, Kourouma cherche de mettre en exergue la relation et la sociabilité de ces personnages mais aussi un moyen permettant de ressortir la vie de ces concitoyens pendant cette période de mépris.

### **3-2- Selon la construction des verbes**

La construction permet de mettre l'accent sur la valeur syntaxique du verbe. Il s'agit alors d'identifier si le verbe est transitif ou intransitif. Cependant, il est difficile à priori de dire que tel ou tel verbe est transitif ou non car un verbe transitif peut être employé intransitivement. Nous retrouvons plusieurs types de verbes dans cette rubrique qu'il convient d'analyser.

#### **➤ Les verbes auxiliaires être et avoir :**

Nous reproduisons la définition habituelle de la notion d'auxiliaire. On appelle verbes auxiliaires ceux qui perdent leurs essences et qui se combinent avec un autre verbe pour former un temps composé. Emile Benveniste définit ainsi l'auxiliaire : « Il s'agit d'une forme linguistique unitaire qui

---

<sup>29</sup> Op. cit, p. 190

<sup>30</sup>Op. cit. p. 12

<sup>31</sup>Ibid, p. 178

se réalise, à travers des paradigmes entiers, en deux éléments, dont chacun assume une partie des fonctions grammaticales, et qui sont à la fois liées et autonomes, distincts et complémentaires ». <sup>32</sup>

Autrement dit, l'auxiliaire est un verbe qui peut à lui seul jouer un rôle grammatical mais aussi quelquefois se combine avec un autre verbe qui lui servira de jouer la fonction de participe passé et parfois sont tous d'eux indépendants l'un de l'autre. Cependant, ils n'appartiennent à aucun groupe et permettent d'exprimer toutes les notions liées à la voix active ou passive et aux formes composées. Nous avons deux auxiliaires en français : *avoir* et *être*. Ces deux verbes ont une singularité, par rapport aux autres, à cela s'ajoute qu'ils peuvent avoir plusieurs fonctions.

- **Être employé comme auxiliaire**

L'auxiliaire « *être* » est un verbe qui sert à conjuguer les temps composés. C'est un verbe qui permet de marquer les caractéristiques du sujet, mais aussi joue un rôle important dans la transformation à la voix passive car il peut déterminer directement la voix d'une phrase passive. Martin Riegel et alii dans la *Grammaire méthodique du français* le considèrent comme : « Un prédicat qui exprime une caractéristique (propriété, état catégorie) du sujet ». <sup>33</sup>

Autrement dit, l'auxiliaire « *être* » donne des informations aux lecteurs ou à l'interlocuteur par rapport à l'état du sujet qui se présente sous diverses manières. Cependant, l'attribut du sujet s'accorde en genre et en nombre avec le sujet à cela s'ajoute que différentes natures de mots ou groupe de mots peuvent remplir la fonction d'attribut. Ainsi, Kourouma fait usage de l'auxiliaire « *être* » dans ce passage pour mettre en exergue les discriminations du colonisateur entre les Dahoméens et les originaires du pays :

« Aussi dès que sonna l'indépendance les Sery se levèrent, assaillirent et pourchassèrent les Dahoméens. « Nous leur arrachâmes d'abord nos femmes, assommâmes leurs enfants, violâmes leurs sœurs devant eux, avant de piller leurs biens, d'incendier leurs maisons. Puis nous les pourchassâmes jusqu'à la mer. Nous voulions les noyer afin de les revoir après rejetés par les vagues, les ventres ballonnés et méconnaissables comme des poisons dynamités. Par chance pour eux les troupes français s'interposèrent, les parquèrent dans le port et en interdirent l'entrée par des chars. Et les Dahoméens embarquèrent. Après les dahoméens et avec l'indépendance, *le pays était vraiment bien*, il y avait du travail et des maisons pour tous. »<sup>34</sup>

En effet, par le biais du verbe d'état « *était* » conjugué à la troisième personne du singulier à l'imparfait de l'indicatif. Kourouma a su caractériser la vie meilleure de ses concitoyens malinké avant l'ère des indépendances. L'auteur peint cette belle vie par une structure syntaxique du verbe d'état, par le biais l'adverbe invariable « *vraiment* » qui modifie le sens du verbe. Le romancier utilise cet adverbe pour comparer l'état du pays avant et après les indépendances et nous constatons que le narrateur est un véritable témoin qui affirme la vie meilleure des malinkés après les indépendances.

---

<sup>32</sup>-BENVENISTE. E, 1974, *Problème de linguistique générale*, Paris, édition Gallimard, p. 177

<sup>33</sup> RIEGEL. M et alii, *grammaire méthodique du français*, Paris, Presse Universitaire de France, p. 419

<sup>34</sup>Op. cit, p. 87

Du point de vue distributionnel, la présence de l'adjectif qualificatif attribut « *bien* » qui caractérise l'état actuel du sujet « *le pays* » par le biais de l'auxiliaire « *être* » employé comme verbe d'état. La valeur sémantique de l'expression « *le pays était vraiment bien* » est perçue ici comme un cri de désespoir à cause de la présence du colonisateur sur le sol malinké. Ainsi, le narrateur dévoile ces inégalités sociales entre les citoyens et les Dahoméens :

« Les colonisateurs toubabs leur *confièrent* tout l'argent, et avec cet argent les Dahoméens *couchèrent* nos filles, *marièrent* les plus belles, *s'approprièrent* nos meilleures terres, *habitèrent* les plus hautes maisons ; *ils égorgèrent* nos enfants en offrande à leurs fétiches, sans que la justice française intervienne, parce qu'ils étaient les juges et les avocats. Quand il y avait un nouvel emploi on faisait venir un Dahoméen de son pays et quand il y avait un licencié, c'était toujours un originaire du pays<sup>35</sup>. »

L'emploi multiple du passé simple dans cette séquence traduit une certaine rupture entre le passé et le présent. Le romancier fustige avec toute sa détermination cette inégalité par un agencement sémantique des verbes à caractère dominatif conjugué tous au passé simple, un temps essentiellement utilisé à l'écrit pour narrer des événements réels ou fictifs que l'écrivain fait revivre à ces lecteurs.

- **Avoir employé comme auxiliaire**

C'est un verbe qui s'emploie avec le complément d'objet et désigne que le sujet possède ce complément d'objet. Ahmadou Kourouma, dans sa nouvelle façon de dénoncer n'exclut pas l'usage de l'auxiliaire « *avoir* » comme nous le retrouvons dans ce passage : « Il y avait une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahima »<sup>36</sup>.

En effet, l'écrivain ivoirien reste fidèle à la valeur syntaxique des constituants de la phrase mais ce qui marque la particularité de l'auteur c'est la conjugaison du passé composé du verbe « *avoir* » et de l'emploi du participe passé « *fini* ». Nous admettons que le tout dans cette séquence renvoie au plus-que-parfait. Le narrateur semble objecter que la définition du verbe proposée par la Grammaire scolaire traditionnelle en considérant l'expression « *avait fini* » non pas comme une idée de possession d'une chose mais le met en rapport avec les réalités du monde. Cette expression est un marqueur d'euphémisme « *avait fini* » dans le but d'adoucir la mort de Koné Ibrahima. En d'autres termes, le narrateur essaie de rester fidèle à la manière de s'exprimer de ces personnages dans un français approximatif. C'est cette fidélité de la tradition orale que Senghor souligne en ces termes :

« Une littérature noire de langue française me paraît possible, il est vrai (...). (Mais) une telle littérature ne saurait exprimer toute notre âme. Il y a une certaine saveur, une certaine odeur, un certain accent, un certain timbre noir inexprimable à des instruments européens. Le bilinguisme précisément permettrait une expression intégrale du Nègre nouveau. »<sup>37</sup>

---

<sup>35</sup> Op. cit, p. 86

<sup>36</sup>Ibib, p. 9

<sup>37</sup> SENGHOR. L. S, 1964, cité par Adama Samaké dans : *Littérature et interculturalité : le dialogue interculturel dans le roman de la langue française*, Université de Cocody, Abidjan, consulté le 19/05/2022

Dans l'esprit du romancier, cela consiste à créer des personnages de types nouveaux permettant de tordre le cou à la syntaxe française. Le néologisme est une forme de refus de toute sorte de dominations pour le romancier. L'authenticité de Kourouma dans *Les Soleils des Indépendances* est mise en exergue grâce à son talent dans l'usage des verbes surtout avec l'auxiliaire « avoir » dont l'emploi donne lieu à des images métaphoriques. Autre extrait illustrant l'emploi particulier de ce même verbe est celui-ci où le narrateur annonce la mort de Lacina. Il en fait une présentation inévitable par le biais de la périphrase :

« La suprême injure qui ne se presse pas, ne se lasse pas n'oublie pas, s'appelle la mort. *Elle avait emporté le cousin Lacina* du village »<sup>38</sup>.

Dans cet extrait, Kourouma annonce la mort du cousin de Fama par le biais d'une écriture standard de la syntaxe française en respectant les règles d'agencement de la grammaire : « *Elle avait emporté le cousin Lacina* ». Ici, l'auteur emploie l'auxiliaire « avoir » suivi du participe passé de « emporter » plus un complément d'objet direct dans l'optique de porter le manteau occidental. Cependant, cette manière de percevoir la production de l'écrivain ivoirien dévoile une double posture dans le message véhiculé dans *Les Soleils des Indépendances*. Autrement dit, tantôt il cherche à poser la relation de l'écrivain africain à la langue française qui peut être analysée comme un enracinement de l'écriture négro-africain dans la culture occidentale dans le but de rester en contact avec ces concitoyens. Cette particularité de Kourouma dans *Les Soleils des Indépendances* dérouté les lecteurs non malinkés ; tantôt Kourouma se démarque de sa tradition et met en exergue l'écriture normative d'un roman classique, d'où l'emploi de sens différents de l'auxiliaire dans ces deux extraits : « *avait fini* dans la capitale Koné Ibrahima » et « *elle avait emporté le cousin Lacina* ».

- **Les semi-auxiliaires**

Un semi-auxiliaire est un verbe conjugué qui, associé à un infinitif créer une périphrase. Selon *Le Grand Robert de la langue française* : « Les semi-auxiliaires (ou verbe en fonction d'auxiliaire) : ceux qui servent à construire les formes composées mais gardent un sens (venir de, aller, faire, devoir etc.) auxiliaire de temps, de mode d'aspect. »<sup>39</sup>

En français, en dehors des auxiliaires proprement dits, il y a ceux qu'on appelle les semi-auxiliaires. Ils sont très fréquents dans le corpus choisi. Ce passage exhibant l'arrivée du grand marabout Souleymane dans le village de Toukoro en est une parfaite illustration :

« Il avait à le retenir, à le fixer à Toukoro, mais en ce temps-là la fête des moissons occupait huit jours, et pendant ces huit jours femmes et étrangers *devaient* se cloîtrer, fétiches et masques dansants et criant sur les places et les chemins<sup>40</sup>. »

---

<sup>38</sup>Op. cit, p. 81

<sup>39</sup> REY. A, 1985, (dir), *Le Grand Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, éd. Robert, p. 742

<sup>40</sup>ibid, p. 97

L'arrivée du marabout Souleymane est tant attendue dans le village de Toukoro comme le souligne le narrateur : *depuis des générations on l'attendait*. Le respect des traditions ancestrales ne fait aucun doute dans ce fief. Il leur a été prédit qu'un jour un grand marabout arrivera du nord. Malgré la présence de l'hôte l'expression *femmes et étrangers devaient se cloitrer*. L'usage du semi-auxiliaire *devoir* est à valeur temporelle du présent de l'énonciation. Il est pour le romancier un justificatif permettant de respecter les pratiques culturelles mais aussi de mettre en scène les villageois dans l'obligation d'obéir. Cette obligation semble être un outil pour Kourouma de mettre en corrélation son œuvre et les pratiques culturelles de sa contrée. Tout le long du récit l'écrivain ivoirien n'hésite pas de modeler sa culture dans celle d'autrui. Il convient de noter que le semi-auxiliaire dans ce passage peut aussi être perçu comme un moyen permettant de mettre en exergue la fidélité de l'auteur à la pratique culturelle d'un peuple opprimé. Une façon de montrer que l'africain a sa propre culture.

Un autre passage illustrant le semi-auxiliaire du verbe « *pouvoir* » est cet extrait où le narrateur nous fait vivre les regrets de son personnage principal Fama :

« Fama s'était toujours dit que, quelques instants avant sa mort, il aurait convoqué Salimata, l'aurait priée de pardonner les années de malheurs qu'il lui avait fait vivre. Il ne le pourra pas. Mais Allah connaissait les bonnes intentions. Allah a dit que le paradis de la femme se gagnait dans la fumée de l'accomplissement du devoir de son mari. *Alors Allah pouvait prévoir pour Salimata une place de repos dans son paradis éternel.* »<sup>41</sup>

Dans ce passage, Kourouma peint la vie carcérale de Fama qu'il présente comme un personnage n'ayant pas pu s'occuper de sa battante et brave femme Salimata qui a bravé jour et nuit pour rendre heureux son mari. Dans la civilisation musulmane comme dans celle du romancier, on dit que le paradis d'une femme se gagne par l'accomplissement des efforts consentis dans son foyer. Salimata est sans doute un personnage dans l'œuvre de Kourouma qui a joué ce rôle. C'est d'ailleurs tout le sens de l'emploi du semi-auxiliaire du verbe « *pouvoir* » qui apparaît dans cet extrait comme un semi-auxiliaire de mode. En effet, l'usage de ce verbe à caractère semi-auxiliaire et le complément circonstanciel de lieu « paradis » sont des indices qui marquent le souhait de Fama envers son épouse qui mérite une vie meilleure dans l'au-delà : « *alors Allah pouvait prévoir pour Salimata une place de repos dans son paradis éternel.* »

### ➤ Les verbes transitifs

Nous constatons une altération syntaxique de la construction du verbe dans *Les Soleils des Indépendances* d'Ahmadou Kourouma. Dans cette œuvre, l'auteur excite la conscience de ces lecteurs dans sa création, une façon de « *mouler* » la langue maternelle malinké à la langue française. Toutefois, il parvient à imposer un style par un engagement artistique dans l'écriture d'un roman moderne marquant son individualité dans la littérature africaine.

---

<sup>41</sup>Ibib, p. 170

### ✓ Les verbes transitifs directs

Les grammaires traditionnelles définissent ces verbes comme ceux qui ont un ou plusieurs compléments. Dans cette catégorie, nous y trouvons des verbes transitifs c'est-à-dire ceux qui construisent avec (un complément d'objet direct) directement lié au verbe sans l'intermédiaire d'une préposition. Dans notre analyse, nous mettrons l'accent sur la particularité de Kourouma dans l'usage de ces verbes dans le point de vue syntaxique. Dans ce passage mettant en exergue une critique de la société entre les Noirs et les Blancs, nous mesurons la valeur de l'emploi des verbes transitifs :

« Les indépendances n'y pouvaient rien ! Partout, sous les soleils, sur tous les sols, les noirs *tiennent les pattes* ; les Blancs *découpent et bouffent la viande* et le gras »<sup>42</sup>

Le romancier dans ce passage met en relief les compléments d'objet direct par le biais des noms « *pattes, viandes* » et les verbes « *tenir, découper et bouffer* » sont des indices qui permettent de savoir sur qui porte l'action exprimée par les verbes. Les compléments d'objet sont ici un véritable moyen pour Kourouma de montrer les inégalités car ces noms sont employés comme une sorte de comparaison mettant en évidence la vie des Noirs et des Blancs. Cette manière de percevoir ces verbes transitifs dans *Les Soleils des Indépendances* n'est rien d'autre pour l'auteur de mettre en exergue ou de peindre la vie quotidienne d'une société méprisée dans son propre territoire. Par ailleurs, il arrive dans certains emplois de rencontrer deux compléments dans une phrase dont l'un est généralement direct et l'autre indirect, c'est ce que Martin Riegel et alii nomment par *objet premier et objet second*<sup>43</sup>.

### ✓ Les verbes transitifs indirects

Les verbes transitifs indirects sont ceux qui se construisent avec un complément d'objet indirect par l'intermédiaire d'une préposition. Ces verbes sont en grand nombre présents dans *Les Soleils des indépendances*. Examinons ce passage mettant en valeur le voyage Fama :

« De la marmaille échappée des cases convergeaient vers la camionnette en criant : « Mobile ! », en titubant sur des jambes de tiges de mil et en balançant de petites gourdes de ventres poussiéreux. *Fama songea* à des petits varans pleins. »<sup>44</sup>.

Pour rappel, le verbe est transitif indirect lorsqu'il introduit un complément d'objet indirect, on a souvent une préposition : (*à, de, sur...*). Ainsi, nous allons observer cet extrait dans *Les Soleils des Indépendances* en vue d'analyser l'usage qu'en fait Ahmadou Kourouma. Dans cet extrait, le romancier exprime le complément d'objet indirect par l'intermédiaire de la préposition « à ». En observant la valeur syntaxique de l'expression mis en évidence dans la séquence, nous constatons que

---

<sup>42</sup> Op.cit., P. 20

<sup>43</sup> RIEGEL. M et alii, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 394

<sup>44</sup>ibid, p. 103

l'auteur exprime le complément d'objet indirect « *à des petits varans pleins* » dans le but de mettre en exergue les années d'absence de son personnage principal dans son village, ce qui lui permettra au cours du voyage de se souvenir de certaines choses comme l'indique l'expression : « *Fama songea à des petits varans pleins* ».

### ➤ Les verbes attributifs

Les verbes attributifs sont des verbes d'état qui servent à introduire un adjectif ou un nom permettant de caractériser le sujet. Ils portent le nom d'attributif parce qu'ils permettent de lier l'attribut au sujet exprimant l'action. Ils sont entre autres composés du verbe « *être* » et ses différents variants : *sembler, rester, paraître, devenir*, etc. Dans le cadre de notre travail, nous allons mettre l'accent sur les verbes permettant de déterminer l'état du sujet. Pour ce faire, nous examinerons cet extrait illustrant la comparaison du cimetière au quartier noir :

« La pluie avait monté l'avenue jusqu'au cimetière, mais là, soufflée par le vent, elle avait reculé et hésitait à nouveau, mais déjà des éclaircis brillaient sur la lagune et le cimetière se dégageait. *Le cimetière de la ville nègre était comme le quartier noir.* »<sup>45</sup>

Dans ce passage, le romancier met en exergue une comparaison de façon ironique *du cimetière de la ville nègre était comme le quartier noir*. L'auxiliaire *être* joue un rôle non négligeable dans l'élaboration de la comparaison. Les inégalités sociales sont ainsi palpables dans ce récit. Cette sorte de fresque se retrouve dans la plupart des romans négro-africains de la période postcoloniale. Pour exprimer son mal, il transforme son récit en injures : *la bâtardise des politiciens et des soleils des indépendances*. (p.95) *ce bâtard d'Abdjaoudi, quand sombra le négoce, ne trouva pas mieux que s'installer usurier*. (p.26)

Par ailleurs, en dehors du verbe *être*, il y a d'autres verbes tels que « *devoir* » qui jouent le même rôle pour introduire l'attribut. La séquence suivante permet de cerner cette valeur :

« Le président du comité avançait sans le dire comme on marche dans un marais, en tâtant, en promenant des regards interrogatifs, recueillant quelques approbations, avant de lâcher un autre mot. Dans sa bouche, *Fama devint un grand militant* (l'intéressé même fut interloqué par l'affirmation). Le parti était la lutte contre la colonisation et Fama avait défié les Toubabs dans le Togobala même. »<sup>46</sup>

En suivant la valeur syntaxique et sémantique de ces unités mises en italique, nous admettons la détermination de Fama Doumbouya. L'attribut du sujet est pris en charge par toute l'expression au-delà de l'emploi de l'adjectif qualificatif « *grand* » renforçant le nom. Par ce procédé, Kourouma met en relief le refus catégorique de Fama d'approuver la colonisation. Au-delà de ces expressions relevées, d'autres passages traduisent l'engagement du personnage principal contre toute forme de

---

<sup>45</sup> Ibib, p. 25

<sup>46</sup> Ibib, P. 134

domination sur le sol malinké : *le parti était la lutte contre la colonisation et Fama avait défié les Toubabs dans le Togobala même.* (p. 134)

### 3-3- Les tournures des verbes

#### ➤ Les verbes pronominaux

Un verbe est dit pronominal lorsqu'il est accompagné par l'un des pronoms personnels suivant : *me, te, se, nous, vous*, indiquant le même être ou la même chose que le sujet. Par ailleurs, nous dirons que : « Un verbe pronominal est un verbe qui comporte un élément pronominal co-référent au sujet (= ils désignent un même élément de la réalité) ». <sup>47</sup>

En d'autres termes, ces pronoms réfléchis sont les reflets fidèles du sujet. En effet, ce sont des éléments anaphoriques qui renvoient au sujet ses caractéristiques. Ces verbes pronominaux sont répartis en deux catégories du point de vue de leur construction : les verbes essentiellement pronominaux ceux qui n'existent qu'à la forme pronominale et les verbes occasionnellement pronominaux. Analysons ces verbes employés dans le corpus : *se répétait, se redressait* dans ce passage : « Le délégué étranger, ignorant des coutumes malinkés, *se répétait, se redressait* et rebondissait, inconciliant, toujours indomptable, comme le sexe d'un âne enragé ». <sup>48</sup>

Dans ce passage, Kourouma utilise le pronom réfléchi « se » de la troisième personne dans l'optique d'esquiver la répétition du sujet (le délégué). L'usage de ces pronoms personnels est un moyen pour le romancier de contribuer à la cohérence du texte littéraire. C'est ce que semble justifier la conjugaison de ces verbes à la même personne du sujet, son référent.

#### ➤ Les verbes impersonnels

Les verbes impersonnels sont ceux qui s'emploient à la troisième personne du singulier et qui n'entretiennent pas de relation déterminée avec le sujet. Autrement dit, le pronom personnel (il) auquel s'employant ces verbes ne représente rien au sujet. Martin Riegel et alii dans leur ouvrage collectif, *Grammaire méthodique du français* l'analysent ainsi : « Ils ne peuvent s'employer par définition, qu'à la troisième personne du singulier. Ils varient en temps et en mode mais n'ont ni impératif ni participe présent. » <sup>49</sup>

En d'autres termes, ces verbes ont une essence différente par rapport aux autres car ils imposent leurs variations. A cela s'ajoute qu'ils peuvent être conjugués qu'à un seul pronom personnel (il). Certains grammairiens appellent cette troisième personne la non personne à cause de son caractère vague, tandis que d'autres se référant à la notion de personne grammaticale (sujet) parlent de verbes

<sup>47</sup>SERIOT. P, *cours de linguistique du russe 2ème année*, <https://crecleco.seriot.ch>, consulté le 28/02/2022

<sup>48</sup>Ibib, p. 135

<sup>49</sup>RIEGEL. M et alii, (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, presses universitaires de France, p. 494

unipersonnels. Ces verbes expriment des phénomènes naturels, mais d'autres n'expriment pas ces phénomènes sont aussi construits impersonnellement comme le verbe « *falloir* ». Examinons le passage suivant mettant en relief l'un des clients de Salimata :

« Il devait six à dix bouillies et avait chômé deux semaines entières. *Fallait-il* laisser souffrir parce que le pointeur ne l'avait pas inscrit pour la journée ? Allah transforme en chance et force pour l'enfant les bienfaits de la maman ! »<sup>50</sup>

Ici, le romancier met en exergue par le biais du verbe impersonnel « *falloir* » la situation précaire de l'un des clients de Salimata. Le narrateur emploie ce verbe dans le sens de devoir ou de nécessité. Par conséquent, l'interrogation oratoire est le fruit du sentiment pitoyable qui anime Salimata. Elle se lève chaque matin de bonne heure pour aller marchander ces bouillies ; ce qui témoigne de toute sa bravoure.

### **3-4-La flexion et la diathèse**

#### **3-4-1-La flexion verbale**

Pour mettre en corrélation la flexion verbale à la notion de morphologie, nous étudierons les différentes unités de l'analyse morphologique. En effet, nous définirons la morphologie comme l'étude de la forme des mots. Le verbe est considéré comme un morphème qui a la plus petite unité formelle dotée de sens. Le morphème verbal est constitué d'un ou de plusieurs phonèmes. Autrement dit, le morphème verbal comporte plusieurs phonèmes qui sont les marqueurs de temps, de personne, de nombre lors de la conjugaison d'un verbe. La base du verbe lui donne son identité sémantique. A cette base s'ajoutent les affixes qui permettent aux verbes de porter des désinences d'une personne à une autre et lui permettent aussi d'avoir une modification de sens de la racine verbale.

La notion de la « *flexion verbale* » a fait l'objet de plusieurs études chez les linguistes et grammairiens. Franck Neveu définit la flexion comme :

« Un procédé morphologique fondamental consistant à adjoindre à la base d'un mot des désinences exprimant, selon les langues, les cas, les catégories du genre (pour les substantifs, les adjectifs et les pronoms), de la personne, du temps, du mode, de l'aspect, et de la voix (pour les verbes). Pour les verbes, la catégorie du nombre est commune à la flexion nominale et à la flexion verbale. La flexion inclut donc la déclinaison du nom (flexion nominale) et de la conjugaison (flexion verbale) »<sup>51</sup>

---

<sup>50</sup> Ibib, p. 50

<sup>51</sup>NEVER. F, *Grammaire du verbe français, morphologie, syntaxique, sémantique*, publié le 25 septembre 2016, <https://documentationerlande.wordpress.com> }, consulté le 01/03/2022

En d'autres termes, il considère la flexion verbale comme tout ce qui s'ajoute à l'affixe d'un verbe et qui lui permet d'exprimer soit la personne, le temps, le mode, l'aspect et la voix. Par ailleurs, la notion de « *flexion* » est au cœur de l'approche idéologique de différents linguistes et grammairiens. Certains auteurs entendent par flexion seulement le procédé par lequel la forme du mot entre en relation avec les affixes qui font un corps commun avec la base à laquelle elles sont ajoutées. D'autres auteurs considèrent également comme flexion l'emploi de mots-outils non collés à la base, tels que les articles, les verbes auxiliaires, les prépositions, etc. Cependant, dans notre analyse, nous mettrons l'accent sur la notion de flexion verbale que nous définirons ainsi : la flexion verbale correspond aux différents types de forme que peut porter le verbe dans sa conjugaison, avec un changement au niveau grammatical, genre, nombre, personne sans altération du sémantisme au cœur lexical.

Le carrefour des verbes en français a fait l'objet de plusieurs études chez les linguistes et grammairiens. Ces études ont montré que l'apprentissage de la morphologie écrite s'étale sur une longue période et présente de nombreuses difficultés du point de vue phonologique. Aujourd'hui, il arrive parfois que même les étudiants butent sur les marques des verbes à l'oral. En outre, nous mènerons l'analyse de la flexion verbale en s'appuyant sur la morphologie verbale malgré leur apparence de forme constituée à l'aide de suffixes participiaux et d'une copule clitique, qui au présent se réalisent, se forment d'une marque d'accord. Nous développerons ainsi différents arguments de nature syntaxique, morphologique et phonologique de la flexion verbale pour résoudre certaines incohérences liées à la morphologie et à l'affixe de certains verbes du texte présentant des variations interprétatives selon leur position dans la structure de la phrase. Observons ces passages qui mettent en exergue une variété morphologique du verbe « *pouvoir* » dans *Les Soleils des Indépendances* d'Ahmadou Kourouma :

« On aurait remis la canne au défunt qui aurait emboité le pas à l'ancien, et ensemble ils auraient marché des jours et des nuits. Mais attention ! sans que le défunt revive. La vie est au pouvoir d'Allah seul ! Parce que d'abord un garçonnet, un petit garnement européen d'administrateur, toujours en courte culotte sale, remuant et impoli comme la barbiche d'un bouc, commandait le Horodougou. Evidemment Fama ne *pouvait* pas **le** respecter ; ses oreilles en ont rougi et le commandant préféra, vous savez qui ? »

« Le secrétaire général et le directeur, tant qu'ils savent dire les louanges du président, du chef unique et de son parti, le parti unique *peuvent* bien engouffrer tout l'argent du monde sans qu'un seul œil ose ciller dans toute l'Afrique » ;

« Et étrangement, dans les rues apparaissaient çà et là, parmi les cases en ruine, des murs récemment bâtis. Comment ont-ils *pu* être épargnés par la fumée ? »<sup>52</sup>

---

<sup>52</sup> op. cit, p. 10

Op.cit., p. 23

Ibib. p. 25

Ibib. p. 163

L'auteur emploie le verbe *pouvoir* avec une variété de formes dans ces séquences où il joue des rôles différents. En effet, Jean Dubois dans son étude, le classe parmi les verbes du troisième groupe par rapport à la pluralité morphologique des radicaux obtenus lors des différentes conjugaisons. Cependant, Kourouma dans la première séquence emploie le verbe *pouvoir* non pas comme un verbe mais comme un substantif jouant le rôle de complément du nom dans une distribution syntaxique des constituants de la phrase. Cette manière d'employer le verbe comme un substantif est perçu ici par le romancier comme un moyen de mettre en relief la grandeur et la puissance d'Allah qui est au contrôle de tout. Mais aussi permet de dévoiler la croyance et la religion de ces personnages évoluant dans un milieu islamique, d'où la présence des expressions telles que : « Mais à Togobala, aux yeux de tout le monde, tout le monde se dit et respire musulman »<sup>53</sup>

Dans cette deuxième séquence, le romancier par le biais de la morphosyntaxe du verbe *pouvoir* et l'usage du complément d'objet direct du pronom personnel « *le* », met en valeur la haine de Fama envers le colonisateur qu'il nomme ici « *garçonnet* ». En effet, ce mépris est dû à la frustration occasionnée par le toubab à l'égard de Fama. De fait, lui qui est un descendant légitime de la dynastie Doumbouya se voit perdre ses valeurs de prince et son trône après la mort de son père, par la complicité de son cousin Lacina. Cependant, le narrateur cherche dans cet extrait à montrer la valeur traditionnelle de la société africaine qui fonctionne sous la base d'une hiérarchie car dans toutes les traditions après la mort d'un roi il convient que le fils accède au trône. Par ailleurs, il en n'est de même dans cette troisième séquence. Ici, il emploie le même verbe au présent de l'indicatif avec une forme différente des autres suivis du complément d'objet direct de l'infinitif de « *engouffrer* » et de l'usage de l'adverbe « *bien* », permettant de mettre en exergue l'opportunité du secrétaire général et le Directeur. Par-là, le romancier dévoile l'absence de déontologie et le caractère indigne du secrétaire général et du directeur dans l'administration coloniale, qui peuvent se permettre de tout tant qu'ils se passent pour le griot du chef.

Enfin, Kourouma illustre le feu de brousse en mettant en relation l'auxiliaire *avoir* et le verbe *pouvoir* qui joue une fonction de participe passé présentant de nouvelle forme « *pu* » suivi d'un complément d'objet indirect « *la fumée* ». La syntaxe de ce groupe verbal et du complément d'objet indirect constitue une manière pour l'auteur de dire les échappées du feu de brousse. Pour nommer ces dernières, le narrateur le fait par une amplification de l'interrogation à travers la tournure inverse de la phrase interrogative « *ont-ils* » qui permet l'auteur d'accentuer sa question. D'autre séquence illustre la flexion identique d'un même morphème du point de vue de la phonologie mais avec une différence de sens, tel est le néologisme du verbe « *maraboutier* » qui finit par être insérer dans les

---

<sup>53</sup> Op.cit. p. 105

dictionnaires employés dans des œuvres comme *Les Soleils des Indépendances* d'Ahmadou Kourouma. La séquence suivante illustre à suffisance l'idée du « *maraboutage* » :

« Il demeurait bien connu que les dirigeants des soleils des indépendances consultaient très souvent le *marabout*, le sorcier, le devin ; mais pour qui le faisaient-ils et pourquoi ? »

« Le cousin Lacina, un cousin lointain qui pour réussir *marabouta*, tua sacrifice sur sacrifice, intrigua, menti et se rabaissa à un tel point que... Mais l'homme se presse, sinon la volonté et la justice divines arrivent toujours tôt ou tard. »<sup>54</sup>

Dans ces emplois, l'auteur utilise le même morphème, mais ils assument des fonctions différentes du point de vue syntaxique, malgré le fait qu'ils présentent le même son du point de vue phonétique à la base du mot (radical) mais ils sont différents au code écrit selon leurs désinences. En effet, l'usage du morphème « *le marabout* » est un substantif jouant la fonction de complément d'objet direct du verbe « *consultaient* ». Il désigne dans ce passage un nom commun à toutes les personnes exerçant ce métier. De plus, l'auteur dans cet extrait emploie l'adverbe « *très* » comme une sorte d'étonnement car cette pratique est propre à la société africaine, d'ailleurs, le mot est un néologisme forgé par les africains et qui finit par être accepté dans les dictionnaires. C'est tout le sens de cette réflexion : « La création des néologismes par Ahmadou Kourouma, est une manière de montrer aux écrivains et aux lecteurs évidemment que les réalités africaines ne peuvent pas être relatées uniquement par le français classique mais qu'à côté de cette langue on peut incorporer des mots directement tirés ou inspirés de nos langues maternelles qui sont l'essence de nos langues de référence. »<sup>55</sup>

Autrement dit, la langue française ne saurait traduire tout l'état d'âme et toute la pensée africaine. Par ailleurs, le romancier emploie ce même néologisme à une forme verbale avec l'aide de la désinence « *a* » du passé simple à la troisième personne du singulier. L'idéologie que prônent les écrivains africains dans la production d'une œuvre romanesque a fait du français une langue mobile. En effet, l'usage du verbe transitif est ici un justificatif des réalités de l'Afrique. Après plusieurs tentatives de Lacina de déstabiliser son cousin Fama, il finit par lui jeter des sorts afin de pouvoir profiter de ses atouts. Bref, l'usage de la pluralité de forme de ce morphème et de l'analyse différente de sa valeur syntaxique et sémantique dans chacun des extraits est une manière pour le narrateur de créer une interférence linguistique entre le malinké et la langue d'écriture, c'est d'ailleurs l'un des marqueurs du style de Kourouma. Il pose le problème du rapport entre l'écrivain africain et la langue française, car vouloir traduire toute la pensée d'une culture à une autre constituera une aliénation de sa propre tradition. Ainsi, ces emplois sont perçus ici comme une sorte d'illustration de la déconstruction syntaxique et sémantique de l'usage des verbes dans *Les Soleils des indépendances*.

---

<sup>54</sup>Op. cit, p. 156,

Ibib, p. 23

<sup>55</sup> BA. O, 2015, *Les écarts linguistiques dans les Soleils des indépendances*, Mémoire de master UASZ, p. 46, 47

De façon générale, dans la grammaire du français, la notion de flexion s'applique à deux sortes de phénomènes distinctes. On le donne, en effet, soit aux modifications vocaliques que présente une même partie radicale parfois à un suffixe dans les différents dérivés ou elle se trouve soit à l'ensemble des formes que revêtent les désinences dans la déclinaison et dans la conjugaison. Ainsi, pour mettre l'accent sur ces différents types de verbes, nous analyserons leurs emplois en vue de distinguer les formes du verbe « *avoir* » employé dans le corpus. Le choix du verbe « *avoir* » est dû au fait qu'il appartient à une catégorie de verbes capables d'introduire un complément d'objet. Un tel fait se retrouve dans *Les Soleils des indépendances*.

« Le secrétaire général et le président *eurent* » (p.175) <sup>56</sup>

« Fama n'*a* jamais su » (p.159) ;

« La cérémonie *avait* débuté » (p.11) ;

« Ceux-ci sont roi du Ouassoulou ils *ont* pour totem » (p.13) ;

« Ils *avaient* les nez pleins de toutes les exhibitions » (p.15) ;

« Il *aurait* convoqué Salimata » (p.170) ;

« Il pourra en *avoir* beaucoup plus » (p.176).

Dans ces passages, nous constatons que Kourouma emploie le verbe « *avoir* » dans une construction transitive, c'est-à-dire qu'il apparaît avec un complément d'objet direct et le considère parmi les types de verbes transitifs. Il présente différentes formes et varie d'un temps à l'autre et d'une personne à l'autre. Toutefois, l'auxiliaire « *avoir* » se distingue de l'auxiliaire « *être* » du point de vue de l'accord surtout quand il est employé avec le participe passé. L'auxiliaire « *avoir* » s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct et que celui-ci soit placé avant le verbe alors que l'auxiliaire « *être* » lui s'accorde en genre et en nombre avec le sujet placé avant ou après le verbe. Cependant, dans ces extraits le verbe « *avoir* » perd son radical et s'expose avec une pluralité morphologique présentant des terminologies différentes : (*avoir, avait, avaient, a, aurait, eurent*) et aide à conjuguer les temps composés ; il joue le même rôle dans ces passages du point de vue sémantique car il véhicule l'idée de possession. De plus, il convient de remarquer qu'il fait partie des verbes qui n'expriment pas l'action mais sert à véhiculer un rapport, une relation avec les réalités du monde. Cette acception du verbe « *avoir* » constitue un moyen pour relever les limites de la définition proposée par la Grammaire scolaire traditionnelle comme étant un mot qui exprime l'action faite ou subie par le sujet.

---

<sup>56</sup> Op. cit , p. 175

Op. ci., p.159

Op.cit., p.11

Ibid., p.13

Ibib., p.15

Ibib, p.170

Ibib., p.176

### 3-4-2-La diathèse

Le terme « *diathèse* » vient du grec « *diathésis* » et signifie « *disposition* ». Pour certains linguistes et grammairiens, les termes de « *voix* » et « *diathèse* » sont synonymes, tandis que pour d'autres, la voix dépasse le cadre de la morphologie du verbe et est caractérisée par la façon dont sont agencés les arguments autour du verbe (Creissels, 1994). Pour la majorité, la *diathèse* se caractérise par l'ensemble des phénomènes de réagencement des arguments autour du verbe. Dans la même lignée de Wilmet (1998), Ervard (2002 et 2003) définit la diathèse comme un ensemble de phénomènes grammaticaux, tels que les voix active et passive, les constructions pronominales et impersonnelles ont en commun d'affecter variablement la morphologie du verbe grâce à des auxiliaires ou des pronoms et de régler l'organisation sémantique et syntaxique des constituants nominaux autour du noyau verbal dans la phrase. Ainsi, en nous appuyant sur ces différentes approches de la définition du morphème, nous essayerons de proposer une définition plus simple et plus commode à la notion de diathèse. Pour ce faire, nous la définirons comme une orientation du verbe sur un sujet particulier.

Parler de la diathèse verbale, c'est pouvoir opérer une mobilité au niveau du verbe, c'est-à-dire le sens dans lequel l'action transite d'un actant à un autre. L'étude de la notion de diathèse sera pertinente si le verbe est transitif, mais en ce qui concerne les verbes intransitifs l'action ne peut être conçue que dans un seul sens. Lorsque l'action s'exerce sur deux actants, on est censé la concevoir différemment suivant la sémantique dans laquelle elle s'exerce. Nous illustrerons ces arguments par ces exemples extraits *des Soleils des Indépendances* :

Active « c'était dans la case du féticheur qu'elle était couchée, il avait rodé toute la journée autour « pour éloigner les chiens ». Dans la nuit, il était revenu, avait écarté la natte de la porte, avait salué Salimata et la matrone qui l'assistait. C'était quand la matrone s'était endormie, que *le sommeil avait vaincu les paupières de Salimata* » ;<sup>57</sup>

Passive : *les paupières de Salimata avaient été vaincues par le sommeil.* (Après la transformation)

L'analyse de cet extrait montre que dans la phrase active, c'est le sujet qui fait l'action exprimée par le verbe, « *le sommeil avait vaincu les paupières de Salimata* » ; alors que dans la phrase où le verbe est à la voix passive, ce n'est pas le sujet qui fait l'action. Il devient le complément d'agent de la phrase passive et le complément d'objet direct de la phrase active « *les paupières de Salimata* » devient sujet à la voix passive. Le verbe passe aussi à la forme passive, c'est-à-dire conjugué avec l'auxiliaire « *être* ». Autrement dit, le verbe d'une phrase est à la voix active quand le sujet subit l'action exprimée par le verbe. Par contre, on a la voix passive quand le complément d'objet direct de la phrase active devient le sujet à la voix passive et à pour fonction de complément d'objet indirect par l'intermédiaire de la préposition. De manière mécanique, on peut dire qu'on a la voix passive à

---

<sup>57</sup> Op. cit, p. 39

chaque fois que l’auxiliaire « être » conjugué (ayant un sujet) et suivi du participe passé d’un verbe transitif.

### Récapitulation :

#### Voix active

<i>Le sommeil</i>	<i>avait vaincu</i>	<i>les paupières de Salimata</i>
Sujet	verbe	complément d’objet direct

#### Voix passive

<i>Les paupières de Salimata</i>	<i>avaient été vaincues</i>	<i>par le sommeil</i>
Sujet	verbe à la voix passive	complément d’agent

Cependant, il convient de noter que certains verbes malgré qu’ils aient des compléments d’objet direct leur construction ne permet pas la transformation à la voix passive : (*avoir, posséder, coûter...*). C’est comme dans ce passage mettant en exergue la nostalgie de Konaté à son pays : « Konaté avait la nostalgie de son pays ». <sup>58</sup>

La transformation de cette phrase à la voix passive est impossible malgré qu’il ait un complément d’objet direct « *la nostalgie* » car on ne peut pas dire à la forme passive : \* « *la nostalgie de son pays était eue par Konaté* » (passive) (agrammaticale). A cela s’ajoute que certaines phrases à la voix passive sont sans complément d’objet d’agent. On retient en guise d’exemple : \**On avait la nostalgie du pays la nostalgie du pays était eue par on* (agrammaticale)

Toutefois, nous constatons que la transformation de la voix active à la voix passive permet de passer d’un temps à l’autre. L’auxiliaire « être » se conjugue au même temps que le verbe à la voix active suivi de l’emploi du verbe au participe passé plus la préposition « *par* ». Ainsi pour approfondir cette étude de la diathèse verbale, nous proposons une approche tabulaire en tenant compte des règles de transformation de la voix active à la voix passive. Pour ce faire, nous allons analyser cet extrait mettant en relief les préparatifs de Salimata pour la prière :

« Elle était rincée, il restait à verser sur la tête le contenu du seau d’eau tiède, elle le fit, et, nage, renoue son pagne. Dans la case, *elle tire la peau de chèvre*, la déplia et se livra à la bonne et réconfortante prière du matin <sup>59</sup>. »

Soit le tableau suivant :

Temps	Voix active	Voix passive
Présent	Salimata tire la peau de chèvre	La peau de chèvre est tirée par Salimata
Imparfait	Salimata tirait la peau de chèvre	La peau de chèvre était tirée par Salimata
Passé simple	Salimata tira la peau de chèvre	La peau de chèvre fut tirée par Salimata
Futur	Salimata tirera la peau de chèvre	La peau de chèvre sera tirée par Salimata
Passé composé	Salimata a tiré la peau de chèvre	La peau de chèvre a été tirée par Salimata
Conditionnel présent	Salimata tirerait la peau de chèvre	La peau de chèvre serait tirée par Salimata

<sup>58</sup> Ibid, p. 8

<sup>59</sup> Ibid, p. 44

Subjonctif présent	Il est souhaitable que Salimata tire la peau de chèvre	Il est souhaitable que la peau de chèvre soit tirée par Salimata
--------------------	--	--

### Tableau récapitulatif des correspondances temporelles

L'analyse de ce tableau donne un aperçu du passage de la voix active à la voix passive. Autrement dit, il permet de comprendre la procédure de la transformation (active et passive) :

- Le complément d'objet direct de la voix active devient sujet à la voix passive ;
- L'auxiliaire « être » est conjugué au temps du verbe de la voix active, on le fait suivre du participe passé et de la préposition « par » et « de » ;
- Le sujet du verbe de la voix active devient complément d'agent et suit la préposition.

La transformation de la voix active à la voix passive devient simple, si l'on commence d'abord par déterminer ces éléments à savoir (le sujet, le temps du verbe et le complément). Après avoir repéré ces éléments, il convient d'appliquer la règle dans la construction de la voix passive. Il sied de noter que nous avons relevé du corpus des verbes transitifs construits de manière intransitive. D'ailleurs, c'est ce qui marque la particularité de Kourouma par rapport aux autres écrivains africains. Pour lui, le respect des normes d'un roman satirique pendant cette période constituerait une sorte d'obéissance du pouvoir colonial. Bref, dans cette première partie du travail, nous avons jugé nécessaire de procéder à l'élucidation conceptuelle du verbe. En effet, il convient de noter que le verbe est l'un des morphèmes grammaticaux dont l'objet d'étude a fait beaucoup de controverses car chacun des définitions proposées présentent des insuffisances.

Ainsi, nous dirons que le verbe est un mot qui se conjugue ; autrement dit un mot qui peut porter des désinences indiquant la personne, le nombre, le temps, le mode, la voix. Dans le second chapitre, nous avons essayé de rappeler la classification des verbes en français même s'il n'y a d'unanimité chez les linguistes. Le dernier aspect abordé dans cette partie a permis de mettre en valeur la typologie verbale. Il faut noter que Kourouma dans son œuvre a fait usage particulier de l'emploi du verbe, il construit les verbes transitifs de façon intransitive vice-versa. En effet, c'est par le biais de cette singularité du style d'Ahmadou Kourouma que nous nous intéresserons dans la suite de ce travail à l'analyse stylistique des propriétés lexicales et sémantiques du verbe dans *Les Soleils des indépendances*.

**Deuxième partie : Analyse stylistique des propriétés lexicales et sémantique du  
verbe avec l'exemple *Les Soleils des Indépendances***

À l'origine, la stylistique renvoie à la notion de style. Ce terme vient du latin *stilus* qui, en ancien français, désignait le « *pinçon de fer* » ou « *d'os* » utilisé pour écrire sur de la cire. Le mot a évolué entre temps et désigne maintenant la manière d'écrire. Frédéric Calas Dominique-Rita Charbonneau soutient, dans *Méthode du commentaire*, que :

L'analyse stylistique est l'examen des procédés linguistiques mis en œuvre par un écrivain, non seulement à des fins communicatives, mais encore en vue de produire un effet esthétique. Elle est sans cesse au service de l'interprétation littéraire du texte, en s'attachant de prime abord aux modalités de l'écriture de l'œuvre, c'est-à-dire au choix des mots, des phrases et des figures, qui permettent aux auteurs de livrer leur vision du monde, de construire leur univers et faire partager au lecteur.<sup>60</sup>

Nous retenons que cette manière d'écrire marque la particularité de chaque écrivain tel qu'on le constate chez Ahmadou Kourouma avec *Les Soleils des Indépendances*. Pour cette analyse, nous envisageons de mettre l'accent sur l'emploi du verbe dans cette œuvre. Pour rappel, le verbe joue un rôle essentiel dans la construction du discours littéraire. Nous nous rendons compte que l'authenticité de l'écrivain ivoirien repose sur les propriétés syntaxique et lexicale du verbe. Ainsi dans cette partie notre travail consiste d'abord à mettre l'accent sur l'analyse des procédés discursifs et argumentatifs de la flexion verbale ensuite d'étudier l'énonciation verbale dans le discours des personnages et enfin d'observer les propriétés pragmatiques.

---

<sup>60</sup> CALAS. F. D. R C, *Méthode du commentaire stylistique, références complètes*, Paris, Armand Colin, Nathan 2000

## Chapitre 1 : Les procédés discursifs et argumentatifs de la flexion verbale

### 1-1-Les procédés discursifs de la flexion verbale dans le corpus

Le dictionnaire Larousse définit le procédé discursif comme ce qui : « repose sur le raisonnement, procède par le raisonnement, par opposition à intuitif ». Parler de la discursivité du verbe dans *Les Soleils des Indépendances*, c'est aussi enraciner la production littéraire d'Ahmadou Kourouma dans son temps et de déterminer son cadre socio-culturel afin d'analyser l'intention des personnages. L'analyse s'intéressera particulièrement à Fama Doumbouya, un prince dont la vie est mouvementée tout au long du récit. Nous admettons que *Les Soleils des Indépendances* se singularise grâce à l'emploi de l'insulte dans une œuvre littéraire pour dénoncer les tenants du pouvoir après les indépendances tel que l'atteste ces propos : « *batard de batardise ! Gnamokodé !* » (p.11). De tout le discours proposé par le héros du roman, le verbe traduit mieux l'intention du personnage. Derrière Fama se cache, bien sûr, l'auteur lui-même qui dévoile son intention comme une façon d'extérioriser le mal. Sa déception est mise en exergue par la destruction de la syntaxe française. Dans la séquence ci-après, nous relevons l'emploi de plusieurs verbes qui méritent d'être observés :

« Les colonisateurs toubabs leur *confièrent* tous les postes, leur *attribuèrent* tout l'argent, et avec cet argent les Dahoméens *couchèrent* nos filles *marièrent* les plus belles, *s'approprièrent* nos meilleures terres, habitèrent les plus hautes maisons ; ils *égorgèrent* nos enfants en offrande à leurs fétiches, sans que la justice française intervienne, parce qu'ils étaient les juges et les avocats. Quand il y avait un nouvel emploi on faisait venir un Dahoméen de son pays et quand il y avait un licencié, un chômeur, c'était toujours un originaire du pays. C'était comme ça : les Toubabs en haut, après les Dahoméens et les sénégalais, et nous autres, au-dessous des pieds, des riens ». <sup>61</sup>

Dans cette séquence, nous constatons que la récurrence de l'emploi du passé simple a permis à l'auteur d'extérioriser les rapports d'inégalités entre les originaires du pays et les étrangers. Ce rapport est mis en valeur par une discursivité engendrée par les verbes d'action véhiculant l'idée de s'accaparer des biens d'autrui. En outre, l'auteur cherche par le biais de la teneur des verbes employés dans cette séquence, à recueillir la compassion de ces lecteurs au regard des conditions de vie pitoyables de ces concitoyens malinkés. Momar Cissé et Aliou Ngoné Seck soutiennent dans cette logique que : « Toute lecture méthodique doit prendre en compte certes les enjeux liés aux contenus textuels (choix des personnages de leur mise en situation, choix des thèmes...) mais aussi ceux qui concernent la structure syntaxique sur laquelle s'appuie le contenu sémantique (construction, articulation, longueur, ponctuation des phrases) ». <sup>62</sup>

<sup>61</sup>Op. cit, p. 86

<sup>62</sup> CISSE, M. et SECK, A., Ng. 1998, *Etude d'outils d'analyse textuelle. Pour une préparation à l'explication de texte littéraire*, C.L.A.D, p. 17.

Par conséquent, la nature de ces verbes illustrent la détermination, son intention et une fougue dans l'écriture de Kourouma. D'autres exemples justifient la part de discursivité « *chaotique* » du verbe dans l'écriture d'un roman classique :

« *Il y avait une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahima, de race malinké ou disons-le en malinké : il n'avait pas soutenu un petit rhume... Rien n'arrive sans s'annoncer* »

« *La pluie avertit par les vents, les ombres et les éclairs, la terre qu'elle va frapper ; la mort par les rêves, l'homme qui doit finir.* »

« *Salimata retourna consulter Abdoulaye, le marabout qu'elle avait poignardé avec le couteau rouge de sang du corps sacrifié.* »<sup>63</sup>.

Dès l'incipit, l'auteur révèle son talent et marque sa particularité par un procédé discursif « *avait fini* » pour annoncer la mort de Koné Ibrahima. La valeur syntaxique de l'usage des verbes dans la phrase est respectée certes, mais ce qui dérouté les lecteurs de Kourouma dans cette expression c'est le caractère occulte de l'auxiliaire « *avoir* » et du participe passé « *fini* ». Dans ces deux premières séquences, le narrateur montre sa singularité dans l'écriture par le sens ambigu de l'emploi de « *finir* » traduisant en français normatif une idée d'achèvement d'une chose concrète, finir ces exercices, finir le cours et sert à terminer l'action indiquée par le verbe. Mais, l'authenticité du romancier lui permet de passer sous le radar des normes de la grammaire en introduisant la pensée de la langue traditionnelle dans une écriture étrangère. Il s'agit d'un moyen pour l'auteur de mettre en valeur son intention dans sa production en attribuant un caractère métaphorique au verbe « *finir* » pour évoquer de la mort. Dans cette troisième séquence, Ahmadou Kourouma a effectué un double travail dans la mesure où il traduit le malinké (langue maternelle) en langue d'écriture dite (langue étrangère). Il emploie le verbe « *consulter* » Abdoulaye au sens figuré pour signifier que Salimata allait se rendre chez le marabout. Dans cet emploi, le verbe « *consulter* » le marabout est une traduction littérale du malinké en français standard on dira par exemple : « *Le médecin retourna consulter Abdoulaye* » ≠ Salimata qui est une femme au foyer qui examine Abdoulaye « *Salimata retourna consulter Abdoulaye le marabout* ». Cette expression est une traduction littérale d'une langue A à une langue B. De fait, ces incohérences de la grammaire et l'emploi des verbes dans de telles circonstances marquent le style de Kourouma. La séquence suivante justifie l'ambition de l'auteur : « Dans mon livre, je crée des personnages qui doivent penser et agir en malinké ».<sup>64</sup>

Ce démantèlement des normes grammaticales de l'usage syntaxique et sémantique du lexique verbal est une manière pour le narrateur d'enraciner son œuvre dans la culture malinké le caractère oral. Cette oralité visée par l'auteur est un marqueur de la discursivité que nous assignons à l'intention

---

<sup>63</sup>Kop. cit, p. 9,

Op.cit. p. 154

Ibib. p. 177

<sup>64</sup> KOUROUMA. A cité par GASSAMA. M, 1995, *La langue d'Ahmadou Kourouma ou sous les soleils d'Afrique*. Paris, Edition Karthala.

des différents personnages ou du narrateur lui-même. Le romancier met en exergue les procédés discursifs des actions par le biais des verbes. Nous retenons entre autres :

« *Le tonnerre cassa le ciel, enflamma l'univers et ébranla la terre et la mosquée. Dès lors, le ciel, comme si on l'en avait empêché depuis des mois, se déchargea, déversa des torrents qui noyèrent les rues sans égouts.* »<sup>65</sup>

Le camion sortait de la capitale. *Le soir descendait.* Mais ce fut trop tard, car au même moment la camionnette descendit la pente opposée, la ville disparut *et le soir tomba.* »

Dans ces passages, le narrateur voue une puissance aux verbes exprimant une idée de démolition, ou de ruiner. Kourouma n'hésite point de déconstruire la sémantique des verbes qu'il emploie avec une teneur assez particulière. L'auteur laisse apparaître son intention par l'usage de ces verbes à sens « *d'arsenal* ». L'écriture chez Kourouma sonne l'avènement d'une esthétique dans la construction des verbes. Là, nous retrouvons la pensée d'André Martinet qui affirme :

« L'homme emploie sa langue pour s'exprimer, c'est-à-dire pour analyser ce qu'il ressent sans s'occuper outre mesure des réactions d'auditeurs éventuels. Il trouve par la même occasion, le moyen de s'affirmer à ses yeux et à ceux d'autrui sans qu'il ait véritablement désir de rien communiquer... »<sup>66</sup>

Ahmadou Kourouma continue de dérouter ses lecteurs en faisant recours à des verbes comme : *cassa, enflamma et ébranla* au passé simple et qui s'affiche avec fougue pour marquer plus son engagement et son intention dans l'œuvre. Il en est de même dans les expressions (*le soir tomba, le soir descendait*), l'auteur est fidèle aux normes syntaxiques de la grammaire mais reste souder à la littérature traditionnelle qu'il traduit en français dans son discours ce qui donne un sens boiteux des verbes qu'il emploie dans les phrases. Le refus du narrateur de se soumettre aux règles classiques de la grammaire s'opère de façon explicite dans ce passage mettant en relief le rapport du discours : *voilà ce que le juge a dit. Il a dit que le jugement était fait.* (p. 167)

Derrière les personnages se cache un auteur considérant que le respect des règles d'écriture d'un roman moderne constituerait une forme d'obéissance au colonisateur alors que son objectif principal est de dénoncer la domination coloniale. Il cherche par tous les moyens à tordre les règles de la langue française. Dans ce passage où le garde chargé de rapporter le discours du juge, la tradition orale apparaît de façon explicite. Par exemple, au lieu d'appliquer la règle grammaticale convenue dans la transformation passive, il en fait une traduction littérale. D'ordinaire, le passage de l'actif au passif provoque la permutation des actants (sujet et objet actifs deviennent respectivement complément d'agent et sujet passifs), mais Kourouma l'a préféré à autre chose. Ainsi, ces incohérences relèvent de la volonté de l'auteur. Toutefois, il faut remarquer aussi que cette particularité d'écriture témoigne

---

<sup>65</sup> Op. cit, p. 27

Op. Cit, p. 186

<sup>66</sup> MARTINET. A, 1980, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin

de l'affection, de l'attachement et de l'enracinement à sa culture qu'il s'efforce de greffer à la langue française.

D'autres passages illustrant les procédés discursifs dans le discours de l'auteur est celui-ci où le romancier déforme l'emploi de la sémantique des verbes :

« Un voyage de cette espèce *cassait* l'échine d'un homme de l'âge de Fama. (p.92) ; Petit garçon lors que Fama *creusait* les rats avec des camarades, déboulé du premier sorti ils criaient. (p.94) Parlons maitre, de ton cousin ; mais vraiment il en *a vu* avec les Indépendances ; parlons-en. (p.109) Que *tombent* et la bénédiction et la reconnaissance d'Allah sur tous les prometteurs de tant de soins, de protection et d'humanité ! » (p.115)

Pour se faire distinguer, il tord le cou à la langue française et en fait jaillir de nouvelle sonorité avec l'emploi des verbes au sens sémantique modifié. Par exemple, dans : « *un voyage de cette espèce cassait l'échine* » pour montrer que le voyage était pénible, « *Fama creusait les rats* » son originalité est marquée ici par le caractère ambigu de l'emploi du verbe « *creuser* » conjugués à l'imparfait. Ce n'est pas les rats qu'on creuse mais on creuse le sol pour atteindre les rats. Avec l'expression « *Il en a vu avec les indépendances* », le narrateur dérouté le lecteur non malinké dans la mesure où il emploie l'auxiliaire avoir suivi du participe « *voir* » qui matérialise l'idée de voir quelque chose de concret mais Kourouma veut faire savoir que le cousin a traversé des moments difficiles pendant l'ère des indépendances. Toutes ces tournures et incohérences de la syntaxe et de la sémantique du verbe « *observer* » dans *Les Soleils des Indépendances* ont fait de Kourouma l'un des écrivains négro-africains le plus distingué parmi ses pairs. En effet, c'est par le biais de ces figures métaphoriques de l'usage du verbe que l'auteur parvient à mettre en valeur les procédés discursifs, par la « *malinkisation* » de la langue d'écriture le français.

## 1-2-Les procédés argumentatifs de la flexion verbale

L'argumentation est l'ensemble des raisonnements par lesquels on déduit les conséquences logiques d'un principe, d'une cause ou d'un fait, en vue de prouver le bien-fondé d'une affirmation et de convaincre. Etudier les propriétés argumentatives de la flexion verbale dans une œuvre littéraire consistent à s'appuyer sur son rôle fondamental dans une phrase. Dans le cadre de notre travail, nous rappelons qu'il s'agit d'analyser sa particularité du point de vue syntaxique et sémantique de l'usage des verbes dans le discours de Kourouma. « On appellera discours un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la formation discursive... il est constitué d'un nombre limité d'énoncés pour lesquels on peut donc définir un ensemble de condition d'existence ». <sup>67</sup>

Le verbe constitue un élément essentiel pour former des énoncés. En ce sens, nous essayerons d'analyser les procédés argumentatifs de la flexion verbale dans le corpus. Pour ce faire, nous allons exploiter notre corpus afin de dégager les interlocutions verbales entre les différents personnages qui

---

<sup>67</sup> FOUCAULT, M. 1969, *Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, p. 153

évoluent dans un milieu et dans une période bien déterminée par le narrateur. Dans toute situation de communication, nous y retrouvons un locuteur et un interlocuteur, de même dans une œuvre romanesque l'auteur crée des personnages qui évoluent dans le récit et qui permettent d'accomplir la vision de l'auteur par le biais de leur psychologie et de leur manière d'agir dans une prise de parole. Ainsi, grâce au personnage de Fama l'auteur a pu ancrer son œuvre dans un contexte d'apparition coïncidant avec les indépendances de la Côte d'Ivoire. La flexion verbale a sa particularité dans cette forme d'argumentation. Pour mettre en relief les procédés argumentatifs de la flexion verbale dans *Les Soleils des Indépendances*, nous allons analyser ce passage illustrant la date de funérailles du cousin Lacina :

« *Déjà cinq soleils de tombés*, de parcourus. Il en restait dix-huit jours à voir se lever avant qu'arrive la date des funérailles du quarantième jour du cousin Lacina. »<sup>68</sup>

L'analyse mettra l'accent sur l'expression mise en italique. L'auteur met en exergue les procédés argumentatifs du verbe par le sens ambigu de (tomber) qu'il emploie comme un substantif, d'une structure sémantique qui relève de la traduction de la langue malinké en français mais aussi par l'usage de l'adverbe « *déjà* » qui permet de situer la valeur de l'argumentation dans un temps déterminé. Le temps est ici indiqué par l'usage de l'adverbe de temps « *déjà* » permettant en même temps de marquer le moment de l'énonciation. Le romancier use de l'adjectif numéral pour mettre en arrière-plan (dans le passé) les jours après la mort de Lacina justifiant la morphologie de la désinence au pluriel du substantif « *tombés* ». Il sied de noter que cette manière d'écrire un roman classique est pour Ahmadou Kourouma un moyen de révolte mais aussi une façon d'atteindre ses cibles. C'est d'ailleurs, ce qui reflète le comportement du personnage principal Fama. Par le biais de sa psychologie, l'auteur montre les méfaits de la colonisation sur le prince Doumbouya devenu un vautour : « Fama Doumbouya ! vrai Doumbouya, descendant des princes Doumbouya du Horodougou... était un vautour ». <sup>69</sup>

Par ailleurs, nous constatons que la période des indépendances favorise une argumentation axée sur le verbe. Ce travail permet à l'auteur d'informer ses lecteurs sur la vie de Fama après la colonisation :

« Et puis, valide ou invalides, les Nagos ne travaillaient pas, mais rodaient autour des usines, des ateliers et des magasins en tendant les mains « par charité nous leur avons offert l'aumône ; comme *ils étaient secs comme des serpents morts* »<sup>70</sup>

La valeur argumentative du verbe dans ce passage est mise en évidence par l'auteur dans un agencement syntaxique et sémantique normatif de la phrase. Ici, nous retrouvons une cohérence et un

---

<sup>68</sup> Op.cit, p. 120

<sup>69</sup> Op.cit, p. 11

<sup>70</sup> Ibid, p. 88

respect des règles de la grammaire. En effet, le romancier pour montrer la situation de vie des Nagos pendant cette période fait recours à la comparaison qu'il établit de façon ironique. L'adjectif qualificatif lui permet de caractériser l'état du sujet tout en jouant aussi sur la fonction de complément circonstanciel de manière. En plus de cela, l'usage de l'imparfait est pour le narrateur un moyen de montrer que cette situation n'est pas achevée car la valeur de ce temps s'opère par les actions en voie d'accomplissement dans le passé et conçue comme non achevée. En dehors de l'analyse syntaxique et sémantique de ce passage, Kourouma met l'accent sur la morphologie du verbe qui lui permet de marquer la pluralité des Nagos par le biais de la terminologie du verbe « être » à la troisième personne du pluriel.

En outre, nous constatons qu'avec l'imparfait, Kourouma décrit le caractère immortel de son œuvre car les temps verbaux dans *Les Soleils des Indépendances* sont des outils de témoignage des générations futures et des marqueurs grammaticaux qui permettraient d'enraciner le roman dans son époque. L'idéologie du romancier est, ici, de dévoiler la mauvaise gestion des affaires du pays après les indépendances. Nous concluons que, là nous avons une renaissance dans l'écriture négro-africaine car le récit de Kourouma est composé d'une pluralité d'expression, pensée d'une langue et traduite dans une autre. Voilà pourquoi nous rencontrons dans l'étude des procédés argumentatifs des verbes à caractère boiteux car l'auteur les emploie hors de leur essence dans le but d'atteindre ces cibles. C'est d'ailleurs, ce qui illustre le caractère picaresque du personnage de Fama Doumbouya. Par ce personnage, il parvient à donner la puissance aux procédés argumentatifs du verbe. C'est d'ailleurs, ce qu'illustre la réflexion de Kossi Efoui selon laquelle :

« La littérature africaine est quelque chose qui n'existe pas. Quand Sony Labou Tansi écrit, c'est Sony Labou Tansi qui écrit, ce n'est ni le Congo ni l'Afrique. On peut identifier un arrière-plan culturel, mais ce n'est pas une question littéraire celle-ci est ailleurs. La littérature africaine peut exister comme quelque chose de fabriqué, comme une question qui est intéressante d'un point de vue sociologique, mais pas d'un point de vue littéraire ! Elle existe peut-être comme une réponse libraire qui a besoin de classer ses livres. C'est une forme de classification comme une autre. »<sup>71</sup>

En d'autres termes selon Kossi Efoui, le discours littéraire émane d'un auteur et non d'une collectivité. Il est l'expression d'une originalité artistique plutôt que d'une identité culturelle, qu'elle soit africaine ou autre. C'est à partir de là que nous allons observer l'originalité de Kourouma dans les procédés argumentatifs du verbe dans ces passages illustrant la substitution du verbe « mourir » au verbe « finir » :

« Les colporteurs ne s'étaient pas mépris : « Ibrahima Koné a fini », s'étaient-ils dit. » (p. 9)

---

<sup>71</sup> Propos prononcés dans une interview avec Boniface Mongo-MBOUSSA, dans : Désir d'Afrique, Paris, Gallimard, 2002, p. 140

« Tout s'arrange doux et calme, la douceur qui glisse, la femme qui console, et l'homme, et la rencontre d'un sous-bois frais et doux, et les sables menus et fins, et tout se fond et coule doucement et calmement, Fama coule, il veut tenter un petit effort. *Fama avait fini, était fini*. On en averti le chef du convoi sanitaire. » (p. 196)

Le verbe « *finir* » se substitue sémantiquement à celui du verbe « *mourir* ». Par ailleurs, ces deux auxiliaires jouent un rôle important dans la construction des verbes à la forme transitive ou intransitive. L'auxiliaire « *être* » accompagne un verbe intransitif et « *avoir* » s'associe aux verbes transitifs. Ils jouent un rôle important dans la transformation de la voix active à la voix passive. Cette création de verbe dans le roman moderne chez Ahmadou Kourouma semble trouver sa justification dans sa langue maternelle. Du point de vue de la grammaire, nous constatons que l'auteur utilise ces verbes dans le sens abstrait. Le romancier cherche à marquer une sorte d'euphémisme par les procédés argumentatifs de ces deux auxiliaires dans le but d'adoucir l'annonce de la mort de ses personnages. Cette manière d'évoquer la mort trouve son origine dans sa langue maternelle : le malinké. En effet, le travail qu'effectue Kourouma sur les verbes est purement culturel dans la mesure où il cherche à chaque fois de greffer le malinké à la langue étrangère. De fait, ces tournures répondent à un souci d'expression que Grice traduit par quatre maximes inspirées d'Emmanuel Kant, il s'agit ici de la maxime de quantité qu'il définit ainsi : *il s'agit de livrer dans le discours la stricte quantité dont on a besoin ni plus ni moins*<sup>72</sup>.

En d'autres termes, nous dirons que cela constitue chez Kourouma une tradition de la littérature orale en écriture contaminant les procédés argumentatifs de la flexion des verbes mais aussi des normes de la grammaire préinscrites par l'académie française. Par exemple dans l'usage des auxiliaires pour traduire la mort, il déforme le sémantisme du lexique verbal. Son pouvoir de se servir indifféremment des verbes lui permet d'employer ces deux auxiliaires sous une forme d'expression imagée.

---

<sup>72</sup> GRISE. P, *Cours de pragmatique*, consulté le 15/06/2022, <https://m.20-bal.com>

## Chapitre 2 : Les procédés énonciatifs de la flexion verbale

Nous devons cette discipline à Emile Benveniste et à Ferdinand de Saussure qui sont considérés comme les théoriciens de l'énonciation. Il sera question dans ce chapitre d'étudier les procédés énonciatifs de la flexion verbale dans le corpus. Pour rappel, « l'énoncé est un ensemble de mots mettant en exergue les propositions d'un locuteur » et « l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation »<sup>73</sup> Benveniste renchérit même en affirmant : « Le discours, dira-t-on, qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de l'énonciation, n'est pas simplement la « parole » (...) C'est l'acte même de produire, un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte ».<sup>74</sup>

Autrement dit, Benveniste mentionne trois aspects principaux participants à ce processus de la production énonciative : la réalisation vocale, la conversation individuelle de la langue en discours, la sémantique de la langue. Nous mettrons l'accent sur la flexion verbale dans le discours de Kourouma en tenant compte du cadre énonciatif du verbe, de l'interlocution verbale et des modalités linguistiques du verbe.

### 2-1- Le cadre énonciatif du verbe en français contemporain

L'énonciation est un procédé mettant en relief le discours ou le dialogue des interlocuteurs parfois nommés personnages dans le roman. Ces personnages jouent un rôle important au cours de leurs échanges. C'est ainsi que nous retrouvons des marqueurs de certains temps verbaux, des pronoms, les embrayeurs et les déictiques : *je, ici, maintenant*. En plus de ces aspects évoqués, il faut souligner la présence des indices spatio-temporels permettant de situer l'acte d'énonciation. Ainsi, la place du verbe dans le discours révèle les marqueurs spécifiques des interlocuteurs dans le dialogue (*je, tu, nous, vous*).

#### ✓ Les pronoms personnels : (je et tu)

En fait, il est impossible d'interpréter un énoncé qui présente des embrayeurs « *je* » et « *tu* » sans tenir compte de l'acte individuel d'énonciation qui les supporte. « *Je* » est celui qui produit la situation d'énonciation ; « *tu* » celui à qui le « *je* » s'adresse, ils sont les référents du locuteur et d'allocutaire dans une situation de communication ou dans un dialogue entre les différents personnages. Soit ces passages mettant en valeur l'usage de ces pronoms personnels dans *Les Soleils des Indépendances* :

« *Moi je ferai descendre ce doigt avec une claque* »

<sup>73</sup> BENVENISTE. E, et le paradigme de l'énonciation, extrait dans son article intitulé : « L'appareil formel de l'énonciation » (1970), Revue des linguistiques de l'université Paris x Nanterre <https://journals.openedition.org> », consulté le 09/03/2022

<sup>74</sup>- op. cit.

« *Fama tu dois penser, considéré avant d'épouser Mariame.* »

« *Tu ne leur échapperas pas ! Tu ne pourrais pas refuser l'héritage* »<sup>75</sup>

L'usage de ces pronoms personnels permettant d'identifier dans l'énonciation le locuteur et l'allocutaire sont entre autres illustrés par le romancier dans ces différents extraits. En effet, nous constatons que dans ce passage « *moi, je ferai descendre ce doigt avec une claque* » l'emploi du même pronom personnel de la première personne du singulier « *moi, je* » et l'usage du complément d'objet direct du verbe « *faire* » sont pour le romancier une façon de mettre en relief l'autorité du garde (locuteur) dans cette situation d'énonciation. De plus, nous constatons le respect des normes de la syntaxe dans ce passage c'est-à-dire la désinence verbale répond au sujet qui fait l'action. Il use de l'hyperbole en évoquant le grade du juge. Ainsi, selon Pierre Fontanier : « L'hyperbole augmente ou diminue les choses avec excès, et le présente bien au-dessus de ce qu'elles sont, dans la vue, non de tromper, mais d'amener à la vérité même, et de fixer, par ce qu'elle dit l'incroyable, ce qu'il faut réellement croire. »<sup>76</sup>

Autrement dit, elle permet de mettre en valeur un énoncé en amplifiant une idée. Cette amplification est pour l'auteur un véritable moyen de menace car il donne un effet à la syntaxe et à la sémantique du verbe « *descendre* » dans ce passage. Il arrive parfois qu'un locuteur dans une énonciation s'adresse à un public. Dans ce cas, nous rencontrons une substitution de pronoms personnels *tu* à *vous*. C'est d'ailleurs, ce que nous retrouvons dans cet énoncé : je vous *le jure et j'ajoute* (p. 9). De fait, le « *vous* » matérialise, ici, tous les malinkés présents lors de la production de l'énoncé mais seuls les concernés seraient en mesure de comprendre. Dans certaines situations d'énonciation, le *je* sujet- parlant indique son allocutaire « *tu* » comme dans cette illustration : *Fama tu dois penser, considérer avant d'épouser Mariam.* (p.93)

Dans cet extrait, le narrateur met Salimata en situation d'énonciation car elle représente l'allocutaire dans ce discours par le biais de l'anaphore, autrement dit les indices de l'allocutaire sont mis en évidence par l'emploi du sujet et son référent « *Fama, tu* ». L'auteur exhibe le cadre énonciatif du verbe grâce à la valeur sémantique du verbe « *devoir* » mais aussi de l'infinitif « *penser* » un moyen pour Fama de faire un flash-back, de penser aux efforts de son épouse Salimata avant d'épouser Mariam comme une deuxième femme, comme le témoigne cet extrait :

---

<sup>75</sup> Op. cit p. 167  
Op.cit. p. 93  
Ibib. p. 90

« Salimata fut interrompue dans ses réflexions [...]. Elle abandonna le pilon, se courba sur le foyer : le riz était cuit. La sauce avait bouillonné [...]. Une assiettée de riz et une cuvette de sauce furent remplies, puis le tout fut posé en s'agenouillant aux pieds de Fama. Le mari était servi. »<sup>77</sup>

Dans la société africaine, la gémulation de la femme est considérée comme un véritable signe de respect à l'égard de son mari. En outre, le narrateur poursuit son récit en affirmant : « Tu ne leur échapperas pas ! tu ne pourrais pas refuser l'héritage ». (p. 90)

Dans cette situation d'énonciation, nous constatons que le romancier peint les sentiments de l'interlocutrice (Salimata) par l'usage du point d'exclamation qui traduit les cris d'admiration et d'affection d'une femme à l'égard de son mari. En effet, la sémantique du verbe « *échapper* » conjugué au futur simple de l'indicatif à la deuxième personne du singulier semble dévoiler l'avenir. Il s'agit surtout des pressentiments de Salimata à l'égard de son mari Fama qui doit épouser Mariam la veuve du cousin Lacina tel que convenu par la tradition. De même, le pronom personnel de la troisième personne du pluriel « *leur* » assumant la fonction de complément d'objet indirect du verbe « *échapper* » est un moyen qui permet de montrer l'habitude des villageois essayant de convaincre Fama afin qu'il épouse Mariam. Nous comprenons qu'Ahmadou Kourouma enracine son œuvre en restant fidèle à sa culture lui permettant après la disparition de son cousin d'épouser la veuve à la suite des obsèques.

#### ✓ Les pronoms personnels (nous et vous)

D'une manière générale, il n'est pas universel que dans la situation d'énonciation seul le pronom « *je* » peut jouer le rôle d'énonciateur dans l'usage de l'interlocution verbale ou locuteur encore moins le « *tu* » ne constitue pas le seul pronom allocutaire ; « *nous et vous* » peuvent aussi déterminer cette fonction. Il en est de même du pronom « *vous* » qui s'emploie dans l'énonciation par multiplicité de « *je, tu et il* » qui donne « *vous* », quelquefois ce même pronom est employé dans le but de mettre l'autorité ou le statut de certaines personnes ou personnages, dans ce cas il s'agit du « *vous* » de politesse. L'interlocution dans *Les Soleils des Indépendances* occupe une place importante dans le récit d'Ahmadou Kourouma. Dans cette œuvre réside une déformation de l'emploi de certains verbes. Pour atteindre ces cibles, il use de ces personnages dans une situation d'énonciation qui quelquefois laisse apparaître dans l'usage du verbe des pronoms personnels de la première et deuxième personne du pluriel (*nous et vous*). Ces emplois donnent plus de dynamisme aux verbes dans l'œuvre avec des personnages dont le statut mérite le respect tel que le souligne l'auteur dans ces passages : *Grand marabout, honorable chef* (p. 97), *prince Doumbouya* (p. 11). Ainsi, notre travail consistera, ici, à mettre l'accent sur ces deux pronoms afin d'analyser leur emploi dans le discours de Ahmadou Kourouma. Pour rendre explicite l'emploi des pronoms personnels de la première et deuxième

---

<sup>77</sup> Op. cit, p. 57

personne du pluriel dans l'interlocution du verbe, nous allons analyser en guise d'illustration ce passage mettant en scène l'arrivée du Grand marabout Souleymane dans le village de Toukoro et la menace du garde de juge à l'endroit des malinkés :

« Honorable chef ! Permetts-nous pour la période de la fête de *nous* retirer dans notre lougan... répondit Souleymane. D'accord, marabout, mais *revenez* après les fêtes, répondit le chef. (p. 97) *Vous* qui êtes ici, *vous* êtes de mauvais malinkés, des bâtards, un pur de chez *nous* ne participe pas à un complot. » (p.167 et 168)<sup>78</sup>

Dans ce passage, l'auteur met face à face deux protagonistes dans une situation de dialogue pour mieux cerner l'interlocution. En effet, le romancier en faisant recours à l'adjectif qualificatif « *honorable* » traduit le respect à l'endroit de son interlocuteur. L'emploi du pronom personnel de la deuxième personne du pluriel « *vous* » suggère le locuteur. Le cadre énonciatif du verbe est mis en valeur par le moment où l'allocutaire est entré en situation d'énonciation, c'est-à-dire quand le chef produit l'énoncé. Le temps linguistique est traduit par le biais du verbe à l'impératif « *revenez* » ; c'est une forme d'invitation. Le complément circonstanciel de temps « *après les fêtes* » permet de bien contextualiser l'événement. Ainsi, la flexion verbale trouve sa valeur énonciative dans la réactualisation des faits. Mieux, l'auteur utilise la reduplication (une figure de style consistant à la répétition de mots ou groupe de mots placés côte à côte) : « *vous êtes* » (p. 167). Selon Jean-Jacques Robrieux (1993) : « la reduplication est la répétition d'un terme sur le membre de la phrase qui suit ». <sup>79</sup>. Kourouma utilise le présent de l'indicatif dans le but de situer l'énoncé à un temps précis car il permet de montrer le moment où le locuteur exprime les faits. Il met en scène le caractère hypocrite des malinkés par l'usage du verbe « *être* » à la deuxième personne du pluriel « *vous* » et l'emploi de l'adjectif qualificatif « *mauvais* ». Par ailleurs, il convient de noter que le garde est aussi un malinké, comme l'atteste la structure syntaxique dans ce même extrait. Nous constatons l'alternance des pronoms personnels de la première personne du singulier « *je* » à un « *nous* » incluant le locuteur dans la communauté malinké : « *un pur de chez nous* ». (p.168)

### ✓ Les déictiques spatiaux

Le point de repères des déictiques spatiaux dans *Les Soleils des Indépendances* d'Ahmadou Kourouma est en nombre partie le nom des lieux : « Togobala » (p.168), « Horodougou » (p.170), « la capitale » (p.9), « république de Nikinai » (p.189). Selon Mouhamed Camara dans son article : *La Fonction communicative des embrayeurs dans le discours énonciatif* : « Les embrayeurs spatiaux appelés

---

<sup>79</sup> ROBRIEUX. Jean. J, 1993, *Eléments de rhétorique et d'argumentation*, paris, Dunod, p. 89

également déictiques spatiaux sont des outils linguistiques ayant une valeur importante dans la théorie énonciative. »<sup>80</sup>

En d'autres termes, les embrayeurs spatiaux sont des morphèmes qui participent à l'accomplissement de l'acte d'énonciation. Pour rappel, le personnage principal du roman en l'occurrence Fama est très mobile car il se présente d'un lieu à un autre dans son Horodougou natal tout au long du récit. Ces espaces sont parfois déterminés et connus du lecteur quand il s'agit des villes, des villages ou lieux publics mais quelquefois, nous retrouvons des adverbes de lieux qui n'aident pas à déterminer l'espace exact de l'énonciation. Examinons alors ces illustrations mettant en relief des déictiques spatiaux dans le corpus :

« J'allais oublier de te parler de *Togobala*, de te donner les nouvelles de *Togobala*, et il raconta ce qui se passe au Horodougou pendant l'incarcération de Fama. (p.178) L'ombre était retournée dans *la capitale*. » (p.9)

Dans cette séquence, les indices spatiaux évoqués par le narrateur sont facilement identifiables puisqu'il s'agit d'endroits réels. Cette manière d'évoquer une situation facilite l'analyse surtout quand l'effet s'apparente à l'énumération. H. Babou mentionne : « C'est par l'énumération des détails que les analystes réussissent à donner une idée de l'ensemble. [...] la forme et la disposition des meubles, la couleur des vêtements, les particularités de l'habitation, [...] révèlent les mœurs et les instincts d'un individu, d'une famille. »<sup>81</sup>

Autrement dit, les détails dans les descriptions permettent d'avoir une vue d'ensemble des faits évoqués. L'étude des indices spatiaux participe à la description de l'univers des personnages dans un roman. Ici, le narrateur précise quelques lieux comme la « capitale », « *Mayako* » et « *Togobala* ». En effet, le romancier se précise sous un effet de la répétition par le biais de la locution adverbiale « *en plein jour, en plein Togobala* ». En effet, Kourouma s'appuie sur le cadre énonciatif du verbe pour déterminer l'intention de l'énonciateur. De fait, la valeur sémantique du verbe « *aller* » semble montrer que le moment de l'énonciation a eu lieu hors de « *Togobala* ». La périphrase verbale « j'allais oublier de te parler » constitue une étape préalable pour Bakary dans son intention de lui narrer la situation du village (Horodougou) pendant sa vie carcérale. Pour rappel, la colonisation est à l'origine des nombreux déboires dans la vie du dernier et légitime héritier de la dynastie des Doumbouya qui s'était donné comme objectif le retour dans son village natal le *Togobala*. Cette mobilité traduit le caractère picaresque du héros de Kourouma. L'on constatera qu'une fois sur place, les problèmes ressurgissent si l'on tient compte de la suite de la narration : « vraiment Salimata et Mariam avaient mal agi. Et Bakary raconta ce qui s'était passé dans la cour de Fama à son absence. Dès qu'elles apprirent l'arrestation elles se dépêchèrent de trouver des remplaçants ». Par ailleurs, l'usage du complément

<sup>80</sup> CAMARA. M, *La Fonction communicative des embrayeurs spatiaux dans le discours énonciatif*, Revue du CAMES, littérature, langue et linguistique, <https://hal.archives-ouvertes.fr>, consulté le 15/03/2022

<sup>81</sup> BABOU. H, cité par Pierre Chartier, *Introduction aux grandes théories du roman*, Paris, Armand Colin 2007, p. 93

circonstanciel de lieu « Horodougou » adjoint au verbe « *passer* » et de la proposition subordonnée circonstancielle de temps introduite par l'adverbe « *pendant* » donnent plus de précisions aux faits racontés à l'énonciateur. Ils ont eu lieu dans un temps précis à savoir le moment de l'incarcération de Fama. Cependant, l'écrivain montre sa singularité dans ce passage. Pour énumérer le substantif « capitale », il use de la périphrase « *l'ombre était retournée* », la sémantique du verbe d'état conjugué au plus-que-parfait de l'indicatif à la troisième personne du singulier plus le participe passé du verbe retourner verbe d'action donne un caractère concret au sujet, l'emploi de la préposition de lieu « *Dans* » tous ces éléments de la langue participent à l'accomplissement du déictique spatial « *Capital* ». Cette manière d'attribuer le caractère humain à une chose est un moyen pour l'auteur de mettre la pensée culturelle de sa contrée au cœur de son œuvre.

Par ailleurs, il ne ressort pas seulement le nom des lieux dans *les Soleils des indépendances* qui accomplissent l'espace, parfois Ahmadou Kourouma fait recours aux morphèmes comme des adverbes qui participent aussi à la détermination de l'espace du récit : « *Vous qui êtes ici* » dans ce passage le romancier emploie l'adverbe de lieu « *ici* » dans le but de marquer la proximité du locuteur par rapport à ses allocutaires. L'usage du présent de l'indicatif du verbe « *être* » à la deuxième personne du pluriel « *vous* » permet de déterminer le temps et le moment de l'énonciation qui se situe à l'instant même de la production de l'énoncé par le locuteur c'est-à-dire le présent de l'énonciation. Même si l'adverbe de lieu n'aide pas à déterminer le lieu exact de l'énonciation la syntaxe et la sémantique des éléments de la phrase tel que le verbe conjugué au présent de l'indicatif sont des indices qui permettent de situer cette énonciation dans un temps précis. Car le jugement peut être tenu dans un espace public dans la mesure où l'auteur cherche d'enraciner son écriture dans sa culture. A cela s'ajoute les présentatifs : « *ah ! te voilà jeune fille* <sup>82</sup> ». Nous observons que par le biais de la syntaxe de cet extrait, le romancier met en valeur un rapprochement du lieu d'énonciation de la locutrice et de sa fille Salimata. L'usage de ce présentatif reste inconnu mais permet d'admettre que l'allocutrice est senti visuellement vis-à-vis à l'énonciatrice.

### ✓ **Les déictiques temporels**

Les déictiques temporels sont des indices qui permettent de situer le temps ou le moment de l'énonciation dans le discours. Selon Dominique Maingueneau : « Le point de repère des indications temporelles c'est le moment où l'énonciateur parle, « le moment d'énonciation », qui définit le présent linguistique. C'est par rapport à son propre acte d'énonciation que le locuteur ordonne la chronologie de son énoncé et l'impose à l'allocutaire. »<sup>83</sup>

---

<sup>82</sup> Op. cit, p. 34

<sup>83</sup> MAINGUENEAU. D, 1994, 1999, *l'énonciation en linguistique française*, Paris, hachette, p. 36

Ces morphèmes varient en linguistique de sorte que nous puissions relever des adverbes, des locutions adverbiales ou les adjectifs. Analysons le point de vue du narrateur dans la séquence ci-après :

« Je renonce à la puissance, répondit Bakary refroidi. Prends-la. La fin de ta descendance n'arrivera ni *demain*, ni *après demain*, ni un jour *prochain* »<sup>84</sup>.

Nous mettrons essentiellement l'accent sur les valeurs temporelles dans le corpus. En suivant la valeur syntaxique et sémantique de l'expression mis en italique, nous constatons l'usage d'une énumération : « *ni demain, ni après demain, ni un jour prochain* ». La valeur sémantique de la conjonction de coordination à valeur négative « *ni* », de l'adverbe de temps « *demain* », la préposition « *après* » donnent plus de vivacité dans l'élaboration des souhaits du locuteur dans la postériorité.

### ✓ **La valeur des temps verbaux dans l'énonciation**

Les temps verbaux occupent une place de choix dans le fonctionnement du système énonciatif d'un récit. Ils permettent de situer les événements racontés dans un moment avant, pendant ou après l'énonciation en cours : avant (passé simple et l'imparfait), pendant (le présent) et après (le futur).

#### - **Le présent de l'impératif**

Maintenant, *ouvrez* vos oreilles de léporides et *fermez* vos gueules d'anús d'hyène. Diamourou, dis-moi, mon fidèle griot comment s'en *sortent-ils* les chefs de concession d'*ici* ?<sup>85</sup>

Dans cette séquence, l'analyse portera sur les différents morphèmes en vue de cerner l'emploi du temps verbal dans l'énonciation. En effet, dans l'expression : « *maintenant, ouvrez* vos oreilles de léporides et *fermez* vos gueules d'anús d'hyène », l'usage de l'impératif présent est perçu ici comme un moyen qui permet d'exhiber l'autorité du juge envers les détenus car la valeur de ce temps est de donner des ordres comme l'exprime le juge. En effet, le romancier matérialise le moment de l'énonciation par le biais de l'adverbe de temps « *maintenant* » qui laisse apparaître l'instant présent ou le moment que le juge s'adresse à ses allocutaires. Ainsi, nous admettons que du point de vue sémantique, l'emploi de l'adverbe de temps « *maintenant* » et de l'impératif « *ouvrez* » et « *fermez* » renforce la manière d'amplifier l'autorité du garde.

#### - **L'imparfait et le passé simple**

L'imparfait et le passé simple sont considérés comme les temps du récit. L'imparfait permet dans l'énonciation du récit d'évoquer l'arrière-plan (description du décor et les personnages ainsi les faits dans leur déroulement) ; le passé simple évoque les actions ou les faits qui ont eu lieu avant le moment de l'énonciation. Nous allons analyser en guise d'illustrations ces extraits :

---

<sup>84</sup> Ibib, p. 99

<sup>85</sup> Op. cit, P. 168 et 107

« Il y *avait* une semaine qu'*avait* fini dans la capitale Koné Ibrahima, de race malinké, ou disons-le en malinké : il n'*avait* pas soutenu un petit rhume. »<sup>86</sup>

Les Mossis et les haoussas, *passait* encore, ils *venaient* travailler et *prenaient* les emplois que les originaires n'*aimaient* pas, travail pénible et dangereux.

Des jours *suivirent* le jour des obsèques jusqu'au septième jour et les funérailles du septième jour se *déroulèrent* devant l'ombre, *se succédèrent* des semaines et arriva le quarantième jour ».

Du point de vue structural, nous avons des verbes conjugués au même temps mais à des personnes différentes. L'aspect de la temporalité dans le cadre de l'énonciation est marqué par l'imparfait et le passé simple considérés, pour rappel, comme les temps du récit. Les éléments incontournables ici sont l'article indéfini « *une* » et le nom « *semaine* » permettant de mettre en exergue le complément circonstanciel de temps. L'emploi du présent « *disons-le* » a pour but de rendre plus vivante et plus dynamique l'histoire donnant l'impression que les faits se passent sous nos yeux. L'auteur poursuit son récit par le biais de l'imparfait « *ils venaient* », « *ils prenaient* » employés d'une façon transitive dans ce contexte. L'usage de ces verbes permet d'exprimer avec exactitude le quotidien des Mossis et des Haoussas venus s'accaparer des travaux des autochtones. A la différence de l'imparfait, le passé simple exprime en général des actions accomplies, ponctuelles, et des actions qui s'enchaînent les unes à la suite des autres. Nous relevons ainsi : « Aussi dès que sonna l'indépendance les Sery se levèrent, assaillirent et pourchassèrent les Dahoméens...par chance pour eux les troupes français s'interposèrent, les parquèrent dans le port et en interdirent. » (p.87)

### - Le futur simple

Gustave Guillaume démontre le caractère symétrique des temps verbaux en français. Dans son livre, *futur, conditionnel et subjonctif* : chapitre v, il signale qu'avec le temps futur : « qu'il s'agit d'une époque faite de temps qui n'a pas encore existé réellement et que, par suite, on imagine, on suppose, (...). »<sup>87</sup>

Il est, donc, une pure imagination de notre pensée, bien que l'imagination soit fondée sur notre expérience temporelle. C'est pourquoi, le futur est considéré comme virtuel. Néanmoins, ce n'est pas le temps dit futur qui est le produit de notre imagination, mais c'est l'événement qui est en état d'attente dans l'esprit du locuteur. Rappelons aussi l'idée que Grevisse affirme, à propos du futur, que : « L'avenir est le domaine de l'incertain, de ce qui reste simplement probable. On comprend qu'un temps verbal chargé d'exprimer les faits à venir en arrive à exprimer la probabilité, même dans le présent. »<sup>88</sup>

---

<sup>86</sup>OP. cit, P. 9

Ibib. P. 87

Ibib. P. 10

<sup>87</sup>GULLAUME. G, chapitre V : *Futur, conditionnel et subjonctif*, consulté le 17/03/2022, <http://theses.univ-lyon2.fr>

<sup>88</sup> GREVISSE. M, *Le Bon usage*, p. 1258

Compte tenu de cette nature virtuelle et incertaine, nous ajouterons également que le futur, plus exactement l'événement localisé dans celui-ci est du domaine possible. Cela signifie que l'actualisation d'un événement quelconque n'est qu'une des occurrences possibles, quoique celle-ci seule soit déterminée dans l'esprit du locuteur. Par ailleurs, en ce qui concerne le temps du futur à valeur temporelle dans la situation d'énonciation, le locuteur considère les faits ou les événements « *au présent* » qui est le moment de production de l'énoncé. Il prévoit, ainsi, son événement à un moment postérieur sans en débarrasser la nature incertaine, inhérent au temps du futur. D'ailleurs, il est considéré comme des faits ayant eu lieu dans l'esprit du locuteur. Par exemple, analysons cette séquence : « La fin de ta descendance n'*arrivera* ni demain, ni après demain, ni un jour prochain. »<sup>89</sup>.

Dans cette séquence, le verbe « *arriver* » mis en italique est conjugué au futur simple de l'indicatif à la troisième personne du singulier. Les souhaits du locuteur sont évoqués à l'instant de la situation d'énonciation mais dont la réalisation est envisagée dans l'avenir. Le romancier matérialise l'aspect de la temporalité par le biais des compléments circonstanciels de temps (*demain, après-demain, un jour prochain*) du verbe « *arrivera* ». Ces morphèmes occupent et valorisent l'énumération participant à l'accomplissement de l'acte d'énonciation du locuteur dans un temps postérieur. Ils peuvent aussi être constitués comme des éléments qui coopèrent à l'élargissement de l'histoire relatée par le narrateur.

#### - Le passé composé

C'est le temps qui sert à exprimer des actions achevées dont on ne connaît pas la date précise ni la durée. Le passé composé permet aussi d'exprimer le fait qu'une action soit antérieure à un fait présent. Selon Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul dans leur ouvrage collectif *Grammaire méthodique du français*, le passé composé :

« Comme une forme verbale composée symétrique du présent, le passé composé exprime l'aspect accompli et marque l'antériorité par rapport au présent. Mais cette valeur d'antériorité s'oriente nettement vers le passé, quand le passé composé prend dans l'énonciation de discours une valeur qui correspond à celle du passé simple dans l'énonciation historique. »<sup>90</sup>

Ainsi, le passage suivant met en valeur l'annonce de la mort d'Ibrahima afin de dégager la valeur du passé composé dans le système narratif : « Ibrahim *a fini*, s'étaient-ils dit. Au village natal l'ombre *a déplacé* et arrangé ses biens. »<sup>91</sup>

Dans ce système d'énonciation, le romancier ne précise pas la date de la mort d'Ibrahima. Il inscrit le moment de l'énonciation dans un passé lointain, à cela s'ajoute l'absence des indices c'est-à-dire de termes indiquant l'instant de l'énonciation. Nous constatons que le romancier dans cet énoncé emploie le passé composé dans l'optique d'actualiser la mort d'Ibrahima à son allocataire. Ici,

---

<sup>89</sup> Ibib, p. 99

<sup>90</sup> RIEGEL, M et alii, (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, presses Universitaire de France, P. 534

<sup>91</sup> ibib, P. 9

Kourouma par le biais du sémantisme des verbes mis en italique donne un aspect accompli permettant de situer l'énonciation dans l'antériorité par rapport au présent qui fait revivre le passé à l'instant de la situation d'énonciation.

#### - Le conditionnel

Les formes en *-rais* posent problèmes aux linguistes dans la mesure où elles suscitent une confusion des temps de l'indicatif et du conditionnel. La morphologie est identique en ce sens. Si pendant longtemps, les linguistes n'ont pas douté que le conditionnel soit un mode, c'est tout simplement parce qu'ils appréhendaient l'indicatif essentiellement par sa valeur temporelle. A partir du moment où ils n'ont plus occulté la dimension modale des énoncés à l'indicatif. Nous n'avons pas pu se demander si le conditionnel n'était pas lui aussi un « *temps* » de l'indicatif. Ainsi, pour élucider la valeur temporelle du conditionnel chez Kourouma, ces passages servent d'illustrations :

« Fama déplorait aussi que ses restes ne *reposeraient* pas dans les terres du Horodougou. » « Chaque détenu pouvait demander ce qu'il voulait : le parti et le gouvernement l'*accorderaient*. »<sup>92</sup>

La valeur temporelle du conditionnel présent permet d'exprimer des faits irréels ou possibles mais dont la réalisation est soumise à une condition. Il est, généralement, introduit par une conjonction de subordination « *si* » permettant de poser la condition. Dans ces extraits, nous constatons que le conditionnel partage avec le futur les mêmes caractéristiques grâce au graphème « *-r* ». L'usage des verbes « *reposeraient et accorderaient* » au conditionnel présent donne une structure syntaxique particulière aux propos du narrateur. Comme l'observe Martin Riegel et alii dans la *Grammaire méthodique du français* : « Le conditionnel peut exprimer un futur vu à partir d'un moment du passé. De même que le futur simple exprime l'avenir par rapport au présent, le conditionnel exprime l'avenir par rapport au passé. »<sup>93</sup>

Le moment de l'énonciation se situe dans un présent non déterminé. Malgré l'absence de la subordonnée de condition, nous avons une principale et une subordonnée relative introduite par le pronom relatif « *que* ». Le souhait du narrateur dans cette situation d'énonciation est matérialisé par l'emploi du conditionnel du verbe « *reposeraient* » construit avec un complément circonstanciel de lieu « *Horodougou* ». Dans la deuxième phrase, le locuteur emploie l'imparfait dans la principale et dans la subordonnée. Il fait recours au pronom relatif dans le but de promettre aux détenus une vie meilleure. Ici, le locuteur utilise une proposition qui n'est pas soumise à une condition dans l'optique d'atténuer le malheur et la souffrance subis par les détenus.

---

<sup>92</sup> *ibid*, P. 170

Op. cit, p. 174

<sup>93</sup> RIEGEL. M et alii, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, presses Universitaire de France

## 2-2-L'interlocution verbale

Il est très complexe d'aboutir à une définition de l'interlocution. Selon Alain Rey dans *Le Dictionnaire historique de la langue française*, le terme « interlocution » :

« Est emprunté (1546) au dérivé latin classique interlocution « action d'interrompre en parlant, interpellation » et en bas latin juridique « sentence interlocutoire ». Il est d'abord employé au sens étymologique « *interruption faite dans une conversation* », aujourd'hui disparu. Le mot a vieilli dans son emploi juridique (1611) et reste rare au sens de « discours qu'échange les interlocuteurs » (1685). Il a été repris récemment pour désigner une situation d'échange linguistique. »<sup>94</sup>

En ce sens, nous comprenons que le mot a subi une évolution dans le temps. En effet, il conviendra dans cette partie de mener une analyse de l'étude de l'interlocution verbale occurrente dans *Les Soleils des indépendances*. L'extrait ci-après sert d'illustration pour déterminer l'échange entre Salimata et sa mère :

« Tu *verras*, disait-elle souvent alors que Salimata était une très petite fille ; tu *verras*, tu *seras* un jour excisée. Ce n'est seulement la fête, les danses, les chants et les ripailles, c'est aussi une grande chose, un grand événement ayant une grande signification. Mais quelle grande signification ? Tu *verras*, ma fille : pendant un mois tu *vivras* en recluse avec d'autres excisées et, au milieu des champs on vous *enseignera* tous les tabous de la tribu. »<sup>95</sup>

Les verbes mis en italique dans ce passage jouent un rôle essentiel dans l'interlocution. Le narrateur rappelle cette obligation morale de la locutrice par le biais des verbes tels que : *verras*, *seras*, *vivras*, *enseigneras*. Nous constatons que tous ces verbes sont conjugués au même temps le futur simple de l'indicatif à la deuxième personne du singulier. Il met en lumière l'interlocution verbale dans ce discours par l'usage des compléments d'objet directs du verbe « être et enseigner », du complément circonstanciel de manière du verbe « vivre ». L'emploi du futur simple de l'indicatif est un moyen d'envisager les conseils de la mère de Salimata dans la postériorité. De plus, le complément circonstanciel de manière est ici un véritable moyen permettant de montrer l'acquisition des valeurs morales d'une femme après avoir été excisée. La substitution du pronom personnel « tu à vous » permet à l'auteur de mettre en évidence un changement d'allocutrice en incluant la pluralité des interlocutrices dans la situation d'énonciation de la mère de Salimata. Dans ce passage, le discours du romancier s'inscrit dans le cadre culturel de l'interlocution de manière directe entre ses deux personnages. Jean-Charles Chabanne affirme à ce propos : « l'interlocution est aussi le lieu où s'exerce la dimension pragmatique de la parole en acte et, pour l'anthropologue linguistique, la parole est d'emblée envisagée comme « sociale et interlocutive ». »<sup>96</sup>

<sup>94</sup> REY, A, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, nouvelle édition juillet 2010, p. 1107

<sup>95</sup> Op. cit, p. 34

<sup>96</sup> CHABANNE, Jean. C, *verbale, paraverbal et non-verbal dans l'interlocution verbale humoristique*, Article paru dans *Approches du discours comique*, actes de la journée d'étude Adiscom-Corhum (juillet 1995), consulté le 05/05/2022

Nous dirons à ce propos que les relations interlocutives ont une fonction commune qui est d'assurer l'intercompréhension et l'entente entre deux instances individuelles distinctes. Pour ce faire, il faut nécessairement unifier deux représentations de manière à ce que les deux individualités s'appuient sur un socle commun.

### 2-3- Les modalités linguistiques du verbe

La notion de modalité peut être définie comme l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé, elle semble s'opposer assez clairement à celle de temporalité et d'aspect. Selon *le Dictionnaire Larousse*, la modalité définit : le statut de la phrase (assertion, ordre ou interrogation). Dans ce cas, la modalité se trouve associée au verbe. Elle est alors indicatrice de l'attitude du sujet parlant à l'égard de ses propres énoncés.

Par ailleurs, la définition du *Larousse* qui assimile la modalité au mode semble alors se justifier car on voit que le mode du verbe finit par modaliser tout l'énoncé. Si nous considérons la modalité comme l'expression ou le comportement du locuteur dans le discours, nous allons focaliser notre analyse sur les différents faits de l'usage du verbe chez les personnages de Kourouma dans le corpus. Pour cerner la modalité *linguistique* du verbe dans *Les Soleils des Indépendances*, nous nous appuierons sur ce passage qui traduit la colère du génie :

« La maman de Salimata *avait souffert* de la stérilité et ne l'avait dépassée qu'en implorant le mont Tougbe dont le génie l'avait fécondée de Salimata. Salimata naquit belle, belle à emporter l'amour, à provoquer la jalousie du génie qui la hanta. *On l'avait* promis en mariage, *on l'avait excisé sans avertir*, sans *calmer* la passion du génie, par une adoration spéciale. C'était donc la jalousie et la colère du génie qui *déclenchèrent* l'hémorragie. »<sup>97</sup>

Dans ce discours, la modalité linguistique des verbes *avoir et déclenchèrent* mettent en relief les croyances traditionnelles de Kourouma. En effet, le recours à des unités linguistiques dans ce passage tels que des verbes transitifs est une manière pour le romancier d'exhiber les sentiments laissant apparaître les valeurs traditionnelles du sujet. Pour évoquer les croyances traditionnelles de sa contrée, l'auteur se sert des verbes transitifs comme *avait souffert, avait, calmer, avertir et déclenchèrent* et de la reduplication qui dévoilent l'attitude du génie. L'usage de cette figure de style permet à l'auteur de dévoiler les pratiques traditionnelles de ses personnages. A cela, s'ajoute le rôle prépondérant de la préposition, suivi de l'infinitif « *sans avertir, sans calmer* » marquant non-respect des pactes avec le génie. La valeur syntaxique et sémantique de ces différents éléments employés dans cet énoncé constitue un moyen pour le narrateur de marquer sa présence par une prise de position, en n'y laissant les traces de la pratique de sa culture. Maurice Grevisse soutient qu' : « Un mot n'est pas la réalité qu'il désigne, mais la représentation mentale que l'on se fait de cette réalité,

---

<sup>97</sup> Op. cit, p. 38  
Ibib. P. 39

elle-même appelé référent par les linguistes ». <sup>98</sup> Chaque production langagière est subjective, d'une manière ou d'une autre, parce qu'elle se réalise par l'intervention directe d'un locuteur utilisant la langue à son compte pour s'exprimer, pour communiquer, ou pour influencer un tel. Pour ce faire, il se sert de plusieurs stratégies relevant de différents outils et méthodes qui illustrent son attitude envers son interlocuteur et envers son énoncé. Par la langue, le locuteur construit une image de soi et prend une position qui s'effectue explicitement ou implicitement dans sa parole. Dans ce cas, en tant qu'outil linguistique de la subjectivisation, la modalité est au service du locuteur et lui permet de marquer sa présence de manière à marquer son attitude, ces obligations et ces interdictions dans son énoncé. Là, nous pouvons citer la modalité déontique qui concerne le devoir et le droit. En guise d'illustration, nous allons analyser ce passage mettant en relief une note d'interdiction de circuler :

« La frontière était *fermée* jusqu'à nouvel ordre, dans les deux sens ; tout passage restait *suspendu*. Cette mesure était en vigueur depuis *un mois*. » <sup>99</sup>

En effet, ces éléments mis en italique suggèrent l'interdiction formulée par le garde frontalier (locuteur). La modalité déontique est mise en valeur par la sémantique de la phrase, l'usage du participe passé des verbes « *fermée, suspendu* » permettent au narrateur de mettre en évidence l'autorité du garde Vassoko (locuteur) s'adressant aux passagers qui voulaient franchir la frontière, l'emploi de la préposition « *depuis* » et le complément circonstanciel de temps « *un mois* » sont des outils qui aident les allocutaires à savoir le moment de mis en rigueur de la note circulaire interdisant de passer. Les constituants de cet énoncé participent dans l'écriture de Kourouma comme une sorte d'accomplissement de la modalité déontique qui laisse apparaître une obligation chez l'allocutaire. Par cette modalité, le romancier dévoile les maux d'une société méprisée dans son territoire. Ahmadou Kourouma façonne un personnage principal Fama qui lui permettra d'atteindre ses cibles. Il conteste toute forme de domination coloniale ; cela est motivé par le rang social de Fama. Il faut noter que la colonisation a dénigré la personne et le rang social du prince des Doumbouya. Ainsi, cette frustration qui entraîne la révolte qui va jusqu'à coûter la vie à Fama et la fin des Doumbouya : « *Fama avait fini était fini*. » <sup>100</sup>

---

<sup>98</sup> GREVISSE. M, 1993, *Le Bon usage* (1993), refondu par André Goosse, 13<sup>ème</sup> édition, Duculot.

<sup>99</sup> Op. cit, p. 188

<sup>100</sup> ibid, p. 196

### Chapitre 3 : Les propriétés pragmatiques de la flexion verbale

Pour rappel, la pragmatique est un domaine encore mal connu par le grand public, en d'autres termes, de l'usage du langage dans la communication. En effet, l'analyse pragmatique entre dans le domaine d'étude du locuteur et de l'allocutaire dans le cadre de l'énonciation. Nous admettons que la valeur de tout énoncé produit par un locuteur suscite une analyse vis-à-vis de l'interlocuteur par rapport au contenu de son message. Si nous la considérons comme une discipline traitant la question du locuteur dans son contexte d'énonciation, dans ce sens, nous nous intéresserons à l'analyse des propriétés pragmatiques du verbe en vue de cerner ses différents aspects. Nous chercherons à identifier les actes illocutoires et perlocutoires liés au verbe dans la situation de communication des différents personnages dans *Les Soleils des Indépendances*.

Selon Martin Riegel et alii dans *la Grammaire méthodique du français*, l'acte illocutoire ou illocutionnaire : « C'est l'acte de langage proprement dit, ce que le locuteur fait en parlant, conformément à une convention reconnue : poser une question, donner un ordre, faire une promesse.<sup>101</sup> Mieux, nous pouvons retenir que l'acte perlocutoire ou perlocutionnaire : « c'est l'effet produit par l'acte illocutoire sur l'allocutaire. Il n'est pas prévu par la convention, mais permet d'évaluer la réussite ou l'échec de l'acte illocutoire suivant les réactions de l'allocutaire, qui peuvent être nombreuses et variées ». <sup>102</sup> Ainsi, si la pragmatique relève tout simplement de la praxis, elle devrait alors s'assigner comme tâche l'intégration du comportement langagier dans les théories, nous porterons l'intérêt d'analyser la question des actes illocutoires et des actes perlocutoires liés au verbe dans *Les Soleils des Indépendances* d'Ahmadou Kourouma.

#### 3-1- Les actes illocutoires liés au verbe

Le sens commun considère que la langue a pour fonction essentielle de transmettre une information. La philosophie analytique anglaise a montré que la langue est d'abord un moyen d'agir sur autrui. Cette conception met en valeur la force intrinsèque de tout acte d'énonciation : tout locuteur quand il énonce une phrase dans la situation de communication donnée, accomplit un acte de langage, qui instaure un certain type de relation avec l'allocutaire. En effet, si ces actes correspondent à ce que l'on fait pendant qu'on parle. Certains sont clairement portés par le verbe ou suffisamment définis par les règles du langage. D'autres ont besoin par contre d'être rencontrés dans un contexte (extralinguistique), un contexte conventionnel pour être considéré comme tel. Ainsi, nous nous appuyerons sur le corpus en vue d'analyser le rôle des verbes caractérisant l'apparence ou le

---

<sup>101</sup> RIEGEL. M et alii, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, presse universitaire de France, p. 983

<sup>102</sup> Ibid, p. 983

sentiment qui affecte le locuteur dans la situation de communication dans des phrases données.

Analysons cet extrait à titre illustratif mettant en relief le jugement de Fama :

« On fit asseoir Fama au milieu de deux gardes et à un pas de la table du juge d'instruction. Celui-ci, négligemment habillé, fraîchement lavé et rasé (il sentait la savonnette, les fleurs de Tama), se rongea les ongles. Traits distinctifs le Foula réduit, nez droit, lèvres minces, il compulsa avec nonchalance le dossier, comme si Fama n'existait pas. Dissimulation ou affection ? dissimulation puisqu'il ferma le dossier avec précipitation, leva les yeux et comme s'il reprochait les minutes perdues, interrogea rapidement et d'un ton ferme, terminant chaque question par « Allez, vite ! ». Fama répondit. Il était bien Fama Doumbouya né en 1905 à Togobala (Horodogou). *Tes rapports avec Nakou ? Qui étais-tu pour Nakou ?* ».<sup>103</sup>

Dans cet énoncé, l'auteur utilise deux protagonistes (un locuteur et son interlocuteur) dans une situation de communication. Si nous nous focalisons, ici, dans le contexte d'énonciation de ce passage, nous admettons que l'acte illocutoire est marqué par une interrogation entre le juge et l'accusé Fama. Pour rappel, la phrase interrogative exprime une demande d'information adressée à un interlocuteur ; elle constitue une question qui appelle généralement à une réponse. Elle correspond, comme acte de langage direct, à l'acte de questionner ou d'interroger selon la situation. L'interrogation est partielle « *qui étais-tu pour Nakou ?* ». En effet, l'acte illocutoire est marqué par la réalisation d'un acte interrogatif qui s'opère ici par un moyen exclusivement linguistique. Ici, l'auteur n'est pas déguisé dans la tradition de la culture malinké mais porte le manteau européen et se soumet aux normes de la grammaire en respectant les règles syntaxiques. L'acte illocutoire est posé par une tournure inverse des éléments ou des constituants de la phrase interrogative avec l'emploi du verbe « *être* » conjugué à l'imparfait de l'indicatif qui définit l'état ou la caractéristique d'une personne. Kourouma dans cette tournure interrogative cherche à amplifier la puissance et l'autorité du juge en vers Fama d'où l'inverse du pronom relatif plus le verbe d'état traduisant l'idée de relation entre Nakou et Fama.

Par ailleurs, le locuteur exprime l'acte illocutoire dans un énoncé en y laissant un acte de langage prometteur vis-à-vis de son allocuteur. Ainsi, Kourouma fait usage de cet acte de promesse dans ce passage :

« Chaque détenu *pouvait* demander ce qu'il voulait : le parti et le gouvernement *l'accorderaient*. Les ex-détenus malades seront soignés et s'il le faut envoyés en France ou en Amérique dans les grands hôpitaux et centres de cure. »<sup>104</sup>

Dans ce passage, le président de la république occupe la fonction d'énonciateur ou de locuteur c'est-à-dire celui qui produit un discours. En effet, par le biais de ce personnage le romancier opère un choix de mots dans le but de rendre explicite la valeur syntaxique et sémantique de l'acte de promesse du président. De fait, Kourouma pour mettre en relief cet acte illocutoire fait recours à la valeur temporelle du futur qui permet au locuteur de mettre en œuvre ses promesses dans la

---

<sup>103</sup> Op. cit, p. 162

<sup>104</sup> Ibid, P. 174

postériorité. Il emploie le verbe « *pouvoir* » pour exhiber la possibilité, le choix, qui s'offre aux détenus dans l'acte de langage du locuteur. De manière générale, la réalisation de cet acte de langage (promesse) est envisagée au futur, malgré qu'il soit produit au moment où l'énonciateur véhicule son message, il est toujours réalisable ou non dans un futur. Ces actes de langage sont occurrents dans le récit d'Ahmadou Kourouma. « *Halte-là !* » « *Ne tirer pas !* »<sup>105</sup>, ici l'acte de langage exprimé par le locuteur traduit un ordre, une interdiction. « *Halte-là* » est une expression militaire exprimée ici par le garde frontalier dans le but d'interdire de passer, de même il use de la négation « *ne tirer pas* » pour accomplir l'acte illocutoire qui est perçu ici comme un ordre. A l'instar de ces illustrations d'autres passages mettent en exergue la réalisation de l'acte illocutoire. Observons alors cet extrait :

« Tu verras, ma fille : pendant un mois tu vivras en recluse avec d'autres excisées et, au milieu des chants, on vous enseignera tous les tabous de la tribu. L'excision est la rupture, elle démarre, elle met fin aux années d'équivoque, d'impureté de jeune fille, et après elle vient la vie de femme. » (p. 34)

Dans cet acte illocutoire, nous notons l'absence des noms de la locutrice et de son allocutrice. Nous constatons que dans cet acte de langage Kourouma use du pronom de la deuxième personne du singulier et de l'adjectif possessif mettant en évidence Salimata en situation d'allocutrice. En effet, l'acte illocutoire réalisé dans ce passage sera un acte d'opinion préconçue et d'enseignement vis-à-vis de l'allocutrice. Pour y parvenir, l'auteur opère un choix dans le registre de la langue française en s'appuyant sur certains éléments. Il se sert du pronom personnel « tu » et du verbe de perception conjugué au futur simple de l'indicatif permettant de montrer que la réalisation de cet acte de langage est dans un futur proche. L'usage de l'adjectif possessif accompagné du substantif donne plus de pertinence à la leçon de morale d'une mère préparant sa fille à la vie de femme comme l'atteste ces expressions : « *l'excision est la rupture, elle démarre, elle met fin aux années d'équivoque d'impureté de jeune fille, et après elle vient la vie de femme* ». Cependant, il se sied de montrer l'attachement, la présence des faits de la culture de Kourouma dans *les Soleils des indépendances* qui toujours laissent apparaître des pratiques culturelles propres aux sociétés africaines. En outre, d'autres passages mettent en relief l'acte illocutoire dans le discours du romancier. Nous allons analyser ce passage d'acte d'adoration et de prière à titre illustratif :

« Que se dilue comme la goutte de larme dans le grand fleuve le mauvais sort dans le vent qui souffle, s'éloigne et meurt. Grace à Allah le bubale ne bondit pas pour que son rejeton rampe. Que le sacrificateur acquière par ce sacrifice la destinée de la petite paille que le grand incendie de forêt a préservée. Ensemble ils portèrent les mains jointes au visage. Amen ! Amen ! Amen ! » (p. 73)

Dans ce passage, l'acte illocutoire s'opère dans le cadre d'une prière qui reste révélateur de la religion de la communauté musulmane des personnages de Ahmadou Kourouma. En effet, la présence

---

<sup>105</sup> Op. cit, p. 191

du substantif Allah permet au lecteur *des Soleils des indépendances* d'ancrer le récit de l'auteur dans une religion qui est l'islam. Pour effectuer la prière, il use de la comparaison par l'aide de l'adverbe invariable *comme* dans le but de souhaiter à son allocataire la dissipation des mauvais sorts. L'acte d'adoration illocutoire est quelquefois mis en valeur par le biais de la sémantique de l'expression : *ensemble ils portèrent les mains jointes au visage*, l'emploi du passé simple est ici un moyen qui permet à l'auteur de donner le caractère narratif de son œuvre.

### 3-2- Les actes perlocutoires liés au verbe

Nous admettons que l'acte de langage repose toujours sur une convention sociale implicite qui associe, dans une communication donnée, telle expression linguistique à la réalisation de tel acte de langage particulier. Cependant, rappelons que l'acte perlocutoire ou perlocutionnaire est le résultat de l'acte illocutoire du locuteur dans un énoncé. En effet, cet acte peut être reçu sous diverses formes dans l'analyse linguistique entre le locuteur et l'allocataire. Nous nous appuyerons sur le contenu *des Soleils des Indépendances* en guise d'illustrations des actes perlocutoires dans la situation de communication des personnages de Kourouma :

« Le juge donna la liste des peines. Fama était condamné à vingt ans de réclusion criminelle. Les prisonniers furent ensuite conduits dans les cellules et dès le lendemain Fama commença sa vie de condamné. Fama n'était pas astreint aux travaux pénibles, mais son état de santé se dégradait. Des vers de Guinée poussaient dans les genoux et sous les aisselles. Constamment il desséchait : ses yeux s'enfonçaient dans des orbites plus profondes que des tombes, ses oreilles décharnées s'élargissaient et se dressaient proéminentes comme chez un lépride aux aguets, les lèvres s'amincissaient et se rétrécissaient, les cheveux se raréfiaient. »<sup>106</sup>

Dans cet extrait, l'acte perlocutoire est perçu par le biais de divers éléments de la langue tels que le complément d'objet direct, le complément circonstanciel de temps, le complément circonstanciel de lieu, la comparaison. A ces éléments s'ajoute la description de l'état du personnage principal. Ahmadou Kourouma fait recours à ces constituants de la grammaire dans l'optique de mettre en exergue l'acte perlocutoire lié au verbe. L'usage de ces compléments, de la figure de style et de la description de l'allocataire sont entre autres un moyen pour montrer les méfaits de la colonisation en plus de l'emploi des verbes mettant en valeur l'idée de la dégradation de l'état de Fama sont des justificatifs d'une personne au bout de ces forces. On comprend alors que le romancier par le biais de l'acte perlocutoire lié au verbe dévoile la méchanceté des dirigeants et leur caractère inhumain. Il convient de noter par-là la singularité et le style de Kourouma dans l'usage particulier des verbes dans *Les Soleils des Indépendances*.

En outre, d'autres passages comme celui-ci mettent en exergue l'acte perlocutoire qui est perçu ici comme la mise en valeur des faits culturels :

---

<sup>106</sup> Op. cit, p.168

Et comme toujours dans le Horodougou en pareille circonstance, se furent les animaux sauvages qui les premières comprirent la portée historique du cri de l'homme, du grognement de la bête et du coup du fusil qui venait de troubler le matin. Ils montrèrent en se comportant bizarrement. Les oiseaux : vautours, éperviers, tisserins tourterelles en poussant des cris sinistres s'échappèrent des feuillages. <sup>107</sup>

En effet, les constituants de la grammaire employaient dans ce passage tel que le complément d'objet direct, le complément circonstanciel de manière sont des éléments qui participent à l'accomplissement de l'acte perlocutoire sur la population de Horodougou. L'effet perlocutoire est mis en valeur par des faits culturels : *les oiseaux : vautours, tourterelles en poussant des cris sinistres s'échappèrent des feuillages*. Ces faits naturels sont pour la communauté de l'auteur une manière de prévenir le malheur par rapport à la conception ou à la culture de sa contrée. L'usage prépondérant du passé simple dans cet extrait est un moyen qui donne ou qui permet de rendre le caractère narratif *les Soleils des indépendances*. Par ailleurs, l'acte perlocutoire se retrouve même dans la manière du narrateur de laisser apparaître la moquerie du griot vis-à-vis du prince Doumbouya :

« Le prince du Horodougou, le dernier légitime Doumbouya, s'ajoute à nous... quelque peu tard. Yeux et sourires narquois se levèrent. *Que voulez-vous ; un prince presque mendiant, c'est grotesque sous tous les soleils. Fama demanda au griot de se répéter. Celui-ci hésita.* » (p. 13)

Pour cerner l'acte perlocutoire dans cet extrait, nous allons analyser les expressions mises en italique. Si l'acte perlocutoire est le résultat de l'acte illocutoire sur l'allocutaire nous déduisons que les effets du discours du griot à l'endroit de Fama est une moquerie de son statut de prince qu'il qualifie de mendiant. De fait, l'acte perlocutoire est perçu ici comme révélateur de l'état d'âme du personnage principal qui a perdu sa lignée à cause de la mauvaise gestion du pouvoir. C'est cet acte de colère que nous retrouvons dans les différents passages qui montrent le courage et la bravoure du héros de Kourouma c'est l'exemple de la peur du griot qui après avoir prononcé un discours qui dénigre la personne de Fama a eu peur de redire ces mots : *Fama demanda au griot de se répéter. Celui-ci hésita*. C'est pourquoi, nous retrouvons dans certains passages la violence du prince des Doumbouya comme l'attestent ces injures : « *Bâtard de bâtardise ! Gnamokodé* » (p. 11) ; « *il se dressa, dégaina son couteau et malgré les cris de Salimata, menaça le délégué et injuria tout le monde, le délégué et le syndicat de tous les batards, leur père et le mère des indépendances.* » (p. 82)

Les actes perlocutoires sont occurants dans le discours de Kourouma car il faut noter que l'œuvre s'inscrit dans un contexte de désenchantement et de mépris d'une communauté dans son territoire. Ains, l'écrivain ivoirien par le biais de la plume dévoile le comportement des dirigeants pendant cette

---

<sup>107</sup> Op cid, p. 192

période de domination. Nous nous servirons de ce passage mettant en exergue l'intimidation du père de Diakité pour analyser l'acte perlocutoire :

« *Son père était un riche notable (soixante bœufs, trois camions, dix femmes et un seul fils, lui Diakité) quand arrivèrent l'indépendance, le socialisme, le parti unique. Le père Diakité, qui était de l'opposition, fut convoqué, on lui signifia que son parti était mort, qu'il avait à adhérer au parti unique L.D.N. IL adhéra, paya les cotisations pour lui, sa famille, ses bœufs et ses trois camions. Le lendemain on le manda encore ; il devait payer les cotisations du parti des années courus depuis la création de la L.D.N. : dix années de cotisations pour lui, son fils ses dix femmes, ses soixante bœufs et ses trois camions. Il s'en acquitta.* » (pp. 83-84)

L'acte perlocutoire est perçu dans ce passage comme une sorte d'intimidation des détenteurs du pouvoir à l'endroit du père de Diakité. Pour exhiber la mauvaise gestion du pouvoir par les dirigeants, l'auteur fait recours à plusieurs éléments de la langue mis en italique dans ce passage tels que les verbes, les compléments, les adjectifs possessifs, les adjectifs numéraux et de l'adjectif qualificatif. En effet, il emploie ces différentes classes grammaticales pour mettre en valeur l'acte perlocutoire qui est révélateur de l'intimidation et de trouble de l'allocutaire. L'emploi de l'imparfait de l'indicatif et du passé simple sont des moyens qui permettent aux lecteurs *des Soleils des indépendances* de savoir que ces effets d'actes perlocutoires ne sont pas achevés. Kourouma cherche par le biais de l'imparfait et du passé simple à montrer que la domination et le mépris des dirigeants de son peuple sont toujours en vogue. *Les Soleils des indépendances* est un véritable témoin de l'engagement d'Ahmadou Kourouma en tant qu'écrivain de la génération qui ont fait face au pouvoir colonial pour dévoiler et endiguer les abus de pouvoir des nouveaux dirigeants après les indépendances. Il se démarque de ces pairs et prône une nouvelle forme d'écriture, une nouvelle voie ; l'interférence linguistique qu'il opère dans cette œuvre permet de déconstruire la syntaxe et la sémantique du verbe dans une langue standard.

Bref, l'étude de l'analyse stylistique des propriétés lexicales et sémantiques du verbe dans *Les Soleils des indépendances*, nous a permis de mettre l'accent sur trois aspects. Ainsi dirons-nous qu'elle est une manière particulière pour chacun des écrivains de choisir dans le répertoire d'une langue les lexèmes afin de produire une œuvre romanesque. Dans cette dynamique, Ahmadou Kourouma a marqué un tournant décisif dans la littérature négro-Africaine. L'écrivain ivoirien se singularise par une nouvelle méthode d'écriture dans une langue étrangère. Par le biais des verbes employés dans le corpus il est parvenu à mélanger la pensée malinké en écriture d'une langue d'autrui. Dans cette partie, nous avons mis l'accent d'abord sur l'analyse des propriétés discursives et argumentatives. Ici, nous avons orienté notre étude vers la valeur du verbe dans la discursivité et dans l'argumentation des personnages dans le roman. Ensuite, nous sommes passés à l'analyse de la valeur énonciative de la flexion verbale c'est-à-dire les propositions des interlocuteurs dans le discours. Nous avons mis fin à cette partie par l'étude des propriétés pragmatiques. Autrement dit, nous avons

observé les actes illocutoires et perlocutoires liés aux verbes. Ces actes sont le contenu du message que véhicule le locuteur dans l'énoncé et de la manière dont la compréhension du message a suscité chez l'allocutaire.

## **CONCLUSION**

Au terme de notre analyse, nous pouvons affirmer que l'étude du verbe est complexe. Ce qui explique d'ailleurs la publication de plusieurs ouvrages traitant de la problématique avec comme points d'appui des définitions issues des critères sémantique, syntaxique et morphologique même si plusieurs objections ont été formulées à leur rencontre. Pour rappel, du point de vue syntaxique, les études ont révélé que le verbe est le noyau, le terme central autour duquel tourne la phrase ; en sémantique il indique l'action faite ou subie par le sujet ; du point de vue morphologique il est caractérisé par ces variations de formes. Cependant, le point de vue morphologique est privilégié et a permis de définir le verbe comme un mot qui se conjugue, autrement dit un mot qui peut porter des désinences indiquant la personne, le nombre, le temps, le mode et la voix.

Nous avons pu constater qu'il n'est pas facile de procéder à la classification du verbe. Ainsi, dans la *Grammaire méthodique du français*, Martin Riegel et alii ont classé les verbes selon la désinence à l'oral. Les travaux effectués dans *Le Bon usage* ont classé les verbes selon la terminologie au présent de l'indicatif, la *Grammaire scolaire traditionnelle* (GST) a mis l'accent sur la flexion à l'infinitif et au participe. Jean Du Bois et alii ont préféré classer les verbes selon les bases (radicaux) qu'ils peuvent avoir lors de leurs différentes conjugaisons. De même, dans cette première partie nous avons analysé l'étude de la typologie des verbes. Il s'agit surtout de cerner le sémantisme, la construction et les différentes tournures du verbe. Toutefois, il convient de souligner que les normes et les règles ont toujours un rôle déterminant dans l'analyse des outils d'une langue.

Le verbe est très fréquent dans *Les Soleils des indépendances*. Il a permis à l'auteur de retracer le désarroi du peuple africain durant cette période. Ce dernier a pour nom la gestion politique, la mal gouvernance, la gabegie après les indépendances. Kourouma prône pour un nouveau style car, pour lui, le respect des normes d'écriture constitue une forme d'obéissance à l'opresseur. Par le biais de sa plume, l'écrivain ivoirien crée de nouveaux morphèmes pour contribuer au démantèlement de la syntaxe française. Ainsi, nous admettons que Kourouma a su comprendre que la langue étrangère ne sera pas à la hauteur pour exprimer l'état d'âme du héros africain. Il a voulu rester fidèle à ses principes en créant des personnages s'exprimant dans un français approximatif. Le choix de ses personnages (les malinkés) a permis de révéler la force opposée de sa culture dans une langue étrangère.

Par ailleurs, nous avons abordé dans le cadre de ce travail les outils de la langue. Dans la première partie, nous avons analysé les différents aspects de la langue. En outre, nous avons évoqué dans la deuxième partie de l'analyse les procédés stylistiques du verbe en français contemporain. Cette analyse aborde plusieurs aspects dans l'étude stylistique du verbe. Toutefois, dans le cadre de ce travail nous avons d'abord mis l'accent sur les procédés argumentatifs du verbe et les procédés discursifs de celui-ci en nous appuyant sur *Les Soleils des Indépendances* comme œuvre de référence. En effet, le choix du personnage principal Fama qui apparaît tout au long du récit est un moyen pour

Kourouma de pouvoir extérioriser tout son état d'âme en n'y laissant son intention dans l'usage chaotique de la syntaxe et de la sémantique verbale. Son intention s'articule autour du prince des Doumbouya qui apparaît avec fougue dans le choix des mots chargés de puissances et de rancœur comme. La discursivité dans l'écriture de l'écrivain Ivoirien est une sorte de fidélité de sa contrée car vouloir traduire toute la pensée malinké sera une trahison de sa culture. Le recours aux différents personnages lui permet de mettre en valeur l'argumentation dans la prise de parole de chacun de ces interlocuteurs. Par-là, il use ces protagonistes de sa propre psychologie qui lui permettront par le pouvoir du verbe de *malinkiser* la syntaxe et la sémantique française. Ainsi, marque le début d'une nouvelle ère dans l'écriture négro-africaine.

Ensuite, nous avons étudié la valeur énonciative de la flexion verbale. En effet, dans cette partie nous avons mené une analyse distinctive du verbe en français contemporain, en mettant l'accent sur les outils indispensables permettant d'ancrer un énoncé il s'agit des indices comme des pronoms personnels, les embrayeurs et les déictiques spatiaux temporels ces éléments permettent aux personnages de situer l'énoncé dans le temps et dans l'espace. Il faut noter que dans le récit de Kourouma le temps est déterminé à la fois par le verbe et par les adverbes. Par ailleurs, nous avons étudié l'interlocution verbale. A l'instar du cadre énonciatif du verbe en français contemporain et de l'interlocution verbale nous avons analysé les modalités linguistiques du verbe. L'observation de la modalité linguistique du verbe dans *les Soleils des indépendances* montre le caractère et l'attitude de l'énonciateur, c'est-à-dire le contenu du message du locuteur qui peut être varié selon la sémantique du verbe exprimé dans l'acte d'énonciation. Enfin, nous avons conclu cette deuxième partie en mettant l'accent sur les propriétés pragmatiques que nous avons scindées en deux parties : les actes illocutoires et les actes perlocutoires liés au verbe. Dans cette étude des propriétés pragmatiques, nous nous sommes appuyés sur le même socle que Martin Riegel et alii en analysant l'acte illocutoire lié au verbe comme ce que fait le locuteur en produisant un énoncé, en suivant la valeur sémantique du verbe dans l'énonciation autrement dit : poser des questions, donner des ordres, faire des promesses. En effet, l'acte perlocutoire est le résultat ou l'effet de l'acte illocutoire sur l'allocutaire.

En outre, il convient de noter que le verbe occupe une place importante dans l'œuvre de Kourouma car il faut préciser même s'il existe des phrases averbales. C'est par le biais du verbe que l'écrivain ivoirien s'est distingué dans la scène littéraire. Ce style kouroumanien n'affecte pas la structure du verbe dans la langue française. Dans ce roman, nous dirons que le verbe est un véritable moyen d'extériorisation des sentiments d'un peuple opprimé vu son emploi massif. Ainsi, abordant la classification, nous avons extrait quelques verbes du corpus pour établir les groupes d'appartenance. Par ailleurs, les personnages dans *Les Soleils des indépendances* sont des acteurs qui ont contribué à la bonne argumentation du texte littéraire. Autrement dit, ceux sont les temps verbaux qui ont permis de situer la valeur temporelle dans l'interlocution. Le verbe occupe une place importante dans le

discours. C'est pourquoi, dans l'analyse des procédés discursifs, énonciatifs et argumentatifs nous avons toujours fait recours au verbe dans le but de mener à bien notre étude.

*Les Soleils des indépendances* a marqué un tournant décisif dans l'écriture négro-africaine. Il somme l'avènement d'un nouveau style dans le roman africain et devenu l'un des écrivains anodins du continent Africain grâce au pouvoir et au force qu'il accorde au verbe dans son discours notamment dans *Les Soleils des indépendances*. Le démantèlement de la syntaxe et de la sémantique verbale, est dû à l'usage de deux langues différentes : le français langue d'écriture et le malinké langue de pensée et de création. Cette nouvelle technique d'écriture marque une rupture fondamentale dans la création romanesque africaine. Ainsi dans sa création Kourouma procède à une subversion des normes d'écriture d'un roman classique par certaines tournures verbales. Cette façon d'écrire justifie la littéralité du texte de Kourouma. Une manière pour lui de décrier l'occident, de gémir la gestion du pouvoir des nouveaux dirigeants. Le génie créateur de l'auteur est mis en exergue par l'emploi massif de ces verbes qui rechignent l'état d'âme de l'écrivain ivoirien vis-à-vis à la colonisation, en effet ce style d'écrire est un véritable destructeur de la syntaxe et de la sémantique du verbe en français standard.

Par ailleurs, sachant que nous travaillons sur le verbe en sa fonction syntaxique et stylistique dans *Les Soleils des indépendances* et voyant d'emblée que ce titre qui ne fait apparaître aucun verbe et lui-même concepteur de verbe en tant qu'il est titré, qu'il est écrit et s'exprimer comme parole : par sa traduction littérale « *indépendanci tili* », de ce fait, tirer, écrire, exprimer, nommer, traduire sont autant de verbe inhérent à ce titre objet de ma recherche. Leurs caractères abstraits à ce titre autorisent par leurs mises en valeur concrète une réflexion sur le statut ou sur la fonction immatérielle de la parole créatrice comme verbe qui l'aient fondu.

La finalité de toute recherche est d'arriver à un résultat fiable. Dans le cadre de notre analyse, nous en déduisons que le but est de mettre en exergue les différents outils et moyens qui permettent de mettre en valeur l'étude syntaxique et stylistique du verbe dans *Les Soleils des Indépendances* de Ahmadou Kourouma. Sur ce nous avons consulté des ouvrages qui traitent de la question pour aboutir à un intérêt de maîtrise de la langue et de la grammaire française. Cependant, il convient de noter que la question du verbe pose l'objet de beaucoup de débats au sein des différentes écoles ou courants linguistiques Ne faudrait-il pas privilégier un point de vue pour une définition universelle du verbe ?

## **Bibliographie**

### **Corpus :**

KOUROUMA, Ahmadou, *Les Soleils des Indépendances*, éditions du Seuil, janvier 1970

### **Ouvrages sur la syntaxe**

ARNAULD et LANCELOT (1997). *Grammaire générale et raisonnée (Grammaire de Port-Royal)*. Allia, Paris (France). (Première parution 1676).

ARRIVE, M. et al., (1986), *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion

CHOMSKY, N. (1969). *Structures syntaxiques*. Points / Sciences Humaines. Seuil, Paris. Première édition La Haye, 1957

DUBOIS, J. et LAGANE, R., (1985), *La Nouvelle Grammaire du français*, Paris, Larousse

GREVISSE, M. et GOOSSE, A., *Le Bon usage* (2008), Paris, 14<sup>e</sup> édition De Boeck & Larcier s.a.,

GREVISSE, M. (1993), *Le Bon usage*, refondu par André Goosse, 13<sup>ème</sup> édition, Duculot.

MARTINET. A, (2015), *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 103, boulevard Saint-Michel,

MARTINET, A. (1960). *Eléments de linguistique générale*. Cursus / Linguistique. Armand Colin, Paris. Réédition 1996.

RIEGEL, M. et PELLAT, J-Ch, (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presse universitaire France

TESNIERE, L. (1959). *Eléments de syntaxe structurale*. Klincksieck, Paris (France). Réédition 1988

### **Ouvrage sur la stylistique**

ADAMA J-P. (1985), *Le texte narratif*, Paris, Nathan,

BALLY C., *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck, éd. de 1951

CALAS. F. D. R. C, (2000), *Méthode du commentaire stylistique*, Paris, Armand Colin, Nathan

CISSE, M. et SECK, A., Ng. (1998), *Etude d'outils d'analyse textuelle. Pour une préparation à l'explication de texte littéraire*, C.L.A.D

KOUROUMA. A cité par GASSAMA. M, *La langue d'Ahmadou Kourouma ou sous les soleils d'Afrique*. Ed. Karthala et Acct. Paris 1995, <https://www.erudit.org>, consulté le 17/3/2022

MAINQUENEAU D., (1976), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, ;

MARTIN R., (1983), *Pour une logique du sens*, Paris, PUB,

MAZALAVRAT J. et MOLINIE G. (1989), *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF

MOLINO J. et TAMINE. J, (1980), *Introduction à l'analyse linguistique de la poésie*, Paris, PUF

RASTIER F., (1987), *Sémantique interprétative*. Paris, PUB,

ROBRIEUX. Jean. J, (1993), *Eléments de rhétorique et d'argumentation*, paris, Dunod

SENGHOR. L. S, 1964, cité par Adama Samaké dans : *Littérature et interculturalité : le dialogue interculturel dans le roman de la langue française*, Université de Cocody, Abidjan, consulté le 19/05/2022

SENGHOR. L. S, (1945), *Liberté 1. Négritude et humanisme*, Paris, Seuil, 448 pages, <https://www.bablio.com>, consulté le 13/05/2022

SERIOT. P, *Cours de linguistique du russe 2ème année*, <https://crecleco.seriot.ch>, consulté le 28/02/2022

### **Articles**

BENVENISTE. E *et le paradigme de l'énonciation*, extrait dans son article « L'appareil formel de l'énonciation » (1970), Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre, <https://journals.openedition.org> », consulté le 09/03/2022

BORGOMANO. M 1998, *Ahmadou Kourouma, le « guerrier » griot*, Paris, l'Harmattan.

CAMARA. M, « La Fonction communicative des embrayeurs spatiaux dans le discours énonciatif », Revue du CAMES, littérature, langue et linguistique, <https://hal.archives-ouvertes.fr>, consulté le 15/03/2022

CHABANNE. Jean. C, « Verbal, paraverbal et non-verbal dans l'interlocution verbale humoristique », Article paru dans *Approches du discours comique*, actes de la journée d'étude Adiscom-Corhum (juillet 1995), consulté le 05/05/2022

GRISE. P, (2016), *Cours de pragmatique*, page 1/29, consulté le 15/06/2022, <https://m.20-bal.com>

GUSTAVE. G, chapitre V : « Futur, conditionnel et subjonctif », <http://theses.univ-lyon2.fr> consulté le 17/03/2022

NEVEU. F, « Grammaire du verbe français, morphologie, syntaxique, sémantique », publié le 25 septembre 2016, <https://documentationerlande.wordpress.com> », consulté le 01/03/2022

### **Mémoires**

BA. O, 2015, mémoire de master, Grammaire moderne, *les écarts linguistiques dans les Soleils des indépendants*, UASZ, 2014/2015

### **Dictionnaires**

Dictionnaire, *le Petit Larousse grand format*, 2001, Paris

REY. A, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, nouvelle édition juillet 2010,

REY. A, 1985, (dir), *Le Grand Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris

### **Webographie**

BENVENISTE. E *et le paradigme de l'énonciation*, extrait dans son article « L'appareil formel de l'énonciation » (1970), Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre, <https://journals.openedition.org> », consulté le 09/03/2022

CAMARA. M, *La Fonction communicative des embrayeurs spatiaux dans le discours énonciatif*, Revue du CAMES, littérature, langue et linguistique, <https://hal.archives-ouvertes.fr>, consulté le 15/03/2022

Revue du CAMES, littérature, langue et linguistique, <https://hal.archives-ouvertes.fr>, consulté le 15/03/2022

GREISSELS. D, *La typologie générale des constructions impersonnelles et les constructions impersonnelles du français*, Université lumière (Lyon 2), <https://www.researchgate.net>, consulté le 03/03/2022.

GRISE. P, (2016), *Cours de pragmatique*, page 1/29, consulté le 15/06/2022, <https://m.20-bal.com>  
GUSTAVE. G, chapitre V : « Futur, conditionnel et subjonctif », <http://theses.univ-lyon2.fr> consulté le 17/03/2022

NEVEU. F, « Grammaire du verbe français, morphologie, syntaxique, sémantique », publié le 25 septembre 2016, <https://documentationerlande.wordpress.com> », consulté le 01/03/2022

SERIOT. P, *cours de linguistique du russe 2ème année*, <https://crecleco.seriot.ch>, consulté le 28/02/2022

<b>Tables des matières</b> .....	III
<b>Introduction</b> .....	1
<b>Première partie : Etude des propriétés syntaxiques du verbe dans les soleils des indépendances</b> .....	6
<b>Introduction partielle</b> .....	7
<b>Chapitre 1 : Essai de définition du verbe</b> .....	8
1-1-Du point de vue sémantique.....	8
1-2-Du point de syntaxique.....	9
1-3-Du point morphologique.....	10
<b>Chapitre 2 : Classification des verbes employés dans le corpus</b> .....	12
2-1- <b>Dans la Grammaire méthodique du français</b> .....	13
▪ Le futur et le conditionnel.....	14
▪ L'imparfait et le passé simple.....	14
▪ Le passé et l'imparfait du subjonctif.....	15
• Classification des verbes du deuxième groupe en (ir).....	15
✚ Le futur et le conditionnel.....	16
✚ Le passé et l'imparfait du subjonctif.....	16
✚ Le passé et l'imparfait du subjonctif.....	16
✚ Le futur et le conditionnel.....	17
✚ L'imparfait et le passé.....	17
2-2- Dans <i>Le Bon usage</i> .....	19
2-3- Dans la <i>Grammaire structurale du français : le verbe</i> .....	19
• Premier groupe sept radicaux.....	20
• Deuxième groupe six radicaux.....	20
• Troisième groupe cinq radicaux.....	21
• Quatrième groupe quatre radicaux.....	21
• Cinquième groupe trois radicaux.....	22
• Sixième groupe deux radicaux.....	22
• Septième groupe un radical.....	23
2-4- Selon la <i>grammaire scolaire traditionnelle (GST)</i> .....	23

➤ Premier groupe.....	23
➤ Deuxième groupe.....	24
➤ Troisième groupe.....	24
<b>Chapitre 3 : Typologie des verbes dans le corpus.....</b>	<b>25</b>
3-1- Le sémantisme.....	25
3-2- Selon la construction.....	26
➤ Les verbes auxiliaires être et avoir.....	26
• Être employé comme auxiliaire.....	27
• Avoir employé comme auxiliaire.....	28
• Semi auxiliaires.....	29
➤ Les verbes transitifs.....	30
✓ Les transitifs directs.....	31
✓ Les transitifs indirects.....	31
➤ Les verbes attributifs.....	32
3-3- Les tournures des verbes.....	33
➤ Les verbes pronominaux.....	33
➤ Les verbes impersonnels.....	33
3-4- La flexion et la diathèse.....	34
3-4-1- La flexion verbale.....	34
3-4-2- La diathèse.....	39
<b>Deuxième partie : Analyse stylistique des propriétés lexicales et sémantique du verbe dans <i>Les Soleils des indépendances</i>.....</b>	<b>42</b>
<b>Introduction partielle.....</b>	<b>43</b>
<b>Chapitre 1 : Les propriétés discursives et argumentatives de la flexion verbale.....</b>	<b>44</b>
1-1- Les propriétés discursives du verbe dans le corpus.....	44
1-2- Les propriétés argumentatives du verbe dans le corpus.....	47
<b>Chapitre 2 : Les propriétés énonciative de la flexion verbale.....</b>	<b>51</b>
2-1- Les cadre énonciatif du verbe en français contemporain.....	50
✓ Les pronoms personnels (je et tu) .....	51

✓ Les pronoms personnels (nous et vous) .....	53
✓ Les déictiques spatiaux.....	54
✓ Les déictiques temporels.....	56
✓ Valeur des temps verbaux dans l'énonciation.....	57
- Le présent de l'impératif.....	57
- L'imparfait et le passé simple.....	57
- Le futur simple.....	58
- Le passé composé.....	59
- Le conditionnel.....	60
2-2- L'interlocution verbale.....	61
2-3- Les modalités linguistique du verbe.....	62
<b>Chapitre 3 : Les propriétés pragmatiques.....</b>	<b>64</b>
3-1- Les actes illocutoires liés au verbe.....	64
3-2- Les actes perlocutoires liés au verbe.....	67
<b>Conclusion .....</b>	<b>71</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>75</b>
Ouvrages sur la syntaxe.....	75
Ouvrages sur la stylistique.....	75
Articles.....	76
Mémoires .....	76
Dictionnaires.....	76
Webographie.....	76